



**DIAGNOSTIC TOURISTIQUE
ET CULTUREL DU TERRITOIRE
DU SCOT DES RIVES DU RHÔNE
2024**

INTRODUCTION	4
La mission	5
Méthodologie employée	6
PARTIE 1 : DIAGNOSTIC TERRITORIAL THEMATIQUE DU SMRR	8
I-TOURISME	9
I-A Le tourisme en France	9
I-a.1 Quelques chiffres et tendances de l'activité touristique en France	9
I-a.2 Répartition de la compétence tourisme entre les acteurs territoriaux	10
I-B Le tourisme dans les Rives du Rhône	13
I-b.1 Un contexte géographique particulier et l'implication du Scot	13
I-b.2 Une multiplicité des acteurs du tourisme : territoriaux, privés et associatifs	14
I-C Présentation de l'offre touristique par intercommunalité du SMRR	16
I-c.1 L'Office de tourisme de Porte de Drôme Ardèche	16
I-c.2 Les offices de tourisme d'Annonay Rhône Agglo et du Val d'Ay	19
I-c.3 L'Office du tourisme du Pilat Rhodanien	22
I-c.4 L'Office de tourisme de Vienne Condrieu	24
I-c.5 Entre Bièvre et Rhône Tourisme	27
I-D Les travaux de Magali Talandier de 2023 : le besoin de mise en réseau de l'offre touristique du SMRR	31
I-E Les facteurs à l'origine des liens existants ou non entre les intercommunalités autour de l'offre touristique du territoire	32
I-e.1 Les typologies de la clientèle touristique dans le SMRR	32
I-e.2 Les enjeux et problématique communes	35
I-e.3 Le changement climatique	35
I-e.4 La mobilité	38
I-e.5 L'habitat et la nouvelle place des logements AirBnb	39
I-e.6 Des acteurs fédérateurs et mobilisateurs en appui des projets des OT	41
I-e.7 Des projets de territoire communs pour mettre en valeur des unités paysagères partagées par les EPCI	46
I-F Synthèse du lien existant entre les EPCI et les acteurs	51
II-CULTURE	54
II-A Le contexte culturel et son impact à l'échelle du SMRR	54
II-a.1 Synthèse de l'histoire des politiques culturelles en France	54
II-a.2 Répartition compétence culture entre les acteurs territoriaux	55
II-a.3 La culture dans le SMRR et l'implication du Scot	56
II-B Le développement culturel du territoire: une mission, deux objectifs, quatre axes de travail	56
II-C La démocratisation culturelle pour un meilleur accès à la culture	56
II-c.1 Pour un meilleur accès à la culture : lectures, salles de spectacles et cinémas	56
II-c.2 Pour un patrimoine culturel accessible à tous : musées et patrimoines bâties culturels	59

II-D	Pour un engagement de tous les citoyens dans la pratique de l'art: la démocratie culturelle	61
II-d.1	La médiation culturelle ou l'art d'impliquer les habitants dans la pratique de la culture	61
II-d.2	Une offre importante de spectacles vivants sur le territoire	64
II-E	L'enseignement du diagnostic de la thématique culturelle dans le SMRR	67
II-e.1	Des champs d'interventions montrant d'importantes disparités entre les EPCI	67
II-e.2	L'appui d'un ancrage territorial du monde associatif	68
PARTIE 2 : QUESTIONS POUR LA FUTURE REVISION DU SCOT		70
INTRODUCTION		71
I-TOURISME		71
	Les questions qui se posent autour de la clientèle touristique	71
	Allonger la durée des séjours	71
	Répondre à des enjeux majeurs du SCOT soulevés par la thématique tourisme	72
	La transition écologique : évolution des pratiques touristiques	72
	La mobilité : L'accessibilité du territoire aux touristes	74
	L'habitat : autour de l'hébergement touristique	75
	Mettre en valeur les unitées paysagères et favoriser le développement de projets en commun entre les territoires	76
	Préserver l'identité visuelle du territoire	76
	Travailler le maillage territorial et la cohérence de l'offre touristique du SMRR	76
	Travailler sur des stratégies touristiques singulières aux territoires avec des points communs	77
	Développer des projets de territoires communs	77
II-CULTURE		79
	Quelles tendances pour la thématique culturelle au sein des intercommunalités du SMRR ?	79
	Vers un renforcement de la compétence culture au niveau intercommunal ?	79
	Vers plus de coopération entre les territoires ?	79
	Une thématique mettant en évidence des enjeux fonciers actuels et de demain	80
	Un lien nécessaire à pérenniser et à enrichir entre tourisme et culture	81
ANNEXES		82



INTRODUCTION

LA MISSION

Ce document est un rapport d'une mission réalisée entre mars et juillet 2024 par un stagiaire en fin d'étude (master en géographie et aménagement) du Syndicat Mixte des Rives du Rhône. Il vise à l'enrichissement du futur bilan à 6 ans du SCOT et à la révision réglementaire qui suivra dans les prochaines années. Ce stage s'inscrit aussi dans l'objectif d'enrichir une démarche parallèle à celle de la révision du Scot mais dans laquelle il joue un rôle central : la démarche d'inscription du territoire au patrimoine mondiale de l'Unesco des vignobles des côtes du Rhône septentrionaux et plus précisément les 4 AOC viticoles présents sur notre territoire : Côte-Rôtie, Château-Grillet, Condrieu et Saint-Joseph.

La mission consistait à établir un diagnostic du territoire du SMRR sur les thématiques tourisme et culture. Pour cela, elle s'est déroulée en deux temps. Dans un premier temps, un état des lieux de l'offre touristique et culturelle existante qui a été effectuée sur le territoire du SMRR avec de nombreuses recherches documentaires en effectuant un zoom sur chaque intercommunalité. Dans un second temps, une cartographie des acteurs a été réalisée mettant en évidence les interactions ou non existant entre eux, en évoquant ce qui fait lien entre ces acteurs et autour de quels facteurs. Pour cette analyse, plusieurs entretiens ont été effectués avec des acteurs clés du tourisme et de la culture sur le territoire. En partant de ces deux analyses, il a été demandé de relever les interrogations que mettent en évidence les enseignements de cette mission pour pouvoir réinterroger le document Scot durant la phase de révision de ce dernier.

Le rapport suivant présente un compte-rendu écrit de ces deux missions clés qui ont été réalisées en 2024. Il prend la forme suivante : deux parties principales : la première représentant le diagnostic culturel et touristique et la seconde représentant les grandes interrogations à mener durant la révision du Scot. Dans la première partie, la partie tourisme et culture seront traitées séparément. La partie tourisme mènera un état des lieux EPCI par EPCI de l'offre touristique pour finir par une analyse croisée problématisée autour d'une problématique clé de ce territoire. La partie culturelle, elle, mènera une analyse croisée du développement culturel sur le territoire du SMRR. Pour cela, le rapport mettra en évidence 4 axes principaux composant ce développement et qui disserte sur les enseignements à tirer de cette analyse croisée des de l'offre touristique des intercommunalités.

METHODOLOGIE EMPLOYEE

Pour mener à bien cette mission, ce rapport et ce travail se basent sur de nombreuses ressources. Pour mieux comprendre les choix effectués, il faut prendre en compte l'échelle de ce diagnostic : ce dernier traite des acteurs institutionnels à travers leurs actions et leurs interactions avec les autres types d'acteurs du territoire (associatifs, privés, etc...). Autrement dit, ce diagnostic n'est pas exhaustif de l'ensemble du territoire mais seulement à l'échelle intercommunale et parfois communale et en se concentrant sur les acteurs territoriaux institutionnels. Ce choix s'explique par des limites de temps et de moyens et de contraintes géographiques : seulement 5 mois pour effectuer cette mission, un stagiaire travaillant sur cette mission et un travail effectué sur un territoire vaste (plus de 80 kilomètres de long) et ayant une composition administrative très spécifique pour un Scot (nous reviendrons sur cet aspect).

Pour la partie état des lieux de chaque EPCI, une importante recherche documentaire a été effectuée pour réunir le plus d'informations possibles; les données collectées ont été les suivantes : base de données nationales ou régionales (comme APIDAE), les sites internet des intercommunalités et de leurs offices de tourisme intercommunaux mais aussi d'autres acteurs clés sur ces thématiques (département, région, etc...), les brochures touristiques et les guides culturels du territoire, mais aussi des articles de journaux spécialisés sur ces thématiques sont très enrichissants pour comprendre les dynamiques et problématiques en cours dans la culture et le tourisme en France et par chez nous.

Pour la partie entretien d'acteurs clés du territoire, ce sont 13 entretiens qui ont été menés sur ce territoire (auprès d'acteurs institutionnels territoriaux). Ce rapport se concentre de manière assez visible sur la thématique tourisme. Cela s'explique principalement par le fait que la compétence tourisme est une compétence obligatoire pour les intercommunalités (échelle de préférence d'action pour le Scot) à contrario de la compétence culture. Dans ce rapport, ce sont 8 acteurs touristiques qui ont été interrogés : 6 directeurs et directrices des offices de tourisme intercommunaux du territoire du SMRR, et deux acteurs fédérateurs du territoire en la personne d'une responsable territoriale de la CNR et un représentant de la région Auvergne-Rhône-Alpes (un responsable du tracé médian de la ViaRhôna). 5 acteurs culturels ont été interrogés : un élu de Lalouvesc en charge de la culture, la chargée de l'action culturelle du Jazz à Vienne, le directeur des affaires culturelles d'Annonay et Annonay Rhône Agglo, la responsable du service culture d'Entre Bièvre et Rhône et la chargée de mission Action culturelle du département Ardéchois.

Au cours de ces entretiens, l'objectif était de compléter les informations obtenues au cours du premier état des lieux en mettant en évidence les liens, existants ou non, entre les acteurs thématiques des territoires et en évaluant les principaux enjeux et problématiques auxquels ils peuvent faire face.



PARTIE

1

**DIAGNOSTIC
TERRITORIAL
THEMATIQUE DES
RIVES DU RHÔNE**

I.TOURISME

I-A Le tourisme en France

I-a.1 Quelques chiffres et tendances de l'activité touristique en France

La France, une destination touristique majeure dans le monde

Le tourisme en France joue un rôle essentiel dans l'économie nationale en tant que première destination mondiale touristique. En 2019, ce sont plus de 93 millions de touristes étrangers qui ont visité la France. La majorité de ces visiteurs viennent de pays européens, mais il y a aussi un nombre important de touristes en provenance des États-Unis, de la Chine et du Japon. Les dépenses des touristes varient, et les visiteurs hors Europe tendent à dépenser davantage. On compte plus de 1,6 milliards de nuitées touristiques sur le territoire français. Ces nuitées touristiques sont réparties à 50% dans des hébergements non marchands (chez des amis, de la famille, une maison secondaire, etc...) et 50% dans des hébergements marchands (hôtels, campings, meublés touristiques, gîtes, etc...). Près de 56% des français qui partent en vacances restent en France. Représentant environ 7,4 % du PIB, le tourisme a un impact économique considérable et fait de la mise en tourisme du territoire un sujet majeur pour tous les acteurs territoriaux, quelle que soit l'échelle sur laquelle ils opèrent, avec des recettes nationales touristiques atteignant près de 58 milliards d'euros en 2022. Il est important de noter que le tourisme présent en France est un tourisme qui est souvent de passage, de par sa position géographique, pour atteindre d'autres pays européens. Ce sont près de 43% des séjours qui n'excèdent pas 3 nuitées.

Le tourisme : un riche pourvoyeur d'emploi

En France, en 2019, le tourisme a généré 1,7 million d'emplois, soit 7,3 % de l'emploi total: 1,4 million d'emplois locaux liés à la présence de touristes sur leur lieu de séjour (6,4 % de l'emploi total), et 0,3 million à d'autres aspects du tourisme, comme le voyage ou sa préparation. Près de 12% de ces emplois se situent dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, ce qui en fait la deuxième région touristique de France derrière l'Ile de France. La région AURA peut s'appuyer principalement sur le tourisme hivernal (avec ses immenses stations de sports d'hivers) mais aussi sur un tourisme outdoor avec une grande richesse paysagère et des villes très attractives comme Lyon, Grenoble, Annecy, etc... Dans cette région, ces emplois représentent près de 4,6 % des emplois totaux pourvus. Ils se situent dans des secteurs divers, le tourisme est une activité très transversale, en étant répartis de la manière suivante : les secteurs de l'hébergement représentent 22 % des emplois touristiques, le commerce non alimentaire près de 17 % à la même hauteur que le secteur de la restauration (restaurants/cafés). A eux trois, ils représentent près de la moitié des emplois générés par le tourisme. Les sports et loisirs représentent en moyenne 9 % de l'emploi touristique local, mais restent très concentrés dans quelques départements.

1 L'ensemble des chiffres cités dans cette partie sont tirés de différentes enquêtes de l'INSEE, d'Atout France et de la DGE (Direction générale des entreprises)

Un secteur très dépendant de la conjoncture mondiale

Le tourisme est un secteur qui a été particulièrement touché par la crise du covid 19 et l'arrêt des flux migratoires et donc vacanciers. En effet, les années 2020 et 2021 ont été particulièrement compliqués pour les acteurs touristiques. Avec l'appui de l'Etat et des régions, on note une très bonne reprise à l'échelle nationale pour ce secteur économique clé pour la France. Cette dernière a connu de meilleurs chiffres en 2022 qu'en 2019, ce qui fait d'elle un des pays qui s'est le mieux remis de cette crise mondiale. Il ne faut cependant pas limiter les conjonctures pouvant influencer le tourisme à la seule crise pandémique mondiale, de nombreux enjeux peuvent influencer la fréquentation touristique : les enjeux sécuritaires (attentats terroristes de 2015, émeutes de 2023), le changement climatique (les sécheresses de 2022) ou encore la situation économique (la récession que l'on vit actuellement).

De nouvelles pratiques touristiques qui émergent

Ces évènements entraînent, potentiellement, d'importantes évolutions des habitudes et/ou des pratiques touristiques sur le territoire. On a pu assister, avec l'enchaînement de ces différentes difficultés, à l'émergence de nouvelles formes de pratiques touristiques plus en adéquation avec le monde et les difficultés actuelles des touristes. Dans ces nouvelles formes touristiques, on trouve du tourisme plus en accord avec de nouvelles formes de pensées et de rapport au monde comme le slow tourisme (une manière de faire du tourisme plus lent, fuyant le surtourisme et cherchant des destinations à proximité), le tourisme vert (des activités outdoors et une manière de découvrir le territoire plus respectueuse) ou encore du tourisme culturel et/ou spirituel (tourisme plus individuel, à la recherche de sens et d'une nouvelle connexion avec l'environnement). Les nouvelles aspérités écologiques, les difficultés économiques actuelles et la recherche de sûreté et d'apaisement amènent l'émergence de ces nouvelles formes de tourisme. Ces nouvelles pratiques s'observent aussi au sein des hébergements avec l'explosion des AirBnb, logements bien plus flexibles que les hôtels très réglementés et offrant une liberté recherchée par les touristes d'aujourd'hui. Ces nouvelles formes entraînent l'apparition et le développement de nouveaux territoires touristiques, une potentielle aubaine pour certains territoires des Rives du Rhône comme nous allons le voir.

I-a.2 Répartition de la compétence tourisme entre les acteurs territoriaux

En France, les compétences du secteur du tourisme sont réparties entre plusieurs niveaux de collectivités territoriales. Cela permet une approche décentralisée et adaptée aux spécificités locales. L'ensemble de la répartition des compétences entre les collectivités se trouve au sein du code du tourisme qui a été adopté en 2006. Pour garantir l'efficacité et la cohérence de la politique touristique, une coordination entre ces différents niveaux étant essentielle. Des conventions et des partenariats sont souvent établis pour harmoniser les actions, permettant de concilier les objectifs nationaux avec les besoins et spécificités locales.

Cette organisation complexe vise à maximiser l'impact économique du tourisme tout en assurant un développement durable et équilibré des territoires. Pour comprendre au mieux qui gère quoi, nous allons effectuer une revue des compétences de chacun.

L'Etat

L'État joue un rôle central en définissant le cadre législatif et réglementaire du tourisme. Il établit les grandes orientations stratégiques nationales pour assurer le développement du secteur. À travers des organismes tels qu'Atout France, l'État se charge également de la promotion de la destination France à l'international, visant à renforcer l'attractivité du pays auprès des touristes étrangers.²

- Définition et mise en oeuvre de la politique nationale du tourisme.

Auvergne Rhône Alpes

Depuis la mise en oeuvre de la loi NOTRe en 2015, les régions ont vu leur rôle renforcé en matière de tourisme. Elles sont désormais responsables du développement économique de leur territoire, incluant le tourisme. Les régions élaborent des schémas régionaux de développement du tourisme et des loisirs, qui définissent les priorités et les axes de développement. Elles ont également la capacité de financer des infrastructures touristiques majeures, contribuant ainsi à structurer l'offre touristique régionale. La Région Auvergne Rhône Alpes s'est fixé comme stratégie touristique de devenir la première région de tourisme durable d'Europe en privilégiant un développement d'un tourisme outdoor et vert.

- Définit les objectifs à moyen terme du développement touristique régional.
- Coordonne les initiatives publiques et privées dans les domaines du développement, de la promotion et de l'information touristique.
- Fixe le statut du comité régional du tourisme, qui élabore le schéma régional du tourisme et des loisirs.

Les départements

Les départements se concentrent sur le développement du tourisme social et de proximité. À travers des agences de développements touristiques (ADT), le département mène une stratégie touristique à l'échelle du département. Les départements collaborent avec les offices de tourisme départementaux et intercommunaux pour promouvoir les attractions locales et offrir un soutien aux acteurs touristiques du territoire.

- Etablit le schéma d'aménagement touristique départemental.
- Crée le comité départemental du tourisme et lui confie tout ou partie de la mise en oeuvre de la politique du tourisme du département.
- Etablit un plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées et un plan départemental des itinéraires de randonnées motorisées.

² Extrait du code du tourisme (en vigueur à la date du 27 juillet 2024) pour illustrer les compétences respectives de chaque collectivité

Les intercommunalités

Les intercommunalités, qui regroupent des communautés de communes, des communautés d'agglomération et des métropoles, jouent un rôle essentiel dans la gestion et la promotion du tourisme local. Elles sont souvent chargées de la gestion des offices de tourisme, coordonnant les actions de promotion et de développement touristique à une échelle plus locale. Les intercommunalités participent aussi à l'aménagement du territoire, en créant par exemple des infrastructures de loisirs ou des circuits touristiques. Ces compétences ont été fortement renforcées avec la loi NOTRe, qui en 2017, a confié la charge de la promotion touristique et donc de la création des offices de tourisme aux intercommunalités, la rendant par la même occasion obligatoire.

- Les CC, les CA, les CU, les métropoles et la métropole de Lyon sont désormais compétentes en matière de «promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme» Art L.134-1 du code du tourisme.
- Les CC, les CA, les CU et les métropoles peuvent, par délibération du conseil communautaire, instituer un office de tourisme dont elles déterminent le statut.

Les communes

Au niveau local, les communes s'occupent de l'accueil, de l'information et de l'animation à destination des visiteurs. Souvent par l'intermédiaire de leurs offices de tourisme, elles fournissent des services d'accueil et organisent des événements pour animer le territoire. Les communes peuvent également initier des projets pour valoriser le patrimoine local, comme la restauration de monuments ou la création de parcours de découverte. Elles ont vu cependant leurs compétences réduites avec la promotion touristique devenue obligatoire pour les intercommunalités. L'échelle communale devient moins évidente pour ces missions. On note une baisse du nombre d'offices de tourisme communaux bien illustrée sur le territoire et à proximité : auparavant 48 OT en Drôme et 50 en Ardèche et maintenant respectivement 12 et 17.

I-B Le tourisme dans les Rives du Rhône

I-b.1 Un contexte géographique particulier et l'implication du SCOT

Pour comprendre au mieux l'offre touristique et le fonctionnement de cette thématique sur notre territoire, il faut pouvoir comprendre de quelle manière est composé ce dernier. Le Scot Rives du Rhône est assez unique en son genre en France. Ce dernier a la particularité d'être à la croisée des départements de la moyenne Vallée du Rhône. 5 départements couvrent le territoire du Scot : Le Rhône, l'Isère, la Drôme, l'Ardèche et la Loire. Cette réalité est unique en France. 5 départements pour la présence de 6 intercommunalités : Vienne Condrieu Agglomération, Entre Bièvre et Rhône, Porte de DrômeArdèche, Val d'Ay, Annonay Rhône Agglo et le Pilat Rhodanien. Certaines de ces intercommunalités se trouvent à la fois sur deux départements : Vienne Condrieu au cœur du Rhône et de l'Isère et Porte de DrômeArdèche comme son nom l'indique en Drôme et en Ardèche. Ce sont des territoires qui diffèrent de part leur réalité démographique et paysagère : certains très ruraux et de moyenne montagne, et d'autres très urbanisés dans la vallée du Rhône; D'autres très industrielles ou très agricoles. Ce territoire est à proximité de grandes métropoles et agglomérations : Lyon au Nord, Grenoble à l'Est, Saint-Etienne à l'Ouest et Valence au Sud. Sur ce territoire de près de 80 kilomètres de long et de 50 kilomètres de large, les réalités et les situations sont multiples. Mais aussi à la croisée de grandes destinations touristiques : les stations de ski à l'Est, les activités de plein-air du Sud de l'Ardèche et de la Drôme et le riche patrimoine culturel de villes comme Lyon et Saint Etienne. On commence à discerner une problématique, qui sera le véritable fil rouge de ce rapport : comment mettre en cohérence et faire tourisme ensemble sur un territoire aux réalités, acteurs et enjeux multiples ? Comment discerner une identité partagée sur ce territoire multiple et de passage entre des grandes métropoles ?

Le tourisme, comme la culture, reste un sujet et un enjeu assez secondaire pour les Scot du fait d'une capacité prescriptive faible. La question du développement touristique sur le territoire est principalement traité sous l'angle de la question économique et de l'impact positif qu'il peut apporter sur le développement économique sur le territoire. Cependant, c'est un sujet à ne pas restreindre seulement à sa réalité économique car il est avant tout très transversal : on peut à la fois parler d'habitat, de modalité et de conséquence et d'implication du changement climatique comme nous le verrons par la suite. De plus, le tourisme peut avoir un rôle fondamental pour mettre en avant l'attractivité d'un territoire et de ce qui fait territoire et donc une cohésion entre les habitants du SMRR. Cette donnée est prise en compte par le SMRR. On peut citer son implication dans le projet d'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco d'une partie du territoire du SMRR. Ce projet de territoire a pour but d'apporter un peu plus de cohésion et de cohérence au sein de ce territoire hétérogène mais ayant des points communs. C'est tout l'enjeu se situant derrière la mise en tourisme d'un territoire comme celui des Rives du Rhône.

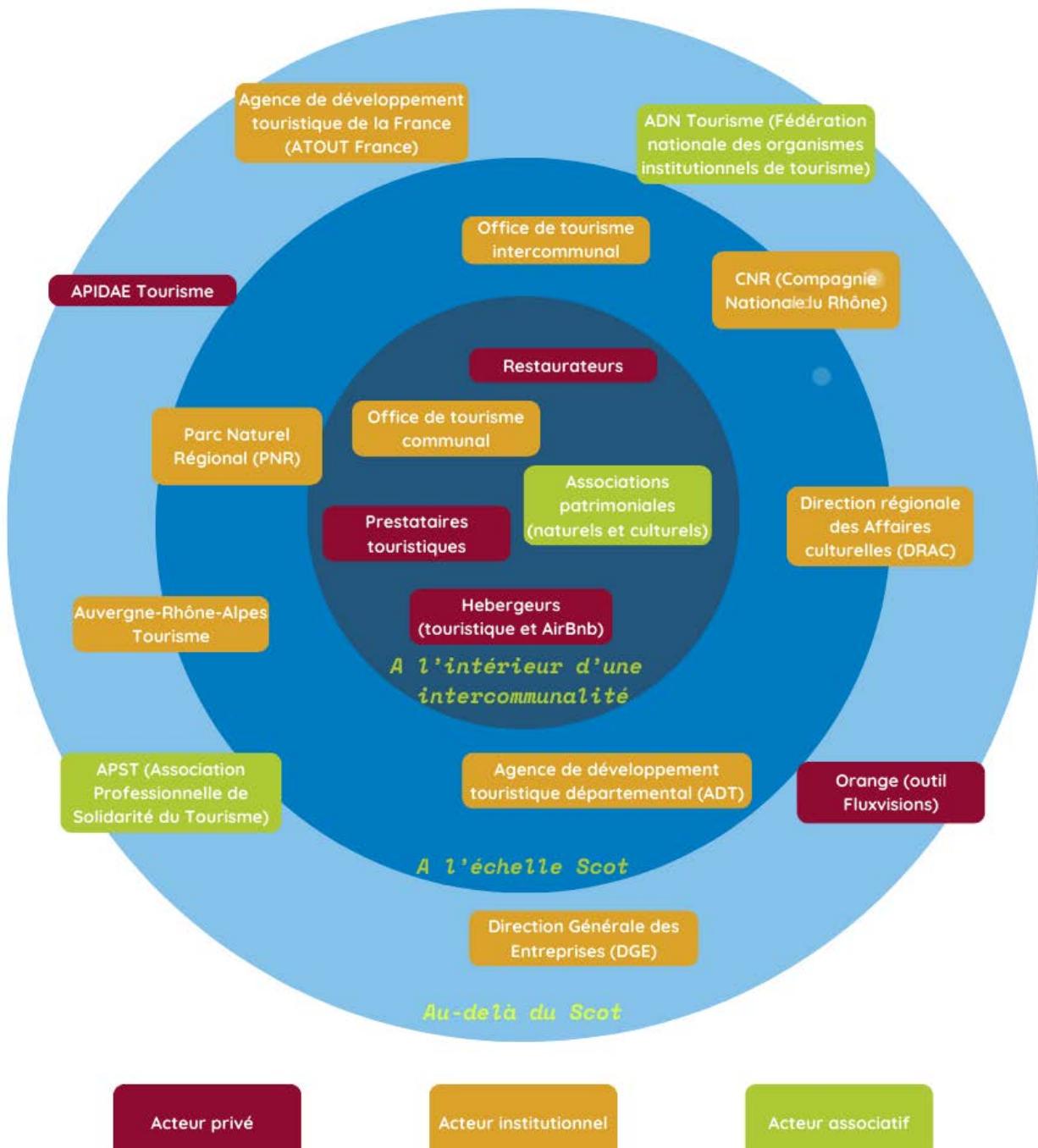
I-b.2 Une multiplicité des acteurs du tourisme : territoriaux, privés et associatifs

Il existe une multitude d'acteurs touristiques sur le territoire du SMRR, que ce soit par la variété de types d'acteurs et du nombre de collectivités institutionnelles, qui impliquent une véritable problématique pour apporter de la cohérence au sein de cette thématique. Il y a tout d'abord les acteurs institutionnels, multiples sur ce territoire : les offices de tourisme, qu'ils soient communaux ou intercommunaux, avec leurs multiples fonctionnements : régie directe, associatif ou bien EPIC. On trouve aussi de multiples agences de développement touristique : les départementales (au nombre de 5), celle de la région Auvergne Rhône Alpes ou encore celle de l'Etat : Atout France. Ces structures interagissent avec une petite myriade d'organisations institutionnelles (que l'on peut voir sur le schéma qui suit) dont nous verrons leur implications par la suite.

On retrouve aussi une importante variété d'acteurs privés du tourisme, principalement à l'échelle locale (communale et intercommunale) avec lesquels travaillent étroitement les OT intercommunaux : les prestataires de services liés au tourisme, les hébergeurs et les restaurateurs du territoire, plus ou moins proches des OT à travers des liens de partenariat, enrichissant la destination touristique de l'OT en amenant de la visibilité et des services aux partenaires. Ces acteurs privés peuvent aussi fournir des outils aux OT comme des bases de données touristiques comme APIDAE (1ère base de donnée touristique en Auvergne Rhône Alpes) et FluxVisions (outil d'Orange permettant de suivre les flux de touristes sur le territoire en analysant leurs données géo-téléphoniques).

Enfin, de nombreux acteurs associatifs entrent en interaction avec les OT intercommunaux pour remplir des rôles différents. La gestion de nombreux musées du territoire, dont les OT intercommunaux assurent la promotion, est assurée par des associations locales et leurs bénévoles. A une autre échelle, les associations viennent en aide aux acteurs privés et institutionnels du tourisme pour assurer leurs droits de travailleurs ADN Tourisme (Fédération nationale des organismes institutionnels du tourisme) ou l'APST (Association professionnelle de solidarité du tourisme).

Liste des acteurs en interaction avec un office de tourisme intercommunal



I-C Présentation de l'offre touristique par intercommunalité du SMRR

I-c.1 L'office de tourisme de Porte de DrômArdèche



Une structure EPIC en charge de la promotion touristique du territoire

L'office de tourisme « Autour du Palais » a la charge de la compétence tourisme sur le territoire de la communauté de commune de Porte de DrômArdèche (CCPDA). L'OT est situé à l'extrême Est de l'EPCI à Hauterives, à proximité de la principale attraction touristique du territoire. Cet OT prend la forme d'un EPIC, un établissement public à caractère industriel et commercial qui est une personne morale de droit public ayant pour but la gestion d'une activité de service public de nature industrielle et commerciale. Il s'est formé à la suite de la création de l'intercommunalité CCPDA et de l'application de la loi NOTRE en 2014. On retrouve au sein de cet établissement 7 employés permanents avec la présence d'une alternante et de renforts de saisonniers durant l'été.

Son budget qui est indépendant de celui de l'intercommunalité est composé de la manière suivante : 50% venant de subventions (principalement de CCPDA), 30% de la taxe de séjour et près de 20% venant de fonds propres à travers la vente de produits dans la boutique de l'OT. Le budget de l'EPIC est relativement modeste avec 610 000 euros en 2024. Cela représente environ 0.5% du budget de la communauté de communes. Il s'explique en partie par une absence de certaines compétences touristiques telles que la promotion de la saison culturelle ou de gestion de sites touristiques. En effet, l'EPCI a des missions plus restreintes que certains autres OT avec l'absence de gestion d'équipements touristiques ou bien la mise en place d'événements ou de manifestations culturelles. On a une séparation stricte des deux thématiques. Le conseil d'administration de l'EPIC est composé de 21 membres : 11 élus de la communauté de communes et 10 sociaux professionnels (hébergeurs, restaurateurs, prestataires de services).

Une activité protéiforme variée autour du Palais Idéal du Facteur Cheval

Le territoire possède une véritable locomotive en termes d'attractivité touristique : Le Palais Idéal du Facteur Cheval. Ce monument d'art brut attire des visiteurs de proximité comme du monde entier. On a compté près de 300 000 visites en 2019 à la suite de la sortie du film « L'incroyable histoire du Facteur Cheval ». Il se concentre autour de ce monument une vie culturelle importante avec l'accueil d'expositions et de concerts dans ce lieu unique.

Le marketing touristique mené par l'OT se construit littéralement autour de ce monument à l'image du nom de ce dernier : « Autour du Palais ». C'est un tourisme protéiforme que l'on retrouve sur ce territoire allant d'activités de plein air telles que la randonnée, le golf, l'accrobranche, des lieux propices à la pêche, à des activités culturelles comme la découverte de savoir-faire ancestraux sur le territoire : on peut citer la présence des entreprises Lafuma, de la porcelaine de Revol et de la céramique de Jars ; ainsi que des lieux religieux comme des prieurés (Manthes notamment) et la maison de Marthe Robin, co-fondatrice des foyers de charité en France. Enfin, l'agrotourisme est une donnée importante de ce territoire avec la fameuse fête de la Poire de Moras en Valloire et la présence d'œnotourisme avec de nombreuses caves à visiter à Champagne (caves de Saint-Désirat notamment).

Une volonté d'être à la pointe des enjeux auxquels sont confrontés les acteurs du tourisme

A l'image de n'importe quel office de tourisme intercommunal, l'établissement mène les missions attendues par ce type d'acteur. On peut mettre spécifiquement en avant le travail qu'il mène auprès de ses partenaires locaux. L'OT, dans le cadre du plan de Pleine Nature (p.48) mené avec l'appui de la région Auvergne-Rhône-Alpes, veut entraîner ses partenaires dans la transition écologique pour être un modèle à suivre dans les prochaines années. Pour cela, l'OT a créé un label éco-responsable auquel peuvent candidater les partenaires (voir la partie sur l'enjeux changement climatique). Ce dernier est sensé les mener vers de futurs classements de tourisme durable qui pourraient devenir dans le futur un critère fondamental dans le choix des touristes pour leurs destinations de vacances. A l'image de la révolution numérique du début du siècle (l'OT s'appuie sur de nombreux outils), l'OT de la CCPDA souhaite être à la pointe de cette nouvelle révolution qu'il entrevoit et qu'il aperçoit dès maintenant dans le monde du tourisme. Dans la perspective de cette évolution, il met dès maintenant en avant des activités à pratiquer en fonction de la météo du jour son site Internet.

Une offre d'hébergements importante mais inégale

Il y a un nombre très important d'hébergements de plein-air sur le territoire avec près de 1200 emplacements de camping qui représentent plus de la moitié de l'offre d'hébergements sur le territoire. Ces campings, situés principalement le long de la vallée de la Galaure, sont souvent tenus par des propriétaires étrangers qui accueillent de nombreux touristes européens venant de Grande-Bretagne, de Belgique et surtout des Pays-Bas. Ces campings connaissent un important succès dans ces pays en raison d'une qualité reconnue dans de nombreux guides étrangers et d'un climat estival favorable.

On retrouve de nombreux meublés touristiques bien répartis dans l'ensemble du territoire (Beausemblant, Anneyron, Hauterives, Sarras et Albon) et qui ont connu une augmentation considérable de leur nombre depuis 2015, notamment avec l'explosion du nombre de logements AirBnb (voir la partie enjeux AirBnb).

Cependant, l'offre d'hébergements de groupe et spécialement d'hôtellerie est très limitée sur le territoire. Les hôtels sont peu nombreux et possèdent des capacités d'accueil limitées avec seulement 330 lits. L'OT exprime notamment un manque évident d'offre d'hébergements hôteliers de qualité et avec une capacité d'accueil important. C'est un diagnostic qui est relayé directement par les entreprises locales du territoire. L'OT doit parfois conseiller aux clientèles d'affaires locales d'aller loger sur Tain l'Hermitage.

Enfin, on retrouve moins de résidences secondaires sur ce territoire que pour ses voisins plus touristiques du Sud de la Drôme et du Sud de l'Ardèche.

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - La présence du Palais Idéal, locomotive du territoire (environ 300 000 entrées en 2019) - Tourisme protéiforme (savoir-faire, vert, gastronomie) - Place de l'éco tourisme reconnu et appuyé par la Région avec dispositif territoire « pleine nature » - Outil numérique très développé - Une offre importante d'hébergements plein air 	<ul style="list-style-type: none"> - Difficile de bien saisir l'identité touristique du territoire autour du Palais Idéal <small>de par son aspect protéiforme</small> - Le Palais Idéal se trouve en périphérie de l'axe Nord Sud du SMRR et des gares TER qui rend son accessibilité très difficile - Une offre hôtelière très limitée sur le territoire
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Le fort potentiel de développement de l'éco tourisme avec le soutien de la Région et de l'Etat - Bonne acculturation des enjeux liés au changement climatique- évolution habitude touristique 	<ul style="list-style-type: none"> - La question environnementale: gestion de l'eau, augmentation des jours de fortes chaleurs - Une offre d'hébergement trop importante sur le territoire avec l'explosion du Airbnb en comparaison de la demande

I-c.2 Les offices de tourisme d'Annonay Rhône Agglo et du Val d'Ay



Une appellation touristique commune pour ces deux intercommunalités d'Ardèche...

Ardèche Grand Air est une destination touristique regroupant les deux EPCI se trouvant intégralement en Ardèche dans le SMRR : Annonay Rhône Agglo et le Val d'Ay. Ce nom commun regroupe deux offices de tourismes intercommunaux bien distincts mais qui ont décidé de mettre leur communication en commun au sein de ce même nom de destination. L'OT d'Annonay Rhône Agglo est un EPIC dont les locaux se situent à Annonay. 4.2 ETP travaillent au sein de cet OT. Quant à l'OT de Val d'Ay, il est sous statut de régie à autonomie financière; Cette mutualisation se concentrant autour d'une promotion touristique commune, sera efficiente jusqu'à 2027. Le financement commun est réparti à 80% pour Annonay Rhône Agglo et 20% pour le Val d'Ay. Cette mutualisation permet d'élargir l'offre touristique en la rendant plus complète et plus cohérente avec de nombreux points en commun dans le Nord de l'Ardèche.

Le budget alloué par les intercommunalités respectives de cette destination touristique n'est forcément accessible en ligne. Celui consacré par Annonay Rhône Agglo à son EPIC est de 580 000 euros, ce qui représente près de 1.18% de son budget, dans la moyenne de ce qui est consacré par les intercommunalités pour la compétence tourisme.

...Aux multiples similitudes typologiques

La mutualisation de la communication entre ces deux intercommunalités s'explique en grande partie par une typologie touristique commune. En effet, ce territoire met en avant un tourisme vert où l'on retrouve de multiples activités de plein air : accrobranche, randonnée, vélo, pêche, etc... Les touristes y recherchent un lieu d'évasion et d'activités au cœur de la nature qui y est omniprésente avec sa proximité de deux PNR : Le PNR des Monts d'Ardèche et le PNR du Pilat. Ce dernier devrait même s'étendre au sein de l'intercommunalité d'Annonay Rhône Agglo (voir la partie sur les acteurs fédérateurs). Ces espaces attirent deux types de touristes qui vont se répartir entre ces deux territoires de la manière suivante:

Au cœur d'Annonay Rhône Agglo, on retrouve beaucoup de familles qui sont attirées par la typologie du lieu possédant une grande variété de paysages, allant de la vallée de la Cance aux coteaux le long du Rhône. Cette destination au Nord de l'Ardèche les attire tout particulièrement avec la présence d'une locomotive touristique qui est le Safari de Peaugres accueillant près de 300 000 visiteurs par an. Cela s'additionne aux multiples activités au cœur de la nature attirant les familles habitant dans les villes voisines. Autre atout de ce territoire, la richesse du patrimoine historique. Entre Annonay, la ville des inventeurs (notamment la montgolfière) ou bien Serrières et son passé fluviale, Annonay Rhône Agglo a un patrimoine industriel historique à valoriser.

Le Val d'Ay, lui, attire des touristes à la recherche de calme et de spiritualité. Haut lieu du pèlerinage, Lalouvesc, est la tête de pont de cette destination. De nombreux chemins de pèlerinage, de GR et l'Ardéchoise passent par ce village sanctuaire (il y en a seulement une dizaine en France). Elle accueille les pèlerins venant communier auprès de Saint Régis au cœur de la basilique. Au fil des années, cette destination religieuse est en train de devenir un lieu touristique cultuel mettant en avant une reconnexion avec le monde qui nous entoure au cœur de la nature à 1000 mètres d'altitude, un tourisme de bien être dans un lieu très rural et peu dense.

Des stratégies touristiques propres à chaque intercommunalité

Le Val d'Ay cherche à valoriser son patrimoine naturel et culturel à l'aube de multiples changements de pratiques touristiques liées au réchauffement climatique notamment (voir la partie sur le changement climatique) qui vont représenter des opportunités pour ce territoire de moyenne montagne. Pour cela, la commune de Lalouvesc cherche à valoriser un patrimoine foncier existant important mais à réhabiliter. A la suite du travail du SMRR sur les friches existantes, deux bâtiments sont actuellement en voie de réhabilitation, pour accueillir des activités en lien avec le positionnement touristique de ce territoire (accueil de touristes, établissement d'une formation à la transition écologique). En se concentrant sur la reconfiguration de ces bâtiments, le Val d'Ay cherche à créer des opportunités économiques et sociales, intégrant les enjeux actuels touristiques du territoire.

De son côté, la stratégie touristique d'Annonay Rhône Agglo se distingue par une approche inclusive et collaborative avec les différents acteurs du tourisme, visant à élargir et enrichir l'offre touristique au-delà des limites strictes de son territoire. Avec environ 130 à 150 signataires et versant (une cotisation) incluant une diversité d'acteurs locaux, l'Office de Tourisme (OT) fonctionne de manière classique mais efficace. Mais spécificité de cet OT, pour pallier certaines faiblesses, notamment en matière d'hébergement en plein air, il n'hésite pas à intégrer des partenaires extérieurs, comme un camping situé hors du territoire, pour répondre à la demande. En élargissant l'offre, l'OT assure également la promotion d'une plus grande palette d'activités dans les territoires environnants, comme un accrobranche se situant dans le Pilat, sans entrer en concurrence directe avec ses partenaires locaux. Autre faiblesse qu'il comble de cette manière, la quasi-absence de lieu de baignade qui est problématique pour un territoire de plein air, avec l'intégration du lac de Devesset à son offre touristique.

Cette approche permet à Annonay Rhône Agglo de combler les lacunes du territoire, tout en renforçant sa position comme destination touristique diversifiée et attractive.

Un problème de cohérence de l'offre d'hébergement avec la typologie touristique

Malgré un nombre d'hôtels relativement conséquent (9 hôtels), le territoire souffre d'un manque de lits, avec des hôtels aux capacités d'hébergements faibles (270 lits hôteliers). Annonay, lieu phare de la destination touristique Ardèche Grand Air ne possède qu'un hôtel, ce qui est très peu. Cela empêche un développement plus important d'un tourisme d'affaire malgré la présence de salles de réunion et de prestations touristiques adaptées à la venue de ces groupes.

L'hébergement en plein air, lui se caractérise par une offre de qualité mais encore trop peu importante à Annonay Rhône Agglo, malgré la présence de prestataires de qualité tels que l'Insolite et les cabanes perchées de Peaugres, qui offrent des expériences uniques mais souvent à des prix élevés. Le projet de village Hutoptia, qui aurait été une véritable avancée, ne s'est pas concrétisé. Pour répondre à ce besoin, des communes comme Lalouvesc ont investi dans la montée en gamme de leur camping municipal avec la création de logements insolites, d'un mini-golf et le rachat de cabanes dans les arbres. On peut aussi évoquer l'intégration d'hébergeurs de plein air hors du territoire administratif d'Ardèche Grand Air au sein du réseau de partenaires.

Enfin, on voit une présence importante de gîtes d'étapes et de groupe sur le territoire du Val d'Ay, marqué par l'empreinte historique du pèlerinage sur le territoire et qui permet d'être un territoire adapté au tourisme d'itinérance.

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">- La présence du Safari de Peaugres, locomotive du territoire (environ 314 000 entrées en 2022)- Une région d'écotourisme : vélo-rando, ENS, escalade- Riche patrimoine culturel et cultuel : Annonay, Serrières, Satillieu et Lalouvesc- De nombreux liens avec les autres acteurs touristiques du territoire- Une identité bien mise en avant	<ul style="list-style-type: none">- Mobilité très complexe avec l'absence de gare TER et de TC sur le territoire, problème pour une destination d'écotourisme- Une offre d'hébergement incomplète (surtout en capacité hôtelière)
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none">- Une partie du territoire qui va être intégré au sein d'un projet de territoire fort: le PNR du Pilat- Changement climatique : fortes températures ont tendance à faire monter les touristes du Sud au Nord	<ul style="list-style-type: none">- La place toujours plus importante du Airbnb- Les conséquences du changement climatique (gestion de l'eau, incendie et sécheresse)- Evolution de la mutualisation Ardèche Grand Air en 2027

I-c.3 L'office du tourisme du Pilat Rhodanien



Une délégation de la compétence tourisme au PNR du Pilat qui tombe sous le sens

La compétence tourisme de l'intercommunalité a été confiée à Pilat Tourisme. Cette dernière est un office de tourisme sous forme associative qui a aussi la responsabilité de la compétence touristique pour la communauté de communes du Monts du Pilat, ainsi que la promotion de l'ensemble du Parc Naturel Régional (PNR) du Pilat. Pilat Tourisme est aussi en soutien auprès des syndicats associatifs du PNR. En confiant cette compétence, l'intercommunalité intègre son territoire (qui est en globalité dans le périmètre du Pilat) au sein d'une véritable destination touristique identifiée avec des moyens plus importants et une capacité de collaboration avec des acteurs d'une échelle plus grande.

L'association gère trois bureaux permanents situés à Pélussin (la Maison du Pilat, qui accueille un espace muséographique sur le PNR et près de 5700 visiteurs par an), Bourg-Argental, et Saint-Genest-Malifaux, ainsi que des bureaux saisonniers, notamment à Malleval. La structure de l'office de tourisme (OT) compte 11 collaborateurs à l'année, et bénéficie de près de 8,6 équivalents temps plein (ETP). Pilat Tourisme détient toutes les compétences touristiques de l'intercommunalité à l'exception de la gestion de la base nautique de Saint Pierre de Bœuf, qui attire 50 000 touristes par an et génère un excédent de 100 000 euros. Le budget de Pilat Tourisme est composé de manière équilibrée avec près 75% des cotisations provenant de part égale du PNR du Pilat, de la communauté de commune des Monts du Pilat et du Pilat Rhodanien, les 25% restants sont issus de fonds propres générés par l'association à travers la vente de produits en boutique (produits du terroir et des brochures tel que des cartes de randonnées), des prestations, ainsi que des séjours scolaires et de centres de loisirs organisés par l'OT.

Le Pilat Rhodanien : une bouffée d'air en pleine nature pour les urbains vivant à proximité

Le Pilat Rhodanien profite d'un positionnement géographique stratégique à la croisée des chemins entre plusieurs agglomérations telles que Vienne, Saint-Étienne et Lyon. Le patrimoine naturel y est riche et varié.

On peut citer les Crêts du Pilat, un des lieux emblématiques du Parc, qui attirent près 64 000 visiteurs par an, les coteaux et ravins rhodaniens riches d'une biodiversité unique ou encore le Saut de Laurette aux multiples légendes. Les activités de plein air sont diversifiées, avec des options comme le parapente, l'accrobranche, la cani-rando, la trottinette VTT et la base de sports en eaux vives, gérée par la communauté de communes. Ce cadre en fait une destination idéale pour les regroupements familiaux.

On retrouve un terroir riche avec des savoir-faire locaux : la gastronomie, avec les arboriculteurs des pommes du Pilat et de sa traditionnelle fête de la pomme à Pélussin, l'œnotourisme avec les visites de caves et le marché des vins de Chavanay, et les savoir-faire des artisans installés dans les petits villages. Les villages de caractères comme le village médiéval de Malleval et le centre de Pélussin se démarquent par la présence d'un patrimoine bâti remarquable.

Cependant, le point fort que représente sa localisation et ses activités en font aussi son point faible : le tourisme y est principalement d'excursion plutôt que de séjour. Seulement 24% des visiteurs passent une nuit ou plus dans le parc, et on observe une chute de 13% des nuitées depuis la fin du covid, une dynamique à contre-courant des tendances que l'on observe chez ses voisins. La majorité des visiteurs viennent pour une journée afin de s'aérer l'esprit et s'éloigner de l'agitation des villes.

Vers l'élaboration d'une destination touristique de séjour

Le Pilat Tourisme concentre ses moyens et dispositifs de valorisation à inverser cette tendance. Pour cela, l'OT a mené ces dernières années des assises du tourisme dans lesquelles elle a réuni tous les acteurs touristiques du territoire, que ce soit parmi les 234 partenaires privées, les élus et des associations de citoyens. On peut citer deux solutions parmi d'autres qui sont appliquées actuellement pour faire de cette destination, une destination de séjour :

- La première consiste à signer des partenariats avec des Comités Sociaux et Économiques (CSE) pour attirer des familles et des groupes en séjour dans le Parc Naturel Régional (PNR). Ces partenariats permettent d'encourager les séjours de courte durée en offrant des offres attractives et adaptées aux besoins des familles. Le dernier partenariat en date est avec Michelin, avec près de 10 000 salariés pouvant accéder à ces offres préférentielles.
- La deuxième solution vise à organiser des séjours tout compris pour les scolaires et les groupes extra-scolaires. Ces séjours incluent à la fois l'organisation des activités et la mise à disposition d'hébergements par l'OT. D'ailleurs, deux accompagnateurs de montagne travaillent pour l'OT pour organiser ces activités pédagogiques.

Une offre d'hébergement à adapter aux nouveaux objectifs de Pilat Tourisme

L'offre d'hébergement est limitée sur le territoire avec de nombreux hébergeurs mais de petites tailles et diffus, la plus grosse structure est de 9 chambres. On compte un peu plus de 800 lits sur le territoire. Ce déficit se concentre seulement sur une certaine typologie d'hébergements : les hébergeurs de chambres individuelles de grande capacité qui faciliterait l'accueil de groupes et d'entreprises demandant un certain standing de confort. C'est ce qui manque pour accueillir plus de groupes. Le Pilat Rhodanien a des salles de séminaires et des activités adaptées pour les groupes sur son territoire mais il y a un véritable problème d'hébergements. Un déficit déjà aperçu auparavant pour Porte de DrômeArdèche.

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> -Membre du PNR du Pilat: plus de notoriété (lien particulier avec la Région), initiatives et de projets autour du tourisme -un lieu de regroupement de familles urbaines -Offre d'écotourisme variée et reconnu: rando-vélo, riche patrimoine naturel, activités <u>outdoor</u> variées -Etapes de parcours itinérants célèbres -Agrotourisme <u>enotourisme</u> (label Vignoble et Découverte, Pomme du Pilat reconnu) 	<ul style="list-style-type: none"> -Un tourisme d'excursion et non de séjour -Une offre d'hébergements très partiel -Une quasi-absence de TC, problématique pour la promotion de l'écotourisme -Parcours clients très complexe -Mise en réseau des acteurs privées du territoire qui reste parcellaire
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> -Réécriture de la charte du Pilat actuellement -Eco tourisme et tourisme de proximité en vogue et mis en avant par la région et l'Etat -la signature de partenariat avec des CSE d'importantes entreprises locales (Michelin) 	<ul style="list-style-type: none"> -l'équilibre développement touristique et préservation de l'environnement des habitants -le changement climatique (sécheresse, incendies)

I-c.4 L'office de tourisme de Vienne Condrieu



Un OT ayant le budget le plus conséquent en comparaison des autres intercommunalités des Rives du Rhône

L'OT de Vienne Condrieu agglomération fonctionne sous le statut d'Établissement Public à Caractère Industriel et Commercial (EPIC). Ses locaux se trouvent à Vienne, au Pavillon du Tourisme, qui accueillent près de 20 000 visiteurs par an. Ce lieu emblématique accueille les visiteurs avec une vinothèque des cuvées AOC des Côtes-du-Rhône septentrionaux de 10 mètres de haut. En plus de la vinothèque, l'espace Côte&Cuisine offre des découvertes autour de la gastronomie et de l'œnologie.

Près de 20 personnes travaillent à l'Office de Tourisme, dont 18 employés permanents. Environ 6 personnes se consacrent à l'accueil des visiteurs, et leurs fonctions ne se limitent pas à cela. Pendant la période estivale, l'effectif peut atteindre jusqu'à 30 salariés, bien que l'OT ait perdu 2,5 ETP (équivalent temps plein) au cours des deux dernières années. Vienne Condrieu Tourisme gère toutes les compétences touristiques, à l'exception de la gestion des musées, qui est assurée par la commune de Vienne pour les musées locaux et par le département du Rhône pour le site de Saint-Romain-en-Gal.

Un budget conséquent est consacré au bon fonctionnement de l'EPIC avec près de 1.3 millions d'euros alloué par l'intercommunalité auquel on peut rajouter près de 2.2 millions d'euros investis dans des projets d'infrastructures touristiques tel que l'agrandissement de la halte fluvial de Vienne (1.5 millions d'euros) et la création d'un belvédère sur un sentier de contemplation à Tupin et Semons (690 000 euros). Cela représente pour l'année 2024, 2.3% du budget de l'EPCI consacré au développement touristique. L'Office de Tourisme est un acteur majeur parmi les offices de tourisme du SMRR mais un acteur modeste en comparaison avec certains de ses voisins (près de 8 millions d'euros de budget pour d'OnlyLyon, l'OT de la métropole lyonnaise).

Une offre touristique riche et reposant sur 3 piliers complémentaires

L'Office de Tourisme Vienne Condrieu Tourisme se distingue par trois piliers identitaires forts : le patrimoine historique, la viticulture et l'évènementiel. Le patrimoine historique de Vienne est à la fois qualitatif et quantitatif, couvrant des époques variées allant de la période gallo-romaine au médiéval et à l'ère industrielle. Avec cinq musées d'art et d'histoire à Vienne attirant près de 50 000 visiteurs par an et le musée de Saint-Romain-en-Gal accueillant 70 000 visiteurs, le patrimoine gallo-romain est très riche sur ce territoire. On retrouve aussi des châteaux comme celui de Seyssuel, témoignage de l'histoire médiévale de la région.

La viticulture, représentant l'art de vivre, joue un rôle central, intégrant l'œnotourisme et accompagnant la gastronomie. La mise en valeur de cette ressource à travers l'évènementiel culturel est particulièrement marquant, avec des événements comme Jazz à Vienne qui attire près de 230 000 festivaliers. Des excursions sur les coteaux et des événements liant jazz et viticulture illustrent cette synergie unique entre culture et vin mise en valeur par l'OT.

Ces trois piliers sont très favorables au développement d'un tourisme fluvial et d'affaire. La présence de la Via Rhôna, avec 220 000 passages par an, de la halte fluviale accueillant 70 000 croisiéristes, la base nautique Wam Park avec ses 90 000 visiteurs ou encore la richesse de la biodiversité de l'île du Beurre, offrent une offre touristique autour du fleuve très riche. La proximité de Lyon, la présence des vignobles, les infrastructures adaptées et l'excellence de sa gastronomie (2 restaurants étoilés sur l'agglomération) attirent une clientèle touristique d'affaires, qui est la plus dépensiére dans le spectre des multiples types de touristes qu'il existe.

De nombreuses actions de valorisation qui suivent une stratégie cohérente

Sur la base du Schéma touristique de l'EPIC valable pour la période 2019-2024 : une stratégie touristique en cohérence avec les atouts du territoire a été établie. À travers de multiples investissements et d'actions de valorisation de l'OT, c'est toute une offre qui est montée en gamme. De nombreux projets sont en cours pour développer l'attractivité touristique : le patrimoine historique avec la construction ambitieuse d'un musée de l'Histoire de Vienne qui ouvrira d'ici 2027 ; La mise en valeur d'un belvédère à Tupin et Semons pour offrir un panorama unique sur la valeur paysagère du territoire (les coteaux et le Rhône) ; L'expansion de la halte fluviale de Vienne pour accueillir 3 bateaux croisiéristes au lieu de 2 et viser un accueil annuel de 100 000 croisiéristes.

Dans le même temps, l'OT mène de nombreuses actions de valorisation à commencer par le développement d'un pôle « tourisme d'affaire » pour faire de Vienne une véritable destination d'accueil des entreprises à proximité. L'OT mène dans le même temps beaucoup de travail de coopération pour faire vivre l'œnotourisme en mettant en commun de multiples acteurs du milieu du vin : prestataires, viticulteurs, OT voisins, restaurateurs et hébergeurs à travers le label Vignoble et Découverte « Vallée du Rhône – Condrieu – Côte-Rôtie ». Enfin, à travers le nouveau service « click and cycle », l'OT propose une montée en qualité de leur offre d'accompagnement des itinérants et des cyclistes le long de la ViaRhôna à travers la mise en place d'une conciergerie à Vienne, la location de vélos, le portage de bagage et la réservation d'hébergements sur une même plateforme web.

Une offre complète mais qui nécessite une montée en gamme pour répondre aux ambitions de l'OT

Dans l'ensemble, l'offre d'hébergements à Vienne Condrieu est assez importante au premier regard. Il y a près de 2100 lits sur le territoire, auxquels on peut rajouter près de 900 lits supplémentaires en AirBnb (dont près de 500 qui se situent à Vienne). L'OT n'est pas forcément dans une optique de développement de l'offre d'hébergement touristique. Ils sont bien dotés à Vienne, l'attraction touristique principale de l'intercommunalité, avec plus de 500 lits en hôtels. Cependant, cette offre peut souffrir de quelques faiblesses sur sa cohérence avec la typologie touristique du territoire :

Il manque des résidences de tourisme et des hôtels avec une qualité suffisante. Les infrastructures et les activités pour accueillir des groupes et notamment des entreprises sont en nombre sur le territoire mais il manque une offre d'hébergement suffisante pour un véritable développement de cette typologie touristique. Il y a un enjeu de montée en gamme que l'on retrouve aussi dans les hébergements de plein air. Les campings existent sur le territoire mais ne répondent pas au mieux au besoin des touristes en itinérance et en augmentation continue et aux besoins qui évoluent. Avec la démocratisation de l'itinérance, les besoins deviennent plus nombreux (public néophyte à la recherche d'un certain confort). Ces campings ont une amplitude calendaire limitée et n'acceptent pas toujours la nuitée unique. Ce problème de montée en gamme sera résolu en partie avec l'ouverture cette année du village Utopia de Condrieu. Le Bed And Bicycle, péniche avec nuitées de haute qualité sur le Rhône, est aussi une réponse à la diversité et montée en gamme de l'offre en lien avec la Via Rhôna.

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Très bien desservi par axe routier et ferroviaire - Richesse du patrimoine historique et culturel de Vienne et ses alentours - Offre œnotourisme très développée - OT très actif et riche en idées et doté de moyens - En lien avec de nombreux acteurs inter et intra territorial - offre hôtelière équilibrée sur le territoire 	<ul style="list-style-type: none"> - Problème de mobilité au sein du territoire (Est-Ouest) - Vienne qui peut-être bruyante, problème de confort pour l'habitant et d'expérience pour le touriste - Qualité de logement plein air ne correspond pas à la nouvelle clientèle de la ViaRhôna
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Fort potentiel de développement de tourisme fluvial (ViaRhôna et croisière) et d'affaire - Bien perçu par les élus et les responsables du tourisme (Schéma de Développement touristique) - La construction du musée de l'histoire de Vienne 	<ul style="list-style-type: none"> - La place des logements consacrés au Airbnb notamment dans Vienne - La question des îlots de chaleurs dans Vienne

I-c.5 Entre Bièvre et Rhône Tourisme



Une structure intégrée au sein de la communauté de commune

L'Office de tourisme Entre Bièvre et Rhône, une régie indépendante au cœur de la communauté de commune qui est rattachée au pôle économie de proximité en charge de la gestion des projets d'aménagements. L'OT est composé de 3 ETP avec 4 employés qui sont répartis dans deux bureaux d'informations : un à Saint Maurice l'Exil, dans les locaux de la communauté de communes et un autre à Beaurepaire. L'OT est né à la suite de la fusion entre les deux anciennes intercommunalités : Pays Roussillonnais et Territoire de Beaurepaire en 2019. Son budget modeste à hauteur de 850 000 euros qui est composé principalement de subvention de l'intercommunalité, de la taxe de séjour (représentant 15% de son budget) et de fonds propres représentant un apport faible sur le budget avec une vente de produits ou de services très limités. Cela représente une faible part du budget de l'intercommunalité à hauteur de 0.8%

A noter la présence d'un port de plaisance aux Roches de Condrieu, qui possède un budget équivalent à celui de l'Office de Tourisme et qui représente une pièce maîtresse de l'offre touristique sur le territoire d'EBER. Si l'on prend en compte ces coûts pour cette infrastructure touristique (qui n'est pas sous la responsabilité de l'Office de Tourisme) dans le budget consacré au tourisme, alors l'investissement d'EBER s'élève à 1.7%. Bien qu'il ne possède pas d'un porte étendard touristique comme le possèdent des voisins plus ou moins directs, l'OT d'EBER se décrit comme un camp de base dans la vallée du Rhône (d'après ses propres mots), attirant principalement une clientèle de proximité. L'offre touristique du territoire d'EBER se situe à la croisée de plusieurs axes.

D'abord, un tourisme vert qui englobe les randonnées, les loisirs de plein air et la richesse naturelle de l'île de la Platière. On trouve aussi ces activités au cœur d'espaces particulièrement ruraux et peu denses à l'est du territoire, anciennement l'intercommunalité du Territoire de Beaurepaire. Un autre axe se situe le long du Rhône, l'ex-territoire du Pays Roussillonnais, avec des activités liées au fleuve comme la base nautique Wam Park (Vienne Condrieu Agglomération), le port de plaisance, Les Roches de Condrieu et la proximité avec la ViaRhôna. Enfin, le patrimoine qu'il soit historique avec ses nombreux châteaux (Roussillon, Albon, etc...) ou artisanal avec de l'agrotourisme reposant sur un fort lien entre l'OT et les producteurs et la place prépondérante de l'industrie (patrimoine industriel autour de Roussillon et centrale nucléaire de Saint Maurice l'Exil). Sillonnant ce territoire mêlant espaces ruraux et des abords du Rhône urbanisés, on retrouve des chemins de pèlerinage et la Via Rhôna entraînant la venue d'itinérants. EBER possède donc de nombreux atouts pour développer un concept pertinent aujourd'hui : le «slow tourisme», qui invite à voyager en prenant son temps, redécouvrant la diversité des paysages et du patrimoine.

Une nécessité d'inscrire EBER dans le paysage touristique du SMRR

EBER recherche à être inscrit pleinement dans le paysage touristique du SMRR, alors qu'elle partage aujourd'hui très peu de connexions avec les territoires voisins du SMRR.

C'est un défi amplifié par l'absence de schéma touristique sur son territoire. Pour l'OT, deux conditions semblent essentielles pour y parvenir :

Premièrement, EBER cherche à définir une identité à ce territoire nouvellement fusionné en affirmant que ce dernier n'est pas seulement industriel mais également touristique. Pour cela, l'OT cherche à créer des liens entre les deux territoires qui ont nouvellement fusionné : cela passe par la création dans les mois qui viennent d'une carte de randonnées sur l'ensemble du territoire mais aussi en promouvant des activités culturelles aux 4 coins de l'intercommunalité pour créer du liant ou encore en mettant en avant les producteurs locaux (avec des rando du mois à la découverte de ces derniers) et les savoir-faire industriels. Ici, ils cherchent à montrer les bénéfices que peut apporter un axe touristique à ce territoire : une plus grande cohésion sociale et un atout économique en complément de l'industrie.

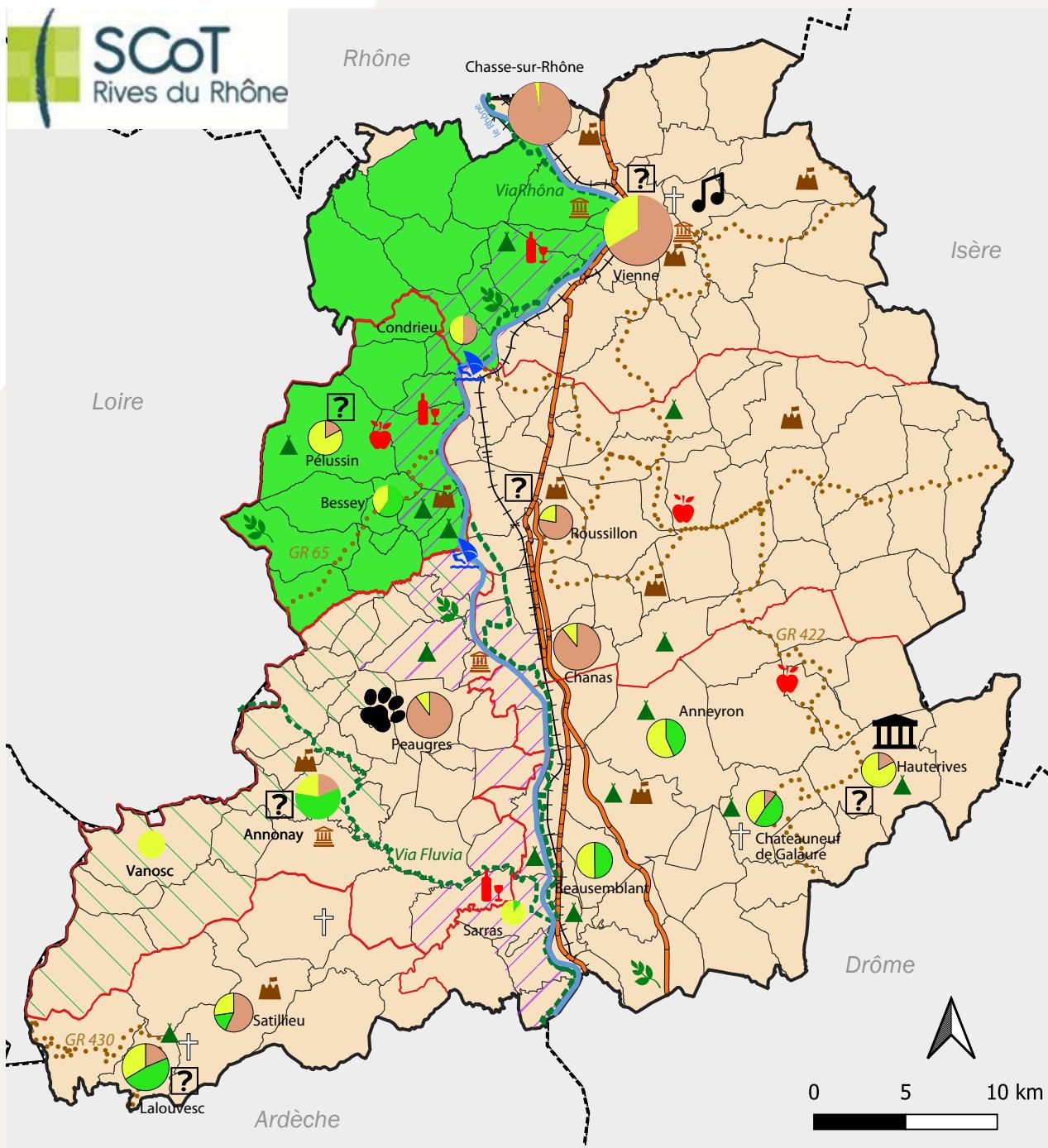
Deuxièmement, l'OT cherche à créer du liant avec les autres EPCI en favorisant le maillage territorial avec ses voisins. Pour cela, l'initiative principal est de se concentrer sur le projet majeur en commun dans les territoires du Scot : la ViaRhôna (voir la partie du même nom). Cela implique des travaux autour du port de plaisance des Roches de Condrieu pour le rendre plus accessible aux cyclistes et obtenir le label Accueil Vélo. Le recrutement d'un chargé de mission pour établir un lien entre l'Office de Tourisme et la ViaRhôna médiane fait partie aussi des initiatives entreprises. Enfin, l'OT mène une réflexion pour être mieux connecté à la ViaRhôna (se situant principalement sur la rive droite) sur tous les franchissements existants entre les deux rives sur leur territoire.

Une offre satisfaisante d'hébergements dans lequel on retrouve des points faibles à combler

L'hébergement touristique d'EBER est diversifié et nombreux mais il peut présenter des lacunes importantes dans certains aspects. Sur son territoire, on dénombre près de 4 500 lits répartis dans 187 hébergements, dont environ 3 000 lits se trouvant dans des campings. L'offre de plein-air est bien développée avec notamment un camping à Beaurepaire sous gestion intercommunale. Toutefois, il existe un manque notable de logements adaptés aux voyages d'affaires, la centrale nucléaire de Saint Maurice l'Exil à dû construire son propre parc immobilier pour accueillir cette demande. En dehors du voyage d'affaires, il y a également un déficit en logements de groupes, ce qui constitue un véritable besoin non satisfait. Dans le même temps, il existe une demande importante en hébergement en lien avec une activité événementielle notable se situant chez les intercommunalités voisines comme Vienne Condrieu et le Jazz à Vienne.

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Territoire très bien desservi en étant sur l'axe de l'A7 - Le deuxième plus grand port de plaisance du Rhône (Les Roches de Condrieu) et île de la Platière - Un territoire adapté au slow tourisme : beaucoup de sentiers, agrotourisme et de patrimoines culturels (châteaux) 	<ul style="list-style-type: none"> - Recherche d'une identité et d'une stratégie touristique du territoire - Aucun site touristique phare - Tourisme fluviale très peu relié au reste du territoire - Peu de liens avec ses voisins du SMRR
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Recrutement d'un chargé de mission pour l'intégration d'EBER à la ViaRhôna 	<ul style="list-style-type: none"> - Budget modeste consacré au tourisme - Absence de schéma touristique = ne pas reconnaître la dimension touristique que peut avoir EBER

Carte synthétique de l'offre touristique du SMRR :



Périmètre de protection

- AOP de vins protégés
- PNR du Pilat
- Future expansion du PNR du Pilat

Sites touristiques

- Sites majeurs du territoire
- Patrimoine historique (musée, religieux, bâti)
- Activités outdoor (nautique, patrimoine naturel remarquable)
- Gastronomie et oenotourisme
- Office de tourisme intercommunaux

Hébergement touristique en nombre de lits

- Hôtels (en %)
 - Gîtes d'étapes (en %)
 - Meublés touristiques (en %)
- Nombre de lits touristiques
- | |
|-----|
| 500 |
| 250 |
| 100 |

- Camping majeur du SMRR

Axe de communication

- axe ferroviaire (TER)
- Véloroute
- Sentier de Grande Randonnée (GR)
- NA7_final
- Le Rhône

Limites administratives

- Limites départementales
- Limites du SMRR
- Limites intercommunales

I-D Les travaux de Magali Talandier de 2023 : le besoin de mise en réseau de l'offre touristique du SMRR

Après cette première phase de l'état des lieux de l'offre et de la stratégie touristique existante au sein de chaque intercommunalité du SMRR, un panorama plus ou moins complet est obtenu sur le territoire du Scot. Pour aller plus loin, il faut observer les principaux enjeux de l'activité touristique à l'échelle du SMRR au-delà de l'échelle intercommunale.

Une première étude sur le panorama économique des Rives du Rhône menée en septembre 2023 par l'économiste Magali Talandier apporte des enseignements sur l'activité touristique à l'échelle du Scot. Comme observé au cours de cette première partie de diagnostic, l'activité touristique est riche et variée sur le territoire du SMRR. On note la présence de sites touristiques attractifs, une grande variété de typologies touristiques et des stratégies touristiques variées et répondant à de multiples physionomies qui sont mise en place par les différents offices de tourisme intercommunaux. Cependant cette offre pourrait être plus efficiente d'après l'analyse de Magali Talandier qui définit cette dernière de la manière suivante « une offre touristique riche mais insuffisamment connue et peu mise en réseau à l'échelle Rives du Rhône ». Contribuer à combler ses faiblesses, c'est contribuer à une meilleure attractivité du territoire et à une meilleure image, soutenir le commerce local, apporter des richesses externes et répondre au mieux aux défis de la transition écologique que connaissent et vont connaître les Rives du Rhône dans les années à venir. Une volonté d'échange et d'interactions qui est partagée par tous les acteurs rencontrés dans le cadre de ce diagnostic territorial.

Extrait de L'étude sur le panorama économique du SMRR Rives du Rhône (septembre 2023) de Magali Tallandier

SYNTHESE LES IMPACTS TERRITORIAUX D'UN MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIALO-INDUSTRIEL

Le profil « industrialo-résidentiel » du territoire est un atout, mais qui peut aussi générer des tensions (acceptabilité des activités industrielles de plus en plus difficile ; problématique de l'accès à l'emploi féminin ; impacts environnementaux ; beaucoup d'emplois intérim !!). Ce profil reste une spécificité peu commune en France, avec – en plus – la proximité des axes de communication, le potentiel du fluvial, et le voisinage d'une métropole hyper-dynamique. Le tourisme peut très certainement être un peu plus développé, à l'échelle là-encore du SMRR, pour venir apporter des richesses externes et soutenir le commerce local.

3// La faiblesse de l'économie touristique : mirage ou potentiel levier ?

Constats :

- en nombre d'emplois et en retombées économiques pour le territoire
- une offre touristique riche mais insuffisamment connue et peu mise en réseau à l'échelle Rives du Rhône. Une réflexion sur le tourisme encore pensée au niveau départemental et un potentiel touristique souvent éclipsé par des sites / pôles d'attraction mieux identifiés au niveau de chaque département.

Enjeu à travailler collectivement :

- quels leviers activer ? Quelles complémentarités trouver ?
- Quel marqueur identitaire ? Jusqu'où peut-on aller dans ce domaine ?

En partant de ce postulat, il faut pouvoir évaluer à quelle étape en est cette mise en réseau de l'offre touristique et par quel biais et quels leviers évoluent ces liens entre les territoires. A travers les entretiens avec les principaux acteurs institutionnels du tourisme, l'existence de 5 facteurs semblent pouvoir expliquer les liens et les projets qui existent d'une manière plus ou moins importante entre les intercommunalités. Ils seront décrits et analysés par la suite pour pouvoir établir une synthèse des liens existants entre les acteurs du territoire et notamment entre les intercommunalités du SMRR. Cette analyse sera la base sur laquelle s'appuiera le plan d'action dans un second temps de ce diagnostic territorial.

I-E Les facteurs à l'origine des liens existants ou non entre les intercommunalités autour de l'offre touristique du territoire

I-e.1 Les typologies de la clientèle touristique dans le SMRR

Les typologies similaires, vues dans la partie précédente, vont faire émerger des classes de touristes communes entre différentes intercommunalités. Il existe des similarités de touristes à deux échelles : une à l'échelle de l'ensemble du SMRR et l'autre à l'échelle de seulement quelques EPCI à l'intérieur et hors du territoire.

Des publics sont communs à l'ensemble du territoire par leur position géographique et des publics plus propres à certaines typologies présentes seulement dans certaines intercommunalités.

De part cette existence de visiteurs communs, les OT intercommunaux voisins créent des liens formels et informels entre eux. Comme l'explique le directeur d'un OT du territoire, son travail est de faire le lien entre une cible mise en évidence par l'OT et une offre qui doit se construire autour de cette cible. Pour produire cette offre, il est efficace d'échanger et de coconstruire avec des confrères cherchant à développer une offre similaire.

Une destination propice à un tourisme de proximité attirant des excursionnistes et des courts séjours

- Une zone d'achalandage avec un potentiel de visiteurs très important. La situation géographique du SMRR est très favorable à l'accueil de touristes qui s'explique par deux éléments principaux : sa proximité géographique avec des bassins de vie très peuplés et sa structuration autour d'un axe de passage majeur en France : l'axe Lyon-Marseille.

Temps	Population résidente et marchés naturels
45 min	<p>2,7 millions d'habitants :</p> <ul style="list-style-type: none">• 59 % dans le Rhône• 15 % dans la Loire• 13 % en Isère• 6 % dans la Drôme• 4 % dans l'Ain <p>Une zone de chalandise qui s'étend principalement sur 3 départements : le Rhône, la Loire et l'Isère et touche les villes de Lyon, Villefranche-sur-Saône, Bourgoin-Jallieu, Valence et Annonay.</p>
1h30	<p>5,2 millions d'habitants :</p> <ul style="list-style-type: none">• 33 % dans le Rhône• 22 % en Isère• 14 % dans la Loire• 10 % dans l'Ain• 8 % dans la Drôme <p>Une zone de chalandise qui s'étend de la Drôme à la Saône-et-Loire et touche les villes complémentaires de Mâcon, Bourg-en-Bresse, Aix-les-Bains, Grenoble, Montélimar et Roanne.</p>
2h00	<p>7 millions d'habitants :</p> <ul style="list-style-type: none">• 24 % dans le Rhône• 17 % en Isère• 10 % dans la Loire• 8 % dans l'Ain• 7 % dans la Drôme <p>Une zone de chalandise qui s'étend du Vaucluse au Jura et touche les villes complémentaires de Beaune, Genève, Avignon, Le Puy-en-Velay et Clermont-Ferrand.</p> <p>40% des habitants de la zone ont entre 25 et 54 ans.</p>

Comme l'illustre ce tableau publié dans le schéma touristique de Vienne Condrieu Tourisme², la zone de chalandise de l'influence touristique du SMRR est très intéressante. Ce sont près de 7 millions d'habitants qui se trouvent à moins de 2 heures de route des attractions touristiques du territoire.

²Consultable en suivant ce lien : <https://www.calameo.com/books/005748278d5f0b95f1fcc>

Ce nombre conséquent s'explique par la présence de Lyon et Saint-Étienne au Nord, de Valence et Montélimar au Sud et de Grenoble à l'Est. Cette distance est parfaite pour une excursion ou bien un court séjour touristique (le temps d'un week-end).

Le tourisme de proximité répond aussi à une conjoncture actuelle, à la suite de la crise du Covid et de l'inflation des prix (notamment sur les énergies fossiles), qui pousse de plus en plus de Français à rechercher des destinations touristiques plus proche de chez eux. Une vraie opportunité pour le territoire.

Le SMRR, qui est structuré le long du Rhône, l'est aussi le long d'axes de transports primordiaux en France. Que ce soit par la route, la N7 et l'A7, par le Rhône, transport fluvial, ou bien par le ferroviaire, 6 gares TER, c'est l'ensemble de notre territoire qui est accessible pour les visiteurs voulant le découvrir. L'excellence de l'axe de circulation Nord-Sud ne doit pas cependant faire oublier les importantes difficultés que connaissent les individus voulant se déplacer d'Est en Ouest au sein du SMRR (voir la partie enjeux mobilité).

- Des excursionnistes, des city breakers et des itinérants le temps d'un week-end

Avec ces facilités d'accès, on retrouve principalement des excursionnistes, des itinérants ou des touristes en séjour court. Ce sont les types de visiteurs majoritaires que l'on retrouve au sein d'un territoire de tourisme de proximité. On estime, en fonction des intercommunalités et de leur typologie touristique, que près de 50 à 66% des visiteurs sont de la région. La typologie touristique est très bien adaptée à la venue de ces touristes.

- Les OT du SMRR à la recherche d'une augmentation de la durée du séjour moyen

Un des principaux axes de développement sur lequel se concentre les OT intercommunaux est d'augmenter la durée moyenne des séjours sur le territoire. Dans l'ensemble, les OT sont satisfaits du nombre de visiteurs mais observent des axes d'amélioration dans la durée du séjour. Pour citer des exemples : pour le Pilat Rhodanien, le but est de passer d'une destination d'excursionniste à une destination aussi de séjour. Alors que chez Porte de DromArdèche, le but va être d'allonger la durée moyenne qui est de 3 à 4 nuits.

- Une saison étendue mais très dépendante de la météo pouvant attirer des publics nouveaux.

L'avantage d'un tourisme de proximité c'est qu'il entraîne une grande flexibilité et peut entraîner un court séjour ou une excursion le temps d'un week-end par exemple. Cela sous-entend hors des temps de vacances scolaires. De plus, avec une typologie touristique qui est peu dépendante des saisons (pas de stations d'hiver ou balnéaires), la saison touristique du SMRR est très étendue (avec des pics évidents en été). Ce territoire qui propose une offre de tourisme vert et de plein air, en majorité, est très dépendant de la météo. On assiste à de grandes variations de fréquentation du territoire en fonction du temps d'un week-end à l'autre.

Des profils de touristes propres aux typologies des territoires (différences)

En fonction des typologies touristiques des différentes intercommunalités, 3 acteurs types émergent au sein et en dehors de ce tourisme de proximité global dans les frontières du SMRR :

- Un public senior et csp+ à la découverte du vin le long du Rhône en passant par Vienne

Le public senior et de cadres (CSP+) est très présent sur le territoire du SMRR. Ce type de touristes, fortement attiré par les activités gastronomiques, l'œnotourisme et les croisières fluviales, est particulièrement nombreux à Vienne Condrieu, une région qui regroupe ces trois activités emblématiques. On les retrouve également le long de la rive droite du Rhône, explorant les caves à vins, ou naviguant sur le Rhône à bord de bateaux de croisière. Ce type de court séjour est très bénéfique pour le territoire, car ces visiteurs sont parmi ceux qui dépensent le plus, avec des dépenses deux fois supérieures à celles des itinérants ou des excursionnistes (voir rapport de Vienne Condrieu tourisme). Cette réalité explique la volonté des EPCI d'allonger la durée de séjour des visiteurs. En outre, ce public est géographiquement diversifié, avec une majorité de touristes étrangers parmi les croisiéristes, 85% dont beaucoup d'américains, ce qui renforce l'importance de ce segment pour l'économie locale.

- Des familles à la recherche d'évasion et d'activités de plein-air

Les familles en quête d'évasion et d'activités en plein air trouvent leur bonheur sur le SMRR à l'exception de la région de Vienne. Ces familles explorent souvent ensemble trois attractions emblématiques : le Safari de Peaugres, le Palais Idéal du Facteur Cheval et le Train de l'Ardèche (hors Rives du Rhône). Chaque année, ces sites attirent entre 200 000 et 300 000 visiteurs, elles forment une destination à part-entière avec des familles qui découvrent au cours du même séjour ces 3 attractions. Cela crée une synergie importante entre les OT d'Annonay Rhône Agglo, de Porte de Drôme Ardèche et, au-delà du SMRR et d'Arche Agglo. Les séjours dans ces régions sont généralement plus longs, avec une moyenne de 3 à 4 nuits, les familles optant souvent pour des hébergements en plein air, principalement des campings. Ces campings, gérés par des étrangers, sont reconnus dans leurs pays d'origine et ils attirent une clientèle internationale, composée en grande majorité de néerlandais mais aussi d'anglais, de belges et de suisses.

- Des individus en quête de sens et d'un nouveau lien avec la nature, le slow tourisme, monte petit à petit

Les individus à la recherche de sens et de renouvellement d'un lien avec la nature sont très présents en Ardèche Grand Air, notamment dans le secteur du Val d'Ay, ainsi que dans le Pilat Rhodanien et à l'est d'Entre Bièvre et Rhône, les zones qui sont parmi les moins denses du territoire. Ce type de touriste, encore assez mineur malgré une forte hausse en lien avec les tendances touristiques actuelles, est attiré par les richesses et le calme de ces territoires. Plus particulièrement par le tourisme cultuel du Val d'Ay et par la nature et la culture des villages de caractères (Malleval et Maclas) du Pilat Rhodanien. Ces visiteurs choisissent souvent de loger dans des meublés touristiques ou dans des gîtes de groupes, adaptés aux pèlerins et aux itinérants qui empruntent les sentiers de grande randonnée (le chemin de Compostelle ou de Saint Régis) et les voies cyclables (Via Fluvia, Traversée en VTT du PNR du Pilat) de ces territoires.

I-e.2 Enjeux et problématique communes

Un partage d'enjeux et de problématiques : la transition écologique (la gestion de l'eau, l'évolution des habitudes touristiques), la mobilité (TC et mobilité douce limité), l'habitat et l'hébergement (AirBnb, manque de qualité et de diversité)

Au-delà de clientèle commune, des liens entre les acteurs territoriaux dans la mise en tourisme de leur territoire peuvent se créer autour de la résolution d'enjeux et de problématiques communes. Au fil des entretiens, trois grandes catégories de problèmes sont réapparues très fréquemment autour de trois thématiques clés du Scot : l'adaptation du territoire aux changements climatiques, la mobilité et l'habitat. Cela nous rappelle à quel point la dimension touristique est un angle transversal et que le Scot doit le prendre en compte dans sa rédaction. Au sein de cette partie, nous observerons ces enjeux communs, comment les acteurs les perçoivent et quelles initiatives ils mettent en place pour les résoudre, pour mieux comprendre la nécessité des territoires du Scot à travailler ensemble à la résolution de ces enjeux clés dans la mise en tourisme.

I-e.3 Le changement climatique

Le dérèglement climatique mondial et qui touche tout particulièrement la France se trouve sur le continent qui connaît la plus forte augmentation de température du monde. Ce dérèglement climatique demande la mise en place de deux types d'actions dans l'ensemble des secteurs qui composent notre société : des actions d'atténuation, c'est-à-dire pour réduire notre empreinte carbone, et des actions d'adaptations, pour adapter nos sociétés aux évolutions climatiques que nous connaissons. Le tourisme ne déroge pas à cette règle fondamentale, lui qui est à l'origine de 8% des émissions de gaz à effet de serre en France.

Les nouvelles problématiques qu'impliquent le dérèglement climatique sur un territoire de tourisme de pleine nature...

D'après les entretiens menés pour ce rapport, deux risques principaux liés au dérèglement climatique sont observables depuis quelques années sur le territoire : la montée des températures et la question de la gestion de l'eau.

Ces dernières années, Les Rives du Rhône ont connu des sécheresses à répétition qui devraient être toujours plus fréquentes dans les prochaines années comme le prévoit le GIEC. On peut citer la sécheresse de 2022 qui a été un électrochoc dans de nombreux secteurs dont celui du tourisme. En effet, la sécheresse a eu des effets concrets sur la fréquentation et la saisonnalité de l'activité touristique. Dans un territoire où les activités de plein air sont prédominantes (principalement au Sud et à l'Ouest du territoire), la météo est une donnée fondamentale dans la venue ou non des touristes. S'il fait des températures caniculaires durant la majeure partie de l'été comme en 2022 ou bien un temps très pluvieux durant l'ensemble du printemps comme en 2024, alors la fréquentation touristique est fortement impactée. De plus, la répétition de ces températures excessives entraîne l'affaiblissement des taux de remplissage des nappes phréatiques et donc un accès à l'eau qui peut devenir critique. En 2022, l'intercommunalité d'Annonay Rhône Agglo a dû adopter un système de redistribution solidaire de l'eau entre les communes pour éviter que certaines n'aient tout simplement plus accès à l'eau. Un autre lieu où l'accès à l'eau est critique sur le SMRR est la vallée de la Galaure en Porte de Drôme-Ardèche.

Entre l'usage de l'eau pour les besoins premiers des habitants, des agriculteurs, des industrielles et des acteurs du tourisme (comme les campings) ce sont des concessions et des adaptations importantes qui vont devoir être adoptées pour baisser la consommation d'eau de près de 40% sur le territoire de la Galaure.

De plus, au-delà de ces dangers directs, le dérèglement climatique implique aussi indirectement sur ces territoires de pleine nature un devoir d'exemplarité auprès des touristes. Ces touristes de proximité et amateur de slow tourisme, urbanisés et parfois non véhiculés, sont sensibles à l'approche environnementale et l'empreinte carbone de leurs vacances. Dans le futur, on peut imaginer des touristes considérer comme critère principal l'exemplarité écologique dans leur choix de destination touristique. L'émergence de futurs classements sur l'éco responsabilité de territoire et la création des étiquettes ADEME laissent présager une importance particulière à un tourisme respectueux. Le directeur de l'OT Autour du Palais dit la chose suivante sur cette thématique : « Il y a 15 ans la révolution était la transition numérique, aujourd'hui c'est la transition écologique.



Mesures prises par le préfet de l'Ardèche durant les sécheresses de 2022

...Les opportunités insoupçonnées du dérèglement climatique sur l'activité touristique du SMRR

Cette évolution centrale ne représente pas seulement des aménités négatives à régler mais aussi de vraies opportunités pour le territoire du SMRR. Cette clientèle particulière est aussi une clientèle en augmentation et qui devrait avoir tendance à être plus nombreuse dans les années à venir et donc faire de ces territoires d'activités touristiques de plein air des destinations recherchées. On assiste, notamment autour de Grenoble, à une augmentation du flux touristique dans les stations de montagnes en été, des citadins fuyant la chaleur étouffante des grandes métropoles. Ce même phénomène a des chances de se développer dans les zones de moyennes montagne au cœur du PNR du Pilat ou des plateaux Nord-Ardéchois.

De plus, on assiste aussi ces dernières années à un début de rééquilibrage des flux touristiques entre les territoires très touristiques du Sud de l'Ardèche et de la Drôme et des territoires plus au nord du département se trouvant au cœur du SMRR. Cette évolution s'explique notamment par la volonté de fuir le surtourisme de ces régions et de se tourner vers des territoires plus septentrionaux aux climats un peu plus cléments. Durant l'été 2022, lorsque les activités touristiques ont été à l'arrêt dans le sud de ces départements, Ardèche Grand Air a réalisé ses meilleurs chiffres. Ce même phénomène commence à être visible à une autre échelle avec une augmentation de touristes venant de l'Hérault notamment.

Des actions d'adaptations entreprises par les acteurs touristiques

Pour répondre à ces nouvelles problématiques et opportunités qui se présentent pour les territoires du SMRR, les offices de tourisme intercommunaux ont mis en place des premières actions. Avec les moyens que sont ceux des O.T, ce sont des solutions d'adaptation, c'est-à-dire qui ne font pas évoluer directement l'empreinte carbone de l'activité mais qui adaptent l'activité à répondre à ce nouveau paradigme. Pour des réponses d'atténuation, c'est avec l'aide d'acteurs à des échelles plus importantes sur le territoire que des réponses pourront apparaître (voir la partie sur les acteurs fédérateurs). Deux axes d'adaptations principaux sont privilégiés par les OT :

L'axe principal est celui du travail avec les partenaires privés du territoire. Comme on a pu le voir avec l'OT Porte de DrômArdèche précédemment, un important travail d'acculturation est engagé auprès des prestataires touristiques qui cherchent à entraîner des pratiques plus respectueuses pour l'environnement de la part des partenaires privés du territoire. De nombreuses réunions sont organisées auprès d'organismes comme l'ADEME pour inciter à l'adaptation des pratiques touristiques. Un double objectif se cache derrière ce travail : la baisse de l'empreinte carbone de l'activité touristique et assurer une image favorable et bénéfique pour créer et maintenir une image positive de ces territoires comme étant éco-responsables. Comme le souligne les directrices des OT d'Entre Bièvre et Rhône et du Val d'Ay, les prestataires ayant suivi cette voie connaissent une amélioration de leurs taux de fréquentation.

En parallèle de ce travail, les OT mènent des actions pour adapter leurs offres touristiques à un tourisme plus durable. Même si cela reste encore assez limité, on peut citer quelques-unes de ces initiatives : Une offre d'activités à faire en fonction de la météo du jour sur le site web de Porte de DrômArdèche, la future mise en place de nouveaux aménagements touristiques à la hauteur des nouvelles attentes environnementales comme des haltes rafraîchissantes sur les chemins de randonnées à Annonay Rhône Agglo ou mieux relier les territoires au Rhône et à ses activités nautiques. Des réflexions sont aussi menées sur l'adaptation horaire des activités touristiques, notamment par le directeur de l'OT de Vienne Condrieu, avec des horaires qui seraient calées sur l'exemple de la Péninsule Ibérique. On parle « d'hispanisation » des activités touristiques mais qui impliquent de profonds changements dans notre société comme laisse entrevoir l'ampleur de l'évolution de notre monde avec le dérèglement climatique.

I-e.4 La mobilité

Un autre enjeu qui ressort de manière très visible au sein des entretiens est la question de la mobilité au sein des intercommunalités et plus précisément des axes Est-Ouest qui concentrent de nombreuses difficultés. La difficulté de déplacement est un enjeu majeur pour les habitants mais aussi pour les touristes qui souhaitent découvrir le cœur des territoires et leurs sites touristiques majeurs. Elle a un lien fort avec le premier enjeu exposé auparavant en tant que solution d'atténuation au changement climatique.

Un état des lieux : une mobilité Est-Ouest très partielle voire inexisteante sur le territoire

La mobilité le long des ramifications Est-Ouest dans le SMRR est très difficile. La plupart des axes de communications se situent le long du Rhône du Sud au Nord, territoire les plus denses et peuplés du SMRR. Les prolongements d'Est-Ouest sont bien moins fournis et connaissent des problématiques assez communes aux espaces ruraux : sans voiture individuelle, il est quasi impossible de se déplacer ou bien sur des horaires très restreints. Le développement des mobilités douces et des transports en commun n'est que trop peu avancé. Même si ce niveau de difficulté atteint des niveaux plus ou moins important en fonction des EPCI, c'est une problématique partagée de tous.

D'une perspective touristique, l'accès à certains sites majeurs du territoire peut-être particulièrement compliqué sans une voiture individuelle. Ici, on peut évoquer le PNR du Pilat, Peaugres ou bien le Palais Idéal du Facteur Cheval. Ce sont près de 90% des touristes et visiteurs qui viennent en voiture pour découvrir ces lieux. Pour des touristes peu préparées ou peu au courant de la situation, ces derniers se retrouvent parfois à commander des taxis pour atteindre certains sites touristiques.

Une situation touristique paradoxale au cœur des territoires de pleine nature

La situation est particulièrement paradoxale et en incohérence avec l'offre touristique mise en avant et la clientèle que veulent attirer ces territoires. En effet, que ce soient les touristes visés par des territoires de pleine nature ou bien de tourisme plus urbain comme à Vienne, la situation ne colle pas à l'image que l'on souhaite accorder à ces territoires. Les touristes de proximité sont souvent peu véhiculés notamment les city-breakers ou bien des amateurs de slow-tourisme.

Dans le cadre de la réduction de l'empreinte carbone des activités du territoire, il est important de trouver des solutions alternatives où l'obstacle principal est le manque de moyens financiers et humains pour assurer un service de qualité sur l'ensemble des territoires. Cependant, les collectivités à de multiples échelles sont en train ou ont mis en place récemment des alternatives pour réduire les inégalités de mobilité.

Des réponses aux formes multiples répondant aux spécificités du territoire :

La mise en place de nouvelles lignes de bus

Dans de nombreux territoires du SMRR, les collectivités territoriales cherchent à remodeler le système de transports en commun pour répondre aux nouveaux besoins des habitants. À travers des plans de mobilité, ce sont les réseaux qui évoluent plus ou moins en prenant en compte l'aspect touristique de ces territoires; comme le redéploiement du transport en commun sur la communauté de communes d'Entre Bièvre et Rhône.

Le réseau L37 a mis en place une navette pour les travailleurs de la zone d'activité INSPIRA et un service de transport à la demande et sous réservation, à l'image de ce qui est mis en place à Vienne Condrieu.

On retrouve aussi des applications de covoiturage solidaire pour les territoires les plus ruraux, comme le Val d'Ay ou le Pilat Rhodanien, qui sont les moins bien fournis en transports en commun. Cependant, ces réseaux ne sont pas adaptés au tourisme avec des horaires ne répondant pas aux besoins touristiques comme l'absence de transports le dimanche notamment.

A l'inverse, des lignes ont été mises en place pour répondre aussi aux besoins touristiques de certains EPCI. Au cœur d'Ardèche Grand Air, de nombreux bus ont été mis en place ou ont vu leur fréquence augmenter notamment le week-end et l'été pour faire le lien avec les gares TER et des sites touristiques majeurs du territoire. On peut se rendre plus facilement à Annonay et Lalouvesc en partant d'une grande ville comme Lyon le temps d'une journée ou d'un week-end.

Des infrastructures de mobilité douce en pleine expansion

En parallèle, les réseaux de mobilité douce, tel que les pistes cyclables, sont en pleine expansion, encouragés par la réussite des véloroutes comme la ViaFluvia et la ViaRhôna. Que ce soit pour aller au travail ou voyager, de nombreuses portions sont créées à travers d'importants schémas de développement de déplacement doux. Par exemple, un schéma de déplacement cyclable est en train de se développer à Entre Bièvre et Rhône à la suite des travaux d'accessibilité en vélo du port de plaisance des Roches de Condrieu. Celui de Porte de DrômeArdèche se met en place avec la création de pistes cyclables le long de la Vallée du Rhône.

I-e.5 L'habitat et la nouvelle place des logements Airbnb

Le troisième enjeu qui semble intéressant à mettre en avant au sein de ce rapport sur le tourisme dans le SMRR est l'opinion que possèdent les acteurs institutionnels du tourisme sur la question des logements Airbnb. Il est très intéressant d'explorer cette question avec des opinions très contrastées et qui mettent en évidence des réalités différentes du logement touristique au sein des EPCI.

Des logements Airbnb omniprésents au sein des Rives du Rhône

Airbnb est devenu omniprésent depuis 10 ans en France et ailleurs. Ce nouveau type d'hébergement touristique répond à de nouveaux besoins des touristes qui sont appréciés pour leur accessibilité d'un point de vue financier et de la grande liberté qu'ils offrent à ces derniers. Le territoire du SMRR ne déroge pas à ce boom généralisé. En rajoutant aux chiffres d'hébergements touristiques trouvés au sein de la base de données APIDAE (auxquels on enlève les hébergements de plein air tel que les campings) ceux de l'application Airbnb, on obtient des résultats stupéfiants sur le territoire. Sur l'ensemble du Scot, l'offre d'hébergement touristique augmente de près de 50%. Cette augmentation très importante cache des disparités à différentes échelles entre les EPCI mais aussi entre les communes.

L'EPCI qui voit la plus forte augmentation de son parc immobilier touristique est le Pilat Rhodanien avec une augmentation de près de 77%. On peut sûrement expliquer une telle augmentation par une offre d'hébergement très partielle sur ce territoire avec des carences sur certains aspects. A l'inverse, le Val d'Ay connaît une augmentation relativement faible de 22%, avec une offre d'hébergement assez conséquente de base sur ce territoire. Dans l'ensemble des autres EPCI, on est en moyenne autour d'une augmentation de 50%. Au sein des EPCI, les logements Airbnb sont bien mieux répartis au sein des territoires et permettent de pouvoir se loger n'importe où au sein du SMRR.

EPCI du SMRR	% évolution nombre de lits touristiques avec l'ajout Airbnb (sans camping)
Vienne Condrieu	47%
Entre Bièvre et Rhône	52%
Pilat Rhodanien	77%
Annonay Rhône Agglo	54%
Porte de DrômeArdèche	46%
Val d'Ay	22%
TOTAL	48%

Au niveau communal, on observe des disparités encore plus importantes qui s'expliquent là aussi par des profils bien distincts. Dans les communes les plus peuplées et les plus touristiques, comme à Vienne et à Annonay, on observe des augmentations importantes de 66% et 102% de la capacité d'hébergement et la moitié du parc d'hébergement touristique sont des logements Airbnb. A Vienne, cela représente plus de 453 logements. D'ailleurs, ce nombre de logements nous permet de mettre en évidence ces villes qui attirent pour leurs atouts touristiques et celles qui représentent seulement une halte sur le chemin des vacances ou du travail. Des villes comme Chanas et Chasse sur Rhône qui ont une forte capacité hôtelière de chaîne observent seulement des augmentations respectives de 14% et 15% des hébergements touristiques avec l'ajout de Airbnb. Enfin, on assiste à une proportion très forte de logements Airbnb dans des communes rurales très peu denses où le nombre de résidence secondaire peut-être important. Pour en citer une, à Véranne, dans le Pilat Rhodanien, on retrouve près de 20 logements Airbnb pour seulement 800 habitants.

Nom de la commune	nombre habitants	nombre de logements Airbnb	nombre lits AirBnb	nombre lits totaux (sans Airbnb)	Pourcentage de lits Airbnb sur le nombre de lits totaux
Vienne	29 162	247	486	733	66%
Annonay	16 698	115	328	322	102%
Chanas	2524	14	49	343	14%
Chasse-sur-Rhône	5913	22	46	607	8%
Véranne	829	20	58	40	145%

A travers ces chiffres, on peut observer l'évolution centrale que représente l'avènement d'Airbnb, cette explosion entraîne l'apparition de nouveaux enjeux et problématiques liés à ce phénomène

Un phénomène révélant des opinions contrastées entre les OT intercommunales

Cette nouvelle réalité est vu pour beaucoup comme une opportunité intéressante pour le territoire. Ces logements permettent souvent de compléter une offre d'hébergements touristiques qui reste incomplète ou inégale, d'un point de vue géographique et typologique. C'est la destination touristique qui peut s'enrichir ici. D'un point de vue financier, ces logements représentent une manne financière non négligeable avec la taxe de séjour que les OT perçoivent de leurs parts. Pour ces raisons, ce phénomène est très bien accueilli par Vienne Condrieu Tourisme, Entre Bièvre et Rhône Tourisme ou encore par le Pilat Rhodanien.

Cependant, cela entraîne des inquiétudes pour différentes raisons en fonction de la réalité de certains territoires. L'OT d'Ardèche Grand Air observe le phénomène de manière positive car il permet de combler le manque de logements durant la saison estivale mais tout en s'inquiétant de l'évolution de ce phénomène. Si cette augmentation se poursuit, on peut s'interroger sur le risque qu'il peut faire porter pour les habitants à la recherche d'un logement dans des zones de tensions foncières qui existent notamment à Annonay.

L'OT de Porte de Drôme Ardèche, lui, montre une véritable désapprobation à ce phénomène récent. L'explosion de ces logements a été très importante sur ce territoire entre 2022 et 2023 (le nombre total est passé de 200 à 300 logements Airbnb) et provoque des effets négatifs qui sont perçus par la collectivité : un manque de logements apparents pour les habitants dans certaines petites communes qui provoquent des tensions foncières et un phénomène d'offre touristique qui devient trop important face à la demande. Pour la première fois, avec l'augmentation exponentielle de l'offre, on assiste à une baisse de la fréquentation moyenne pratiquement sur l'ensemble des établissements touristiques du territoire.

Mais avec une inquiétude partagée par toutes et tous

Au-delà de ces opinions très diverses, un enjeu commun est apparu durant les entretiens : intégrer les hébergeurs Airbnb dans la mise en tourisme et la construction de la destination touristique des territoires. Ces hébergeurs ne sont pas toujours dans une optique touristique en louant leur bien. Cela a pour effet une baisse de la qualité de l'expérience touristique des visiteurs avec des hôtes qui connaissent peu de choses sur leur territoire ou qui ne sont même pas présents pour accueillir les touristes.

Pour remédier à cela, la quasi-totalité des OT mènent un travail de prise de contact, qui n'est pas simple, et d'intégration de ces nouveaux acteurs au sein de leur réseau de partenaires. Le but est de proposer de classer ces logements et de mettre en évidence les avantages, jusqu'à 90% d'exonérations fiscales, qui pourraient découler de cette montée en qualité. Dans un objectif de tourisme durable, certains OT conseillent à ces hébergeurs de se diriger vers des plateformes de location plus durables comme green and go.

I-e.6 Des acteurs fédérateurs et mobilisateurs en appui des projets des OT

Pour répondre à ces enjeux et monter certains projets en communs, les OT peuvent compter sur des acteurs mobilisateurs et fédérateurs ayant un champ d'action qui est plus étendu que le SMRR. Ces acteurs possèdent des moyens financiers et humains pouvant appuyer des projets d'EPCI qui sont d'une autre portée. Une présentation de ces acteurs est utile pour comprendre les moyens qui sont à la disposition des EPCI pour résoudre des enjeux et des problématiques auxquels elles sont confrontées. Leurs échelles et leurs rôles sont différents mais tous participent et/ou mènent des projets communs de mise en réseau de compétences et de moyens. Leur nombre est très important de par les spécificités administratives et géographiques du SMRR.

La Région et son agence Auvergne Rhône Alpes Tourisme

La Région est un véritable acteur moteur pour mener des projets mutualisés entre plusieurs territoires, les moyens de toutes sortes sont très importants au sein de la Région. Ces derniers travaillent à la fois avec l'Etat, les départements, les intercommunalités et les parcs naturels régionaux comme celui du Pilat, et tant d'autres acteurs.

La Région a mis en place un plan tourisme qui a comme objectif principal de devenir la première région de tourisme durable d'Europe : en mettant en place toute une variété de projets et en finançant des attractions touristiques clés pour eux. Ici, on parle d'un budget considérable de plus de 300 millions d'euros. Ces projets que financent la Région s'appliquent aussi sur les Rives du Rhône. Ils se diffusent dans le territoire à différents niveaux :

Territoire Pleine Nature : la Région intensifie ses investissements pour financer des projets de développement des activités touristiques de pleine nature, pour renforcer son image de marque, donner davantage de visibilité et d'accessibilité aux activités de pleine nature qu'ils proposent et structurer leur offre sur place. Porte de DrômeArdèche a été sélectionné sur notre territoire.

Partir-ici : une plateforme communautaire dédiée à un voyage plus responsable et plus authentique en Auvergne-Rhône-Alpes pour inciter le tourisme de proximité : des habitants d'Aura qui découvrent des territoires d'Aura.

La vallée de la gastronomie : C'est une collaboration entre 3 régions pour créer une route touristique de 620 kilomètres entre Dijon et Marseille, en suivant la nationale 6 et la légendaire nationale 7 et en passant par des hauts lieux de la cuisine française qui relie deux Cités de la gastronomie (Dijon et Lyon) en passant par une mosaïque de terroirs, de destinations gastronomiques et viticoles, avec leurs produits et leurs savoir-faire.

Enfin, au-delà de ces financements et de ces projets, la Région partage ses connaissances et ses contacts pour créer des liens et des relations entre différents acteurs qui composent cet important territoire qu'est Auvergne-Rhône-Alpes. Pour illustrer ce propos, on peut évoquer les partenariats se créant entre des destinations touristiques comme le PNR du Pilat et des grandes entreprises de la région comme Michelin pour attirer leur CSE.

Les Agences de Développement Touristiques Départementales (ADT)

Les agences de développement touristique (ADT) sont des organismes dont le rôle principal est de promouvoir et de soutenir le développement du tourisme dans un département. Elles sont souvent sous la forme d'EPIC formés par les départements. Ce sont des interlocuteurs privilégiés des Offices de tourisme intercommunaux et les premiers acteurs institutionnels avec lesquels ils travaillent. Leurs champs de missions sont variés et existent pour enrichir l'offre touristique du territoire en venant en soutien aux différents acteurs touristiques du territoire.

Ces ADT sont très actives auprès des OT intercommunaux en leur apportant un soutien matériel, humain et de l'ingénierie. On peut prendre l'exemple d'Ardèche Tourisme qui est une ADT à l'origine de nombreuses actions pour les OT : elle a mis en place une étude de clientèle touristique à l'échelle du département (14000 personnes interrogées) qui permet de cibler très précisément les flux de clientèle et ce qu'ils recherchent durant leur séjour. Ils mettent aussi à disposition des outils très précis pour suivre les flux des touristes durant leur séjour comme flux vision, un outil mis au point par Orange et qui permet à l'aide des données de géolocalisations de suivre les touristes. On a des outils de réservation en ligne pour valoriser des établissements se trouvant sur le département. Des outils de communication peuvent être aussi mis en place comme en Ardèche avec l'embauche d'une équipe de communication de crise à la suite d'incendies dans le sud du département pour ne pas faire fuir les touristes.

Les ADT permettent aussi, à l'image de ce que fait un OT avec ses partenaires privés, de mettre en lien des acteurs et leurs territoires respectifs pour partager leurs problématiques et mener des réflexions en commun. Ils participent à la mise en réseau et au maillage territorial autour de la mise en tourisme du département

A noter que les départements, eux, vont participer au financement des projets portés par les collectivités comme la construction de voies cyclables et l'extension du camping communal de Beaurepaire de la communauté de communes d'Entre Bièvre et Rhône.

Ces financements et les actions menées par les ADT sont mises en place pour accompagner les plans tourisme des départements qui sont en accords avec le plan régional vu auparavant. Ces plans ont pour but une transition touristique vers un tourisme plus durable et plus respectueux des habitants et de leur environnement. Dans les autres objectifs que l'on retrouve régulièrement dans les ADT intervenant sur le SMRR : le rééquilibrage des flux touristiques pour éviter un trop grand déséquilibre avec des espaces connaissant du surtourisme et d'autres avec une activité bien moindre ou bien le renforcement du sentiment d'appartenance des habitants à leur territoire.

Le PNR du Pilat

Un autre acteur fédérateur ne se cantonnant pas aux limites administratives du SMRR est le PNR du Pilat. Pour rappel, un Parc Naturel Régional est un territoire qui a choisi volontairement un mode de développement fondé sur la mise en valeur et la protection de patrimoines naturels et culturels considérés comme riches et fragiles. Les PNR sont chargés de cinq missions :le développement économique et social, la protection du patrimoine naturel, historique et culturel, et du paysage ; la participation à la cohérence de l'urbanisation ; accueillir, informer et éduquer le public aux enjeux environnementaux et culturels et expérimenter de nouvelles formes d'action publique et d'action collective.

Dans ce cadre, le PNR a son mot à dire dans la mise en tourisme avec la promotion touristique de son périmètre en tant que destination touristique formant un tout. De par cette mission, le PNR fait le lien entre de multiples territoires et acteurs. En assurant la promotion de toutes les intercommunalités de son périmètre, elle met en lien des acteurs autour d'un même projet. Les dernières assises du tourisme, qu'elle a mené en est un bon exemple pour mettre en évidence les enjeux à travailler (voir la partie sur le Pilat Rhodanien). Elle parle d'une même voix pour une agglomération de territoire à d'autres acteurs territoriaux comme la Via Fluvia ou la Région notamment. Elle est avant-gardiste sur les enjeux de préservation de l'environnement/développement touristique avec l'application de la charte du parc.

A savoir, une extension du périmètre du Parc au sein du SMRR est prévue prochainement pour intégrer une partie significative d'Annonay Rhône Agglo.



Carte des collectivités du PNR du Pilat

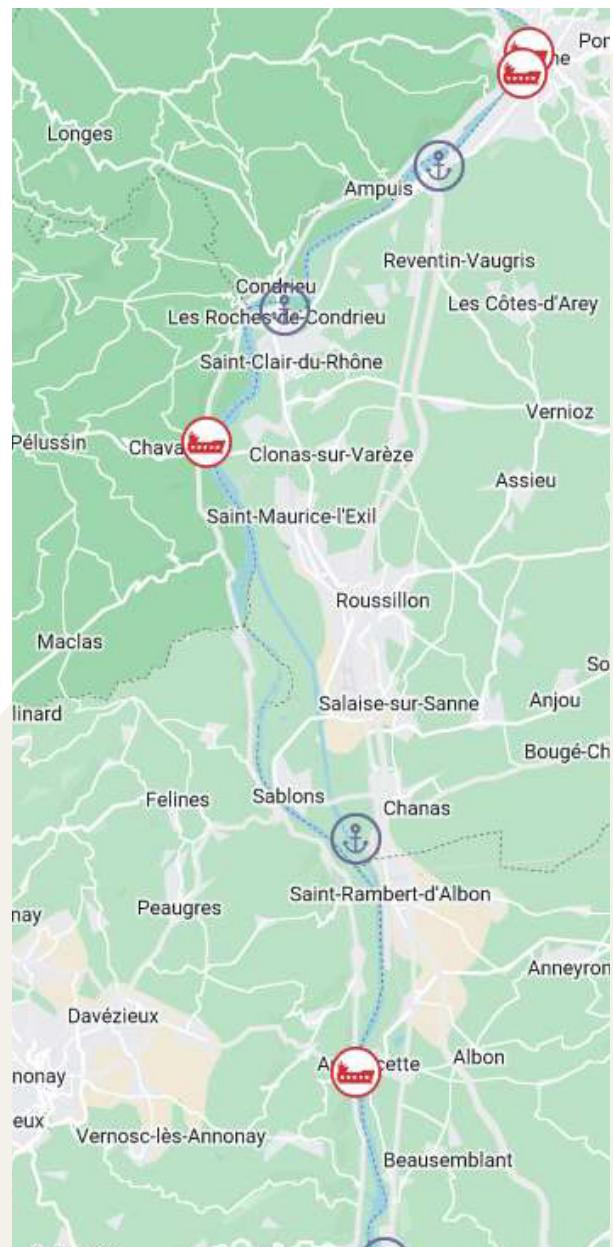


La Compagnie Nationale du Rhône

La Compagnie Nationale du Rhône est le concessionnaire du Rhône et de ses berges directes, cette concession/gestion a été confiée par l'État en 1934. La CNR s'occupe de l'aménagement du fleuve, c'est à dire mener à bien 3 missions solidares et complémentaires: la production de l'électricité avec l'énergie du fleuve, l'irrigation des terres agricoles à proximité et le bon déroulement de la navigation. De plus, elle accompagne depuis 2022 des projets à travers le plan d'investissement plan5rhône qui finance des projets de transitions dans le tourisme fluvial et des projets de territoire de mise en tourisme et d'intégration culturelle.

Axe transport fluvial (environ 30 millions d'euros) : Ils portent des projets propres ou en finançant des actions portées par d'autres acteurs du territoire (institutionnels, privés et associatifs). On peut citer comme aménagements qu'accompagne la CNR sur le territoire du SMRR le projet d'agrandissement de la halte fluvial à Vienne avec la communauté d'agglomération de Vienne Condrieu, l'installation de bornes électriques dans les ports du SMRR et d'importants investissements dans le développement de port de plaisance des Roches de Condrieu.

Il existe aussi le PAMI, un plan d'aide pour améliorer les infrastructures, accompagner les conversions motrices du fret mais aussi du tourisme fluvial.



Axe Projet de territoire (environ 30 millions d'euros): La CNR aide au développement de projets de développement du territoire comme des projets culturels: la pratique de la joute (partenaires de la ligue de joute, aide à la rénovation du bassin de joutes d'Ampuis); ils accompagnent des associations d'ordre environnemental : l'association de l'île de la Platière et d'autres petites associations le long du Rhône mettant en valeur la biodiversité du territoire.

La CNR est à la fois un partenaire technique, en apportant des données et de l'expertise, économique, finançant des projets et gestionnaire des installations le long du Rhône. Effectivement, c'est par la production d'électricité que la CNR possède les fonds nécessaires pour accompagner ces projets de territoires.

I-e.7 Des projets de territoire communs pour mettre en valeur des unités paysagères partagées par les EPCI

Al'issu de cette découverte d'acteurs fédérateurs sur lesquels s'appuyer pour mettre en réseau la richesse touristique des territoires du SMRR, répondre aux enjeux principaux auxquels sont confrontés les acteurs du tourisme actuellement, en adéquation avec les clientèles touristiques de son périmètre, il devient possible d'imaginer des projets de territoire en communs. A travers ces projets, c'est une manière de faire correspondre l'offre à la clientèle tout en permettant un meilleur maillage territorial de l'activité touristique dans le SMRR. Il existe des unités paysagères, des typologies communes entre des intercommunalités de ce territoire, qui ont été investies au sein de collaborations et de projets communs entre les acteurs du territoire. Ces projets sont des exemples à suivre dans la suite de la mise en tourisme actuel et futur du SMRR.

Ces projets communs peuvent faire émerger des marqueurs communs pouvant offrir une identité territoriale et donc touristique propre aux Rives du Rhône en développant des complémentarités qui vont entraîner une plus grande inclusion des habitants au sein de leur environnement :

Des unités paysagères communes et riches...

Ces projets communs qui ont émergés sur le territoire (comme nous allons le voir par la suite) mettent en tourisme des ressources à valoriser au cœur du SMRR. Il existe une grande richesse d'unités paysagères communes pouvant être mise en tourisme sur le territoire dont les principaux sont:

Le Rhône et ses abords : Un des fleuves majeurs de la France et de l'Europe, il traverse le territoire du nord au sud et marque la démarcation entre l'est et l'ouest du SMRR en son centre. C'est le long du fleuve que se concentre la majorité des infrastructures, qu'elles soient de communication, industrielle ou de logement. Tous les EPCI y ont accès (à l'exception de la communauté de commune du Val d'Ay) et c'est l'unité qu'elles partagent toutes. Le fleuve est très apprécié des habitants avec de nombreuses activités possibles : des croisières fluviales, la ViaRhôna, la découverte de l'Île du Beurre et de la Platière, les aires nautiques ou de loisir, les bateaux de croisières fluviales, des activités de pêches ou encore les joutes nautiques.

Les coteaux viticoles : Des coteaux couverts par des AOP viticoles de renom (St Joseph, Condrieu, Côte Rôtie, Château-Grillet, Côtes du Rhône et Coteaux du Lyonnais) sont présents le long de la rive droite du Rhône du Nord au Sud. Ces derniers caractérisent de manière unique le paysage le long du Rhône. D'un point de vue de l'œnotourisme, on peut y découvrir les coteaux et les vins locaux dans des journées de découverte. Ces coteaux offrent aussi de superbes vues sur la vallée du Rhône

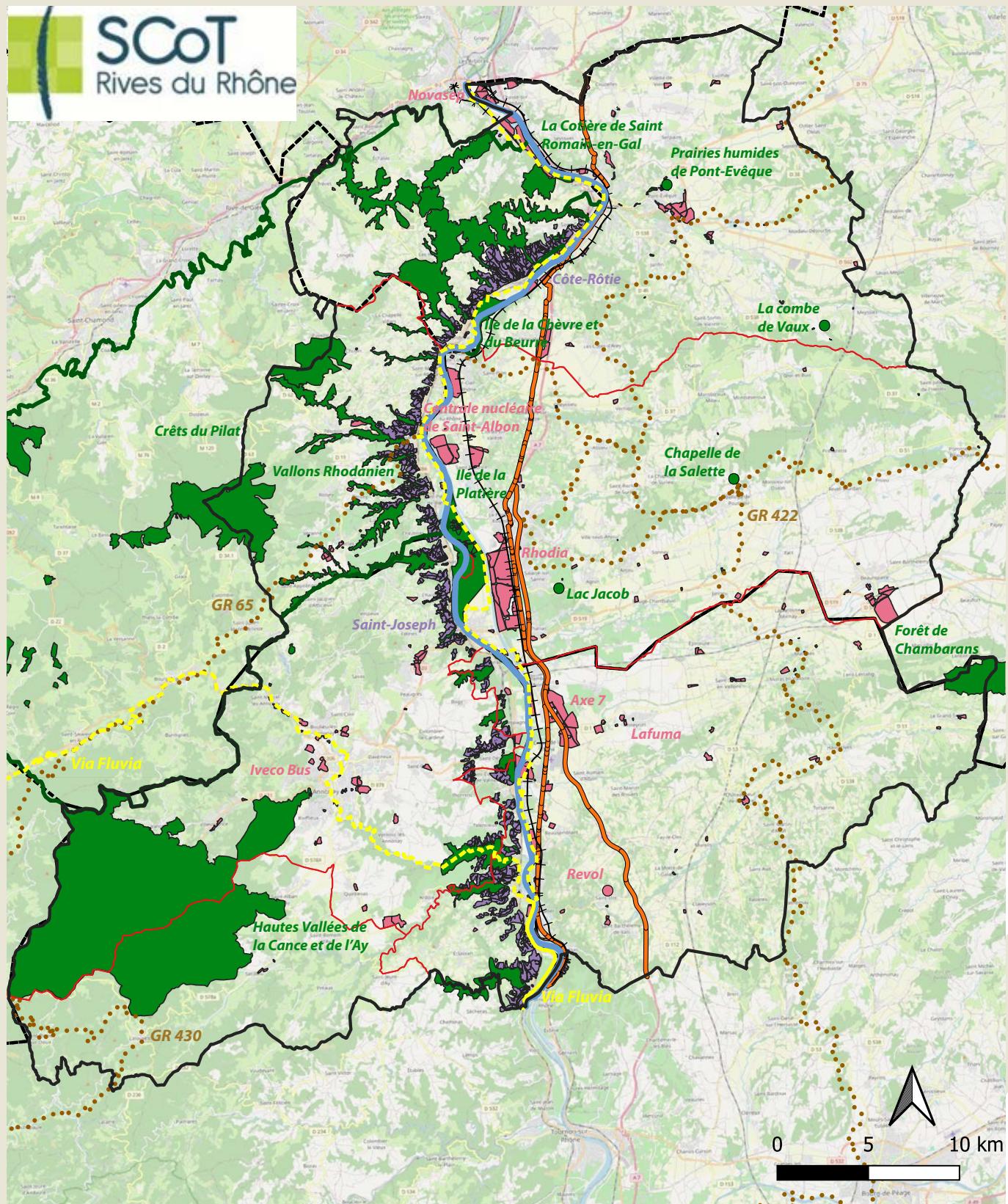
Les plateaux agricoles : Disséminés aux quatre coins du territoire, on retrouve de nombreux plateaux agricoles qui produisent une grande variété de biens agricoles reconnus eux aussi comme la pomme du Pilat, la poire de Moras en Valloire ou encore pour la production des AOP Rigotte de Condrieu et Picodon.

Des lieux de « pleine nature » préservés : De nombreux lieux sur le territoire regorgent d'une biodiversité à préserver tout particulièrement entre les enjeux de découverte aux habitants et aux touristes et de préserver l'équilibre précaire de ces lieux. On note la présence du PNR du Pilat, et en particulier les vallons rhodaniens et les crêts du Pilat, des îles protégées de la Platière et du Beurre, la forêt des Chambarans, le Haut Val d'Ay (et la proximité avec le PNR des Monts d'Ardèche). Tous ces espaces sont très boisés, avec très souvent un important relief et très peu de densité de foncier humain.

On y trouve une flore et une faune emblématique comme le hibou grand-duc, la gagée des rochers, l'écrevisse à pattes blanches.

L'empreinte paysagère de l'industrie et de l'artisanat : L'histoire et la présence de l'industrie marque fortement le SMRR que ce soit le long de la ViaRhôna en prolongement avec la Vallée de la Chimie (la centrale nucléaire de Saint Alban, Inspira, la Plateforme Osiris) ou au cœur d'Annonay avec la présence d'industries papetières et textiles ayant marqué le paysage de la ville. Cette empreinte paysagère partagée sur le territoire au cœur des espaces urbanisés est aussi à prendre en compte.

Des chemins de randonnées serpentant au cœur du SMRR : Ce territoire aux paysages très variés est traversé par de nombreux chemins de randonnées (des GR notamment) faisant le lien entre les territoires et les unités paysagères du SMRR.



Liens de communication

- +++ Ligne ferroviaire (ter)
- Véloroute
- Grands chemins de randonnées (GR)
- Axe routier majeur (A7,N7)
- Via Fluvia
- Iveco Bus

Unités paysagères

- Le Rhône et ses berges
- Coteaux viticoles (périmètre AOC)
- Espaces de biodiversité remarquables (ENS et Natura 2000)
- aménités paysagères industrielles

Limites administratives

- Limites intercommunales
- Périmètre du PNR du Pilat
- Périmètre du SMRR
- Limites départementales

Carte des unités paysagères du SMRR :

...à mettre en valeur et en réseau au sein de projets de territoires communs

Pour valoriser ces unités paysagères qui sont de véritables ressources à révéler, des projets de territoire communs entre les EPCI ont pu émerger ces dernières années avec la participation plus ou moins active des acteurs fédérateurs vus auparavant. Nous allons les présenter, voir de quelle manière ils mettent en commun les acteurs du territoire et ce que cette mise en réseau de l'offre apporte à la mise en tourisme des ressources naturelles et culturelles du SMRR.



La ViaRhôna : C'est une véloroute européenne, la troisième plus importante en France, dont la construction a débuté en 2005, avec pour but de réunir dans le projet 3 régions : Provence-Alpes-Côte D'azur, Auvergne Rhône Alpes et Occitanie en créant une véloroute allant du Lac Léman à la Méditerranée en suivant le cours du Rhône. La ViaRhôna est pilotée par un comité d'itinéraire, composé d'acteurs institutionnels de multiples échelles : les 3 régions, les départements, des communes, l'Europe et la CNR. La véloroute est longue de près de 815 kilomètres et composé de 3 tronçons, dont celui de Lyon-Avignon de près de 250 kilomètres. Il y a près de 2.8 millions d'utilisateurs chaque année dont 12% en séjour (340 000 touristes) et 7% en itinérance (200 000 itinérants) avec près de 43 millions de retombées économiques. La ViaRhôna est le plus important projet en commun touristique (mais pas que) que l'on retrouve sur le territoire du SMRR. Il permet de mettre en commun un projet autour de cette richesse commune qu'est le Rhône. C'est un moyen d'attirer des touristes et notamment des itinérants sur l'axe fluvial du SMRR mais aussi de les attirer au coeur des EPCI dans une optique de slow tourisme.

Concrètement, cette mise en tourisme passe par l'embauche d'un chargé d'animation de la ViaRhôna par tronçon, à travers des réunions techniques, les techniciens des territoires peuvent être mis en contact et en réseau pour combler les failles et les angles morts qu'il reste sur la ViaRhôna autour de secteurs clés : les entrées et les sorties de la ViaRhôna, autour des thématiques de mise en sécurité et de connexions aux territoires et autres sites touristiques qui les composent. Le travail est laborieux avec le nombre conséquent d'acteurs territoriaux en charge de ce territoire de 250 kilomètres. Les contacts sont encore très inégaux entre la ViaRhôna et les EPCI du SMRR même si toutes perçoivent la nécessité d'un travail commun. L'intercommunalité d'EBER a décidé d'en faire une priorité très récemment, alors que Vienne Condrieu Tourisme est un partenaire de longue date avec eux. Cependant, la portion entre Vienne et Saint-Vallier paraît comme l'élève modèle de la portion centrale de la véloroute en comparaison de Givors et de ses alentours notamment. On retrouve de nombreuses aires de services et de repos ainsi qu'un atout naturel central de la ViaRhôna : l'île du Beurre ou encore la future liaison avec la Via Fluvia.

La ViaRhôna est confrontée à des problématiques communes à notre territoire comme les questions d'adaptation aux changements climatiques, aux questions d'intermodalité (la liaison avec les gares TER (TER+ViaRhôna) ou du transport fluvial (les canotiers)), d'accessibilité ou encore de financement (mise en place de budget).



La Via Fluvia : C'est une nouvelle véloroute ayant pour but de relier la Loire au Rhône, de Lavoûte sur Loire (à proximité du Puy en Velay) à Serrières et Andance (faisant le lien avec la Via Rhôna). Le projet est né en 2013 et la voie est encore en construction notamment la portion entre Annonay et Serrières. Cette véloroute permet de mettre en avant la beauté des espaces naturels et boisés traversés en passant notamment par le Parc Naturel Régional du Pilat. A travers une fête de la véloroute chaque année et des brochures pédagogiques et touristiques, l'animation de cette voie est déjà conséquente. Ici, sa portée est principalement touristique et non utilitaire. Les liens sont donc déjà très forts entre les différentes collectivités territoriales qui sont très impliquées dans la mise en tourisme de cette véloroute. Ici, ce sont les élus locaux qui sont à l'origine du projet ce qui explique la plus grande coopération qu'il existe avec une variété et une quantité d'acteurs bien moindre. Le travail est encore conséquent pour la relier à la ViaRhôna mais tout cela est en bonne voie.



Vignoble et découverte « Condrieu-Côte Rôtie » : C'est une initiative aussi menée par des acteurs locaux et portée en premier lieu par Vienne Condrieu Tourisme. Vignoble et découverte est un label attribué à une destination à vocation touristique et viticole proposant une offre de produits touristiques multiples et complémentaires (hébergement, restauration, visite de cave et dégustation, musée, événement, etc...) et permettant au client de faciliter l'organisation de son séjour et de l'orienter sur des prestations qualifiées. Ce label accordé par Atout France est renouvelable tous les 3 ans. On y retrouve les 3 EPCI qui regroupent le plus d'AOC : Vienne Condrieu, Pilat Rhodanien et Annonay Rhône Agglo.

Ce label entraîne de très importantes connections entre les trois EPCI en mettant en commun l'offre d'œnotourisme qui existe sur leurs territoires respectifs. Le dispositif ne se contente pas de mettre en lien géographiquement ces offres mais aussi s'enrichit avec d'autres thématiques. Les activités proposées lient à la fois découverte du vin (visites de caves et de domaines viticoles), l'histoire patrimoniale bâtie et naturelle du territoire (les villes d'Annonay et de Vienne notamment) et les grands évènements culturels du périmètre (Jazz à Vienne, les Rendez-Wines, les foires locales, etc...).

Il existe aussi un autre territoire labelisé à proximité sud du territoire « D'Hermitage en Saint-Joseph », les deux labellisés ont d'importantes connexions et pourraient dans le futur fusionner pour former une seule destination œnotourisme labellisée allant de Saint-Péray à Vienne. Cette démarche irait dans le sens de la volonté de classer le vignoble sur ce périmètre à l'Unesco.

DES CÔTES DU RHÔNE AU RHÔNE DES CÔTES...

Démarche d'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco : une démarche d'inscription a débuté depuis 2022 pour classer les vins septentrionaux de la Vallée du Rhône et leur territoire allant de Vienne à Valence. Aujourd'hui, le processus est dans sa phase de définition de périmètre, d'acteurs à impliquer et de ce qui a une valeur universelle exceptionnelle (VUE) sur ce territoire, élément permettant une inscription ou non de ce territoire.

Cette inscription a pour but de préserver et de mettre en valeur un territoire, ses paysages, son savoir-faire et sa culture. Ce projet commun peut aussi appuyer une mise en réseau de l'offre touristique sur le territoire en faisant le lien entre des acteurs, des territoires mais aussi des thématiques (culture du vignoble, fluvial et industriel). Le but est d'atteindre une plus grande attractivité du territoire tout en mettant en avant une identité, un paysage et une culture spécifique à ce(s) lieu(x).

I-F Synthèse lien existant entre les EPCI et les acteurs

Après l'analyse de ces différents facteurs jouant un rôle dans l'existence de liens et de mise en réseau entre les collectivités territoriales, plus précisément les EPCI, en charge de la compétence tourisme localement, on peut établir une synthèse des liens existants entre elles. La proximité touristique ne respecte pas des limites administratives ou seulement géographiques mais se construisent autour de points communs : une typologie de la clientèle touristique similaire, d'enjeux conjoints, d'acteurs fédérateurs à d'autres échelles et de ressources communes à valoriser autour de projets de territoire communs. Voici une restitution des enseignements que l'on peut tirer de l'analyse des entretiens menés avec des acteurs territoriaux du tourisme.

Le sud des Rives du Rhône, une interaction reposant sur une multiplicité de facteurs

Une des connexions les plus fortes qui existe sur le territoire des Rives du Rhône est celle qu'entretiennent les OT du sud du SMRR et plus précisément celles de Porte de Drôme Ardèche, Ardèche Grand Air (Annonay Rhône Agglo et Val d'Ay) et Arche Agglo. Comme nous l'avons observé auparavant dans cette analyse, ces OT partagent à la fois une clientèle commune (un public familial le plus souvent urbain et vivant à proximité) attiré par des attractions touristiques complémentaires et une typologie touristique similaire mais aussi des relations communes avec un acteur clé : L' Agence de Développement Touristique d'Ardèche. La combinaison de ces deux facteurs entraîne des relations développées et dynamiques et des actions communes toujours plus nombreuses. De plus, ces relations devraient connaître un renforcement dans un futur proche : ces intercommunalités partagent des enjeux touristiques communs autour de la question du changement climatique. La gestion de l'eau et de la multiplication des journées de fortes chaleurs sont absolument clés dans les stratégies de mise en tourisme des territoires. Ce sont aussi des opportunités qui vont se présenter à eux avec la captation d'une partie des flux touristiques de pôles incontournables (sud de l'Ardèche et de la Drôme).

Les territoires de la rive droite du Rhône, des connexions reposant sur des projets communs autour d'unités paysagères communes

Une autre connexion majeure qui a émergé des entretiens des acteurs touristiques institutionnels du territoire est celle de l'axe de la rive droite du Rhône. Trois intercommunalités plus particulièrement partagent plusieurs projets de territoire communs : Annonay Rhône Agglo, Pilat Rhodanien et Vienne Condrieu. C'est un travail important de coopération qui va se construire entre ces OT pour faire vivre et développer au mieux ces projets de territoire qui partagent des volontés de mise en tourisme et d'attractivité. On peut citer notamment le label d'œnotourisme « Condrieu Côte-Rôtie » et le PNR du Pilat qui sont des projets clés pour la mise en tourisme de ces territoires et construit autour d'aménités paysagères communes: la présence de vignobles AOC et de biodiversité remarquable commune protégé par le PNR du Pilat. Ces projets permettent de mettre en commun des offres complémentaires sur des aspects majeurs d'une offre touristique : activités, produits, hébergement et restauration. Les OT vont jouer le rôle d'opérateur de voyage qui va agir sur l'ensemble de ces trois intercommunalités.

Des liens ne se limitant pas aux limites du SMRR

Des liens existent aussi entre des OT du SMRR et de celles hors du périmètre du Scot qui ne se résument pas à une proximité géographique. Par l'initiative d'acteurs fédérateurs comme la région Auvergne-Rhône-Alpes ou la Compagnie Nationale du Rhône, des projets communs à une autre échelle existent (la ViaRhôna notamment) créant des liens avec d'autres acteurs institutionnels. Vienne Condrieu Tourisme a des liens avec Valence Romans Tourisme et Avignon Tourisme qui se sont forgés autour de projets de mise en tourisme de la ViaRhôna (click and cycle). Alors qu'à l'inverse, des territoires voisins comme Entre Bièvre et Rhône, ne possèdent aucun lien ou connexion avec Vienne Condrieu Tourisme.

Entre Bièvre et Rhône, l'oubliée des liens interterritoriaux du SMRR

L'intercommunalité Entre Bièvre et Rhône paraît comme déconnectée des autres OT du SMRR. Elle a beau être au centre du SMRR, les connexions avec ses voisins, à l'exception d'échanges de brochures informatives, sont inexistantes. On peut l'expliquer par une dimension touristique assez peu prise en compte par les acteurs territoriaux de cette intercommunalité mais aussi par un partage d'unités paysagères assez limité avec les autres territoires. Pour mettre fin à cette situation, l'OT va chercher à créer des connexions à travers une plus grande connexion à son territoire de l'unité paysagère commune à tous: le Rhône, que ce soit à travers des aménagements ou bien un chargé de mission pour travailler en collaboration avec les autres techniciens travaillant sur ce projet.

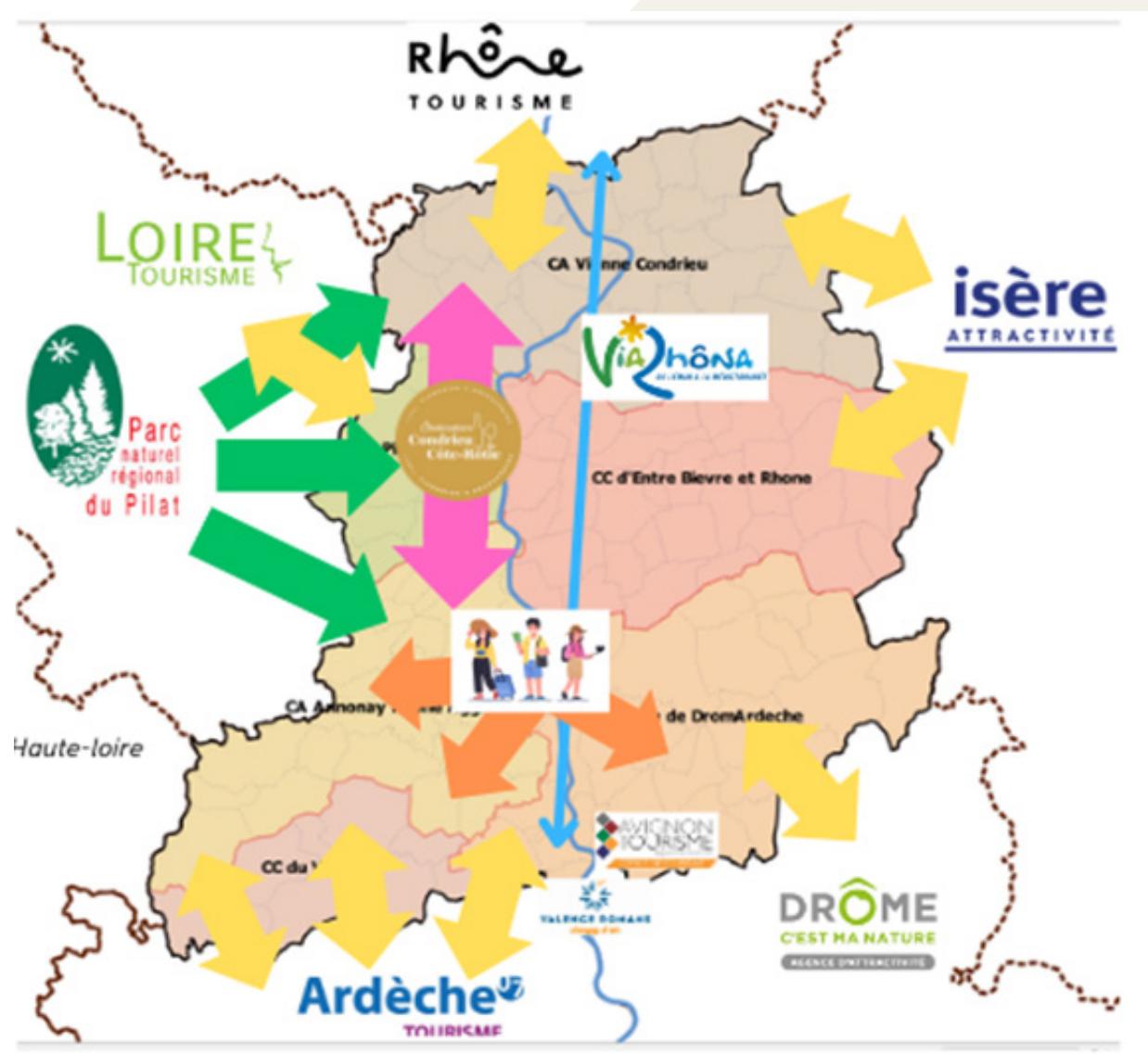
Annonay Rhône Agglo, l'OT le plus connecté du territoire ?

Aujourd'hui, l'OT qui paraît le plus connecté sur ce territoire semble être Annonay Rhône Agglo, c'est le seule qui partage des points de convergences avec l'ensemble des facteurs présentés dans cette analyse croisée : une clientèle touristique semblable avec certains OT, des enjeux d'adaptations similaires, des projets de territoires communs reposant sur un grand partage d'unités paysagère communes et de bonnes relations avec des acteurs fédérateurs dynamiques (ADT Ardèche).

Des connexions futures pour répondre aux défis de demain ?

Comme nous le verrons dans un second temps, ces connexions et ces liens devraient avoir tendance à se multiplier dans un futur proche par choix ou par nécessité. Les nouveaux enjeux auxquels sont confrontés les intercommunalités et l'ampleur de ces derniers vont nécessiter une plus grande coopération entre les acteurs touristiques à l'échelle inter et infra territoriale. Ce n'est que par un plus grand partage des compétences, des moyens et des savoirs que nos territoires sauront adapter leurs offres touristiques à la révolution actuelle : la transition écologique.

Par choix, de nouveaux projets pourraient émerger pour mettre en avant des unités paysagères communes encore trop peu valorisées et reconnues dans leurs dimensions touristiques. On peut évoquer notamment les aménités paysagères industrielles trop souvent vues comme négatives mais qui peuvent recéler une grande force d'attractivité du territoire si elles sont correctement mises en tourisme par les acteurs du territoire. Quelques recommandations seront proposées dans la dernière partie de ce diagnostic.



II-CULTURE

II-A Le contexte culturel et ce qu'il implique à l'échelle du SMRR

II-a.1 Synthèse de l'histoire des politiques culturelles en France

L'histoire des politiques culturelles en France a connu différentes périodes de développement, qui sont venues enrichir et compléter des axes de développement qui font le développement culturel. Une première phase débute sous la IIIème République avec deux éléments clés amorçant les prémisses d'une politique culturelle : l'école gratuite, obligatoire et laïque et le développement de la presse. Ces facteurs ont permis à davantage de personnes d'apprendre à lire, élargissant ainsi l'accès à la culture.

Le véritable tournant et le réel commencement des politiques culturelles émergent en 1959 avec la création du ministère de la Culture par André Malraux. Sa mission était de rendre les œuvres culturelles accessibles au plus grand nombre, en se concentrant sur l'offre culturelle, comme la réduction des prix des musées. Une volonté d'instruire tous les citoyens dans l'optique de ne plus reproduire les erreurs du passé qui ont menées aux horreurs du début du XXème siècle.

Cette approche a été critiquée comme élitiste et paternaliste, surtout à la fin des années 60. Alors que dans les années 70, une nouvelle approche émerge, opposant la démocratisation culturelle (politique d'André Malraux) à la démocratie culturelle. La première cherchant à donner accès à tous à la culture (que ce soit les œuvres culturelles ou les spectacles vivants conventionnels), tandis que la seconde valorise plus la diversité des pratiques culturelles. Sous Jack Lang, des initiatives d'animation culturelle se développent et le budget de la Culture dépasse 1% du budget national.

La quatrième période, elle, débute dans les années 2000 avec le retour à une volonté de démocratisation culturelle avec une approche pluraliste. L'objectif est d'amener le plus grand nombre à apprécier ce qui se fait de mieux dans chaque art, tout en assumant la multiplicité des arts. L'augmentation de l'offre culturelle n'entraîne pas forcément une augmentation de la consommation. Cette phase s'inscrit dans un vaste plan de décentralisation du pouvoir où les collectivités territoriales commencent à prendre en charge des politiques culturelles.

Depuis le début du XXI^e siècle, l'éducation artistique et culturelle (EAC) est privilégiée pour encourager la demande culturelle. L'école est vue comme un moyen d'atteindre tous les élèves, réduisant ainsi les inégalités culturelles. Des initiatives comme le plan Lang-Tasca en 2000 et la création d'un Haut conseil de l'éducation artistique et culturelle ont été mises en place pour renforcer l'offre éducative artistique et culturelle. En 2013, la loi de refondation de l'école de la République introduit le «Parcours d'éducation artistique et culturel» (PEAC) pour chaque élève, qui valorise l'enrichissement culturel, la pratique artistique et la fréquentation de lieux culturels.

Les collectivités territoriales deviennent des acteurs clés pour mettre en place des politiques de démocratisation et de démocratie culturelle. Ces dernières connaissent un enrichissement de leurs compétences qui rend leurs actions de développement culturel clé dans l'accès à la culture, pour les plus jeunes tout particulièrement.²

<https://letempsdesruptures.fr/index.php/2022/04/05/la-democratisation-culturelle-echec-ou-reussite/>

² Cette synthèse s'appuie sur l'article « La démocratisation culturelle, échec ou réussite ? » du site Le Temps des ruptures, consultable à l'adresse suivante : <https://letempsdesruptures.fr/index.php/2022/04/05/la-democratisation-culturelle-echec-ou-reussite/>

II-a.2 Répartition compétence culture entre les acteurs territoriaux

Les politiques culturelles en France ont donc évolué au fil du temps pour promouvoir et soutenir la diversité culturelle, le patrimoine national, et l'accès à la culture pour tous. Ces politiques sont mises en œuvre à différents niveaux de gouvernement et par diverses institutions culturelles. Voici un rappel de la répartition de ces dernières pour l'échelle qui nous intéresse : les communes et les intercommunalités

Compétences communales/intercommunales² :

Les communes et les intercommunalités sont en charge de compétences pour développer la démocratie culturelle comme l'enseignement artistique, qu'il soit dans le cadre scolaire ou bien hors-scolaire. Mais elles possèdent aussi des compétences obligatoires dans la démocratisation culturelle comme l'accès à la lecture publique ; la préservation et la gestion du patrimoine culturelle (que ce soit le bâti, les musées ou bien les archives) ; l'archéologie préventive obligatoire sur certains projets de construction (très nombreux à Vienne et dans les communes alentours).

Enfin comme toutes les collectivités de France, les communes et les intercommunalités doivent prévoir l'insertion d'œuvres d'arts dans les nouvelles constructions qu'elles entreprennent qui équivaut à 1% du coût d'investissement).

Répartition des compétences (Source : collectivités-locales.gouv)

Enseignements artistiques :

Enseignement initial de la musique, de la danse et de l'art dramatique en vue d'une pratique amateur ainsi que l'offre d'éducation artistique en partenariat avec les établissements scolaires.

Inventaire général du patrimoine culturel :

Les communes et leurs groupements peuvent se voir déléguer par les régions bénéficiaires du transfert de compétences, l'exercice des compétences d'inventaire général du patrimoine culturel, par voie conventionnelle.

Bibliothèques :

Bibliothèques de prêt municipales.

Musées :

Organisation et financement des musées municipaux

Archives :

Conservation et mise en valeur des archives municipales.

Archéologie préventive :

Réalisation des diagnostics et des fouilles d'archéologie préventive par les services d'archéologues territoriaux agréés.

1% culturel :

Insertion des œuvres d'art dans certaines constructions (1 % du coût de l'investissement) ;

Un point très important à comprendre dans la répartition des compétences entre les communes et les intercommunalités et qui est fondamental dans la bonne compréhension des enjeux des politiques culturelles territoriales est le suivant : ces compétences ne sont pas obligatoires à l'échelle intercommunale. Cela sous-entend que la répartition des compétences est au bon-vouloir des élus ce qui sous-tend une répartition multiple et donc des réalités tout autant multiples entre les territoires. Cette grande hétérogénéité se constate au niveau des collectivités constitutives du SMRR.

²Consultable dans les annexes

II-a.3 La culture dans le SMRR et l'implication du SCOT

Il existe une multitude d'acteurs dans le développement culturel du territoire du SMRR, allant de collectivités territoriales (les intercommunalités et les communes, etc...) au milieu associatif (résidence artistique, association d'art et de spectacle vivant, MJC, etc...) en passant par les acteurs privées (propriétaires de cinémas, les subventions de grandes entreprises de la région, etc...). Les interactions entre ces acteurs permettent une vie culturelle active et riche dans le SMRR. La relation entre les acteurs associatifs et les collectivités est fondamentale pour établir des actions culturelles ambitieuses et multiples auprès des habitants.

Le rôle du Scot dans la thématique culturelle pourrait se situer principalement dans cette zone d'interaction entre les acteurs infra et interterritoriaux et de multiples natures. Dans sa mission de cohésion territoriale, le Scot est en première ligne pour accompagner le maillage territorial (notamment culturel). Son implication pourrait aussi se trouver dans la gestion des équipements culturels et du patrimoine culturel, qui soulève de nombreuses questions et enjeux autour de la pression foncière, des enjeux de protection (fouille préventive) ou encore de l'accessibilité à ces différents monuments.

II-B Le développement culturel du territoire : une mission, deux objectifs, quatre axes de travail

Le développement culturel désigne l'ensemble des actions et des politiques visant à rendre la culture accessible à tous les citoyens, indépendamment de leur origine sociale, de leur niveau d'éducation ou de leur lieu de résidence. Elle repose sur l'idée que la culture est un bien commun et que chacun doit pouvoir y avoir accès pour participer pleinement à la vie sociale et citoyenne. Pour cela, il faut à la fois proposer une démocratisation culturelle mais aussi une démocratie culturelle : un accès à la culture pour tous et accès à une participation à l'art de tous et pour tous en respectant les diversités des expressions culturelles à travers des missions de médiation culturelle.

II-C La démocratisation culturelle pour un plus grand accès à la culture

Dans cette mission que se sont donnés les acteurs du territoire en France et au sein des Rives du Rhône, un des premiers objectifs est d'offrir un accès à la culture à toutes et à tous, quel que soit son âge, son genre, sa localisation, son origine sociale, etc... Pour répondre à cet objectif fondamental pour nos territoires, deux grands axes sont privilégiés au sein des intercommunalités : un accès à la culture par une répartition équitable des équipements culturels au sein de notre région ainsi qu'un accès au patrimoine culturel : marque visible de notre passé et de notre histoire inscrit dans nos paysages et territoires.

II-c.1 Pour un meilleur accès à la culture : lectures, salles de spectacles et cinémas

La première chose qui nous vient à l'esprit est sûrement l'aspect le plus fondamental de la démocratisation culturelle de notre territoire est un accès pour toutes et tous aux équipements culturels. Il existe de grandes disparités à cet accès en fonction de leur nombre, de leurs gestions et de leurs connexions. Cette question peut être traitée autour de trois enjeux principaux : l'accès à la lecture publique, la mise à disposition de salle de spectacle et l'importance de la présence de salle de cinéma au sein des villes moyennes dans les Rives du Rhône.

L'accès à la lecture publique

Sur le territoire du SMRR, on retrouve un nombre de bibliothèques plutôt important et qui est bien réparti entre les intercommunalités. C'est près de 113 bibliothèques pour 152 communes. La répartition entre les intercommunalités est très équitable. En moyenne il y a 3 à 6 bibliothèques pour 10 000 habitants avec une densité très forte pour les intercommunalités avec des communes peu denses et densité plus faible pour les communes très urbanisées.

La réalité devient différente si l'on prend en compte la mise en réseau, la connexion entre les différentes bibliothèques composant les intercommunalités. Les plus en avance sur ce point sont Annonay Rhône Agglo, le Pilat Rhodanien ou encore Entre Bièvre et Rhône. A l'inverse, le Val d'Ay et Porte de Drôme Ardèche n'ont aucune mise en réseau intercommunale. De plus, ces réseaux de bibliothèques fournissent une donnée indicative sur le niveau de fusion d'intercommunalité « nouvellement fusionnées » atteint sur certaines thématiques. Pour Entre Bièvre et Rhône, la fusion, en 2019, des deux anciennes intercommunalités qui la compose (Territoire de Beaurepaire et Pays Roussillonnais) s'est accompagné d'une mise en commun de leurs réseaux de bibliothèques. Au contraire Vienne Condrieu, composé de ViennAgglo et de la Région de Condrieu depuis 2018, possède deux réseaux de lecture publique indépendants l'un de l'autre. Ici, ce sont deux visions de la compétence culture qui se différencient l'une de l'autre comme nous le verrons par la suite.

Pourquoi faut-il attacher une importance à cette mise en réseau de bibliothèque à l'échelle intercommunale ? Elle est fondamentale dans une optique de démocratisation de la culture. En effet, ce réseau est aussi une mise en commun d'un fond bibliographique qui permet à un habitant de l'ensemble du territoire d'accéder à la totalité du fonds de l'intercommunalité avec un service de navette et une bibliothèque intercommunale tête de réseau. Ces bibliothèques permettent aussi de faciliter le lien avec les médiathèques départementales et de pouvoir mettre en place de la médiation culturelle avec plus de moyens financiers et humains (des employés à temps plein en comparaison aux bénévoles précieux donnant de leur temps libre dans les bibliothèques municipales).

L'accès à des salles de spectacles

L'accès à des salles de spectacles pour assister à des représentations ou avoir des lieux pour développer l'art du spectacle vivant connaît aussi une importante disparité entre les intercommunalités. Annonay Rhône Agglo et Vienne Condrieu se distinguent par de nombreuses salles de spectacle de grande qualité se situant dans ces villes phares : Annonay et Vienne. On peut citer pour la première le Théâtre des Cordeliers et l'espace Montgolfier possédant d'importantes capacités (environ 600 places chacun) et pour la seconde, les trois théâtres la composant : le théâtre antique, de François Ponsard et de Saint Martin (respectivement 8000, 350 et 100 places). A noter que ces salles sont communales pour Vienne et intercommunales pour Annonay (les services de la ville et de l'intercommunalité sont mutualisés).

Ces cas particuliers illustrent une réalité commune sur le territoire, l'ensemble des salles de spectacles existantes le sont sous la propriété des communes et non des intercommunalités. Les principales salles existantes du SMRR seront donc celles des principales villes du territoire : On peut citer la salle Aimée Valette de Saint Vallier (700 places), la salle de l'Ayclipse à Satillieu (200 places) et la salle de spectacle de Saint Clair du Rhône (quelques 250 places).

On peut observer que les intercommunalités possèdent très peu de salles de spectacles mais à l'inverse possèdent de nombreuses infrastructures de loisirs comme les piscines publiques. On peut citer notamment le Pilat Rhodanien (en pleine rénovation jusqu'à 2026) ou bien Porte de Drôme Ardèche (3 piscines sur son territoire).

L'accès au cinéma

On trouve des cinémas dans l'ensemble des intercommunalités du SMRR et principalement dans les villes moyennes du territoire à l'exception notable de Lalouvesc (377 habitants). On décompte 7 cinémas à : Beaurepaire, Saint-Vallier, Annonay, Lalouvesc, Péluvessin, Vienne et Péage-de-Roussillon. En prenant en compte le nombre de salles, c'est une moyenne d'une salle de cinéma pour 10 000 habitants sur le territoire, plutôt équitablement réparti. Deux types de gestions sont majoritaires pour ces cinémas : des cinémas privés ou bien des cinémas appartenant aux intercommunalités et sous délégation de services publics (DSP). Comment expliquer une importante offre de cinéma bien répartie de la sorte ? Pour l'importance qu'ils revêtent dans la vie et l'attractivité d'un centre-ville.

Dans un article, publié en juillet 2024, dans la revue Urbanisme, « le cinéma de proximité, cet atout du centre », les cinémas sont à la fois « des points de repères, des lieux de rencontre et d'échange culturels et sociaux, des pôles de la vie nocturne ». C'est l'activité culturelle qui touche le plus de français et qui dans la démocratisation culturelle d'un territoire reste indispensable. D'ailleurs, la plupart de ces cinémas sont certifiés cinéma « Art et essai » (des cinémas qui vont valoriser la dimension artistique des films en comparaison de la dimension seulement divertissante). C'est un vecteur fondamental dans la bonne santé économique d'un centre-ville avec un développement important des bars et restaurants en parallèle de celui d'un cinéma. Sa capacité de toucher à tous les publics en fait aussi un lieu idéal pour de la médiation culturelle avec l'organisation de festivals du cinéma, notamment au cinéma l'Oron (Beaurepaire) et au cinéma Les Nacelles (Annonay).

Malgré le coup de frein très brutal de leur fréquentation que fut la crise du Covid 19 en 2020 pour les cinémas, la tendance est à leur agrandissement et leur construction ou restructuration. Sur le territoire, le cinéma l'ORON ou le Grand Rex ont fait l'objet d'investissements importants pour leur modernisation.

II-c.2 Pour un patrimoine culturel accessible à tous : musées et patrimoines bâtis culturels

Il y a beaucoup de choses à dire sur cette partie que ce soit sur les modalités de protection et les multiples acteurs qui rentrent en compte dans cet enjeu. Malheureusement, cet enjeu touche une des limites de ce rapport qui n'est pas exhaustif et qui ne peut apporter toute l'information sur ces mécanismes de protections et ces acteurs. Cependant, le rapport peut faire le point sur le patrimoine culturel qui est accessible aux habitants de ce territoire.

Les musées des Rives du Rhône

Les musées sont nombreux et les thèmes variés. Nombreux musées racontent l'histoire de ce territoire : que ce soit les époques allant de l'époque gallo-romaine à l'époque industrielle ou les thématiques allant de l'histoire des inventions industrielles majeures de la région, à l'histoire de monuments artistiques (comme le Palais Idéal du Facteur Cheval) en passant par la culture fluviale du Rhône. On peut citer les 5 musées de Vienne, le musée d'Histoire Gallo-Romaine de Saint-Romain en Gal, le musée des mariniers de Serrières, le musée des Parchemin d'Annonay et d'autres... On dénombre pratiquement autant de types de gestions que de thématiques abordées : par le département du Rhône pour Saint Romain en Gal, par la ville de Vienne pour ces musées communaux ou encore par des associations à Annonay. Souvent leur promotion passe par les Offices de Tourisme, qui ont un rôle certain à jouer dans cette thématique culture du territoire, comme nous y reviendrons plus tard.

Pour rendre accessible aux publics les moins favorisés, de nouveaux dispositifs sont adoptés à l'échelle nationale pour lesquels nos communes et intercommunalités candidatent. On peut citer notamment les dispositifs des musées itinérants comme Micro-Folie qui propose l'accès à un musée numérique auquel collaborent douze établissements culturels nationaux fondateurs (comme le Louvre ou le centre Pompidou). Le dispositif a été appliqué ces dernières années sur la communauté de communes du Pilat Rhodanien, à Lalouvesc dans le cadre du Carrefour des arts et à Saint Rambert d'Albon.

L'accès et la gestion du patrimoine bâti

Le patrimoine bâti culturel est riche sur le SMRR, qui compte près de 129 monuments historiques. On peut observer d'importantes disparités entre les territoires : cela va de 60 monuments à Vienne Condrieu à seulement 3 dans le Pilat Rhodanien. Ces chiffres sont représentatifs d'un patrimoine riche à valoriser pour le rendre accessible à toutes et tous pour l'instruction et l'enrichissement de chacun. Les stratégies sont multiples pour assurer la bonne gestion, la pédagogie et la préservation de ces monuments. Nous nous concentrerons sur une des méthodes que l'on a pu observer : celle de la labellisation de ces monuments.

Cette labellisation mène à une véritable reconnaissance du bâti en question. Elle génère des effets positifs pour le territoire : la possibilité d'une plus grande promotion du territoire et de son identité amenant une plus grande attractivité de la destination, le rôle de pédagogie et de découverte de son environnement pour les habitants et la bonne préservation de la richesse de son patrimoine. La labellisation au-delà d'une reconnaissance oblige le territoire à une préservation de son histoire. C'est ce que l'on observe à travers le label monuments historiques mais aussi pour d'autres, tels que :

Villes sanctuaires : C'est un label qui met en avant des villes majeures d'accueil de pèlerins dans leurs pèlerinages. On y trouve des lieux d'accueil pour les pèlerins et des lieux patrimoniaux religieux majeurs. On peut citer sur notre territoire Lalouvesc se trouvant sur le GR des chemins de Saint Régis.



Ville d'arts et d'histoire : Créé en 1985, le label « Ville ou Pays d'art et d'histoire » est attribué par le Ministre de la Culture, aux communes qui s'engagent dans une politique de sensibilisation des habitants, des visiteurs et du jeune public à la qualité du patrimoine, de l'architecture et du cadre de vie. Vienne avec ses 45 monuments historiques dispose de ce label, entraînant une politique de préservation du patrimoine importante.



Ces politiques de préservation reposent aussi en grande partie sur la participation fondamentale d'association en lien avec cet enjeu. On peut en citer deux même s'ils en existent de nombreuses sur le territoire : Les amis de Vienne et Histoire et Patrimoine à Saint Vallier. Ces associations, à travers leur engagement, permettent d'ouvrir la découverte du patrimoine au plus grand nombre.

II-D Pour un engagement de tous les citoyens dans la pratique de l'art : la démocratie culturelle

L'autre axe majeur dans le développement culturel emprunté par des acteurs territoriaux locaux est la mise en avant de la démocratie culturelle. C'est un concept qui va au-delà de la simple accessibilité à la culture. Elle met l'accent sur la reconnaissance, la valorisation et la participation active des individus et des communautés du SMRR à la vie culturelle du territoire, tout en respectant et en célébrant la diversité des expressions culturelles. Pour cela, deux axes majeurs émergent dans les solutions apportées par les collectivités locales : d'un côté des actions de médiations culturelles, à travers la mise en place de plans d'éducation artistique et culturelle et d'accueil de résidence artistique; de l'autre la mise en place d'une large et riche proposition de spectacles vivants accessibles à toutes et à tous.

II-d.1 La médiation culturelle ou l'art d'impliquer les habitants dans la pratique culturelle:

À la jonction de l'action du culturel et de l'action du social, la médiation culturelle déploie des stratégies d'intervention – activités et projets – qui favorisent dans le cadre d'institutions artistiques et patrimoniales, de services municipaux ou de groupes communautaires, la rencontre des publics avec une diversité d'expériences. La médiation culturelle combine plusieurs objectifs : donner accès et rendre accessible la culture aux publics les plus larges, valoriser la diversité des expressions et des formes de création, encourager la participation citoyenne, favoriser la construction de liens au sein des collectivités, contribuer à l'épanouissement personnel des individus et au développement d'un sens communautaire. Dans notre territoire, cet objectif s'exprime au sein de deux enjeux principaux : l'accès à l'enseignement artistique (en majorité vers les plus jeunes) et l'accueil de résidence artistique.

L'enseignement artistique : des fonctionnements qui diffèrent entre les intercommunalités

L'accès à l'enseignement artistique dès le plus jeune âge est fondamental pour sensibiliser à la pratique de l'art et de la culture des habitants. Cet enseignement s'effectue au sein du milieu scolaire mais aussi hors du temps scolaire dans un milieu ouvert à toutes et tous quels que soient leurs âges. Ces deux milieux travaillent en interaction et prennent des formes multiples. Il existe autant d'intercommunalités sur ce territoire que de manières de mettre en place un enseignement artistique.

L'enseignement artistique en milieu scolaire:

Les intercommunalités se répartissent en deux catégories :

Un enseignement à l'échelle intercommunale et l'autre à l'échelle communale. Dans la première, on retrouve Annonay Rhône Agglo et Entre Bièvre et Rhône, qui à l'aide de leurs conservatoires intercommunaux et de leurs antennes peuvent prodiguer et apporter un enseignement artistique à la quasi-totalité des communes qui demandent leur soutien. La compétence ne leur a pas directement été déléguée. Cependant, l'enseignement que reçoivent ses élèves est en accord et en cohérence sur l'ensemble du territoire. Cette coordination permet un enseignement plus équitable et des projets plus ambitieux. On peut citer Entre Bièvre et Rhône qui a commencé à expérimenter dans certaines écoles un enseignement pour tout élève d'un instrument durant deux ans et qui souhaite l'élargir à l'ensemble des élèves de l'EPCI.

Cette politique ambitieuse intercommunale représente un investissement massif pour le territoire. On compte plus de 46 enseignants artistiques et une équipe de 6 employés pour s'occuper de la coordination de ce plan massif. Sur l'enseignement hors milieu scolaire, la compétence est intercommunale pour les deux EPCI avec un enseignement étendu sur l'entièreté de l'intercommunalité : avec des conservatoires intercommunaux (Saint-Maurice l'Exil et Annonay) et leurs antennes (Roussillon, Beaurepaire, Jarcieu et Saint-Clair du Rhône/Boulieu les Annonay, Vernosc lès Annonay, Vanosc et Limony).

Pour les autres intercommunalités, le fonctionnement est bien moins simple à comprendre. Cette compétence n'est pas prise en charge par les intercommunalités mais par les communes. Les raisons peuvent être multiples pour expliquer ce choix : manque de moyens financiers et/ou humains, des choix politiques (conflit autour de la prise en charge d'une compétence ou non à la suite d'une fusion de deux intercommunalités). La majorité des intercommunalités ont une implication limitée sur cette question de l'enseignement musical. Cela amène une grande disparité potentielle entre les communes. Entre une commune, comme Vienne (qui possède son conservatoire et des classes CHAM, des classes avec des horaires aménagées pour la pratique artistique), possédant beaucoup de moyens. A contrario, les communes de l' intercommunalité du Pilat Rhodanien ont des moyens limités. L'accès à l'enseignement devient très inégal. Pour répondre à ces iniquités, les associations représentent des acteurs clés. On peut citer de multiples écoles musicales associatives sur le territoire : la CIEM (sur une partie d'Entre Bièvre et Rhône et Vienne Condrieu), l'AJLC (sur une partie de Vienne Condrieu et Pilat Rhodanien). Elles comblent ces besoins d'enseignements hors et durant le temps scolaire. Mais ce ne sont pas les seuls dans ce rôle-là : on retrouve aussi des communes qui mettent en commun leurs capacités pour construire une offre d'enseignement plus riche pour leurs habitants comme la SIM qui regroupe les communes de l'est de Vienne Condrieu.

Enfin, quelque soient les structures en charge de cet enseignement, elle peut compter sur le soutien des départements qui n'ont plus la charge de cette compétence mais qui soutiennent tous les projets associatifs ou institutionnels. Ce sont à la fois de l'ingénierie territoriale et des subventions qui sont transmises à ces structures. L'aide de la Région Auvergne-Rhône-Alpes est plus circonscrite et se concentre principalement sur des aides pour des activités d'enseignement artistique dans les lycées.

Les plans d'éducation artistiques et culturels (eac), principal levier de la médiation culturelle

L'enseignement artistique prend place dans un cadre plus large que sont les actions de médiations culturelles. Ces actions peuvent se traduire au sein de plans d'éducation artistiques et culturels, dont l'enjeu est de toucher les jeunes à travers l'enseignement obligatoire, mais aussi au sein de résidences artistiques visant une grande variété de publics du territoire. Nous allons voir où ils existent, quelles formes prennent-ils, par quoi ils peuvent être substitués et où ils semblent impossibles à mettre en place en l'état actuel des choses.

On trouve sur le territoire du SMRR deux formes de plan d'éducation artistique et culturel au sein de deux intercommunalités différentes : Entre Bièvre et Rhône et Porte de DrômeArdèche. Ce sont les seules intercommunalités ayant un plan de ce type.

Ces plans permettent de coordonner les actions de médiation culturelle en direction des jeunes sur l'ensemble de leur territoire respectif. Ces deux plans se nomment PLEAC (au sein d'Entre Bièvre et Rhône) et le CTEAC (Porte de Drôme Ardèche). Le principe est le suivant: trois types d'acteurs vont co-construire des projets culturels et artistiques sur le territoire. On a des acteurs financeurs des projets qui sont les acteurs institutionnels de différentes échelles avec : l'intercommunalité, le département, la CAF du département, la Région Auvergne Rhône-Alpes et la Drac (représentant l'Etat). Des acteurs culturels professionnels pouvant accueillir des projets culturels territoriaux. Ces établissements sont très variés : cela peut être des cinémas, des associations, des médiathèques, des MJC et au sein des établissements scolaires. Ensemble, à travers les financements des institutions et des compétences des établissements culturels, l'intercommunalité va coordonner la création des projets pour accueillir des artistes sur le territoire qui vont produire avec les habitants des œuvres d'arts. La différence entre PLEAC et CTEAC se situe autour de la méthode de financement : au sein d'un PLEAC, les institutions financent des établissements culturels alors qu'au sein d'un CTEAC, les institutions financent directement les artistes et les projets.

Ces plans sont mis en place au sein de ces deux intercommunalités et pas dans les autres pour différentes raisons, que ce soit un choix politique ou bien une contrainte par une limite de moyens à investir dans ce type d'actions. Sur ces deux territoires, ces projets sont possibles de part un ancrage très important d'associations motrices comme Moly Sabata (la plus ancienne résidence artistique de France) et le Basculeur (atelier de Marc Chopy, célèbre sculpteur) au sein d'EBER et de l'action de Quelqu'parts (labellisé Centre national des arts de la rue et de l'espace public). De plus, ces intercommunalités sont très actives en axant leurs actions sur la thématique culture autour de la médiation culturelle.

D'autres intercommunalités auraient tout à fait la possibilité de mettre en place ce type de plans, même si cela ne veut absolument pas dire qu'elles ne font rien pour mettre en place de la médiation culturelle. Ici, c'est un choix politique qui empêche la mise en place de ce type de plan à l'échelle intercommunale avec une compétence qui reste à l'échelle communale. Annonay et Vienne mettent en place ce type de plan de manière très importante avec là aussi des associations fortes sur le territoire. Il existe des conventions de 3 ans renouvelables entre Annonay et des associations labellisées par le ministère de la culture : La SMAC 07 (labellisé scène de musiques actuelles) et Quelqu'parts. Ici, le territoire et les acteurs institutionnels aident à travers des subventions et de l'ingénierie l'action des associations sur le territoire regorgeant d'une vie culturelle remarquable. A l'image d'Annonay, Vienne met en place un nombre majeur d'actions de médiation culturelle à travers notamment l'intervention de l'EPIC Jazz à Vienne depuis 2018, dont nous parlerons dans la partie suivante et le dynamisme culturel de Vienne avec son conservatoire communal. A l'échelle intercommunale, là encore, il n'existe pas directement d'actions de part un choix politique des élus du territoire.

Enfin, on peut observer une médiation culturelle assez limitée sur certaines intercommunalités du territoire comme le Pilat Rhodanien et le Val d'Ay. Ici, le manque de moyens humains et financiers représente la principale raison à une action assez limitée. Pour le Val d'Ay, cette petite intercommunalité (environ 5 000 habitants). Elle essaye avec ses moyens de faire vivre une école de musique associative à Satillieu. Le travail est laborieux malgré une bonne volonté des élus. Le Pilat Rhodanien, lui a concentré son action sur une dimension plus de démocratisation culturelle à travers la mise en place et la gestion de son pôle culturel (cinéma + médiathèque intercommunale). Néanmoins, on peut noter l'action du PNR du Pilat qui met en place des résidences artistiques sur son territoire dont profite aussi les habitants du Pilat Rhodanien.

II-d 2 Une offre importante de spectacles vivants sur le territoire

La démocratie culturelle passe aussi par un accès à toutes et tous à des spectacles vivants sur l'entièreté du territoire sur lequel ils vivent. Des spectacles gratuits sont proposés à des coûts réduits et aux multiples thématiques pour attirer le plus grand nombre d'habitants. Cette offre s'exprime sous différentes formes à travers des festivals ou bien le temps d'une soirée, par des professionnels du monde du spectacle ou des amateurs du territoire, du soutien des intercommunalités ou à l'organisation par elles-mêmes de ces évènements. C'est ce que l'on va observer au sein de cette partie.

Des spectacles vivants mis en place par les intercommunalités...

De nombreuses intercommunalités mènent leur propre programmation culturelle chaque année. Là encore, le niveau d'implication évolue fortement entre les intercommunalités. On peut citer une triade leader dans cette compétence : Annonay Rhône Agglo, Porte de Drôme Ardèche et Vienne Condrieu. Ces trois intercommunalités portent une saison culturelle ambitieuse avec des spécificités propres à chacune. Annonay Rhône Agglo porte une saison culturelle sur l'année nommée « En Scènes » qui se déroulent principalement dans des salles de spectacles du territoire se trouvant à Annonay. Avec l'aide d'associations comme La SMAC 07 et de Quelqu'part, l'offre est variée avec de multiples formes d'arts. A Porte de DromeArdèche, on s'appuie aussi sur des associations comme Quelqu'part pour mettre en place une saison culturelle principalement estivale. Cette programmation est principalement d'extérieur avec des spectacles d'arts de rue et du cinéma plein-air, ce qui permet de répondre aux manques de salles de spectacles de qualité sur le territoire. Dans cette liste, on doit évoquer évidemment Vienne Condrieu avec la création d'un EPIC pour répondre à cet enjeu. En effet, l'EPIC de Jazz à Vienne gère le fameux festival de jazz, mais aussi la quasi-totalité de la programmation de spectacles vivants sur ce territoire. A travers des actions de médiations culturelles, l'EPIC Jazz à Vienne représente l'acteur de l'intercommunalité le plus important autour de la thématique culture. Chaque année c'est plus de 200 000 festivaliers qui assistent au festival et à ses prolongements de toutes formes comme « Caravane-Jazz ».

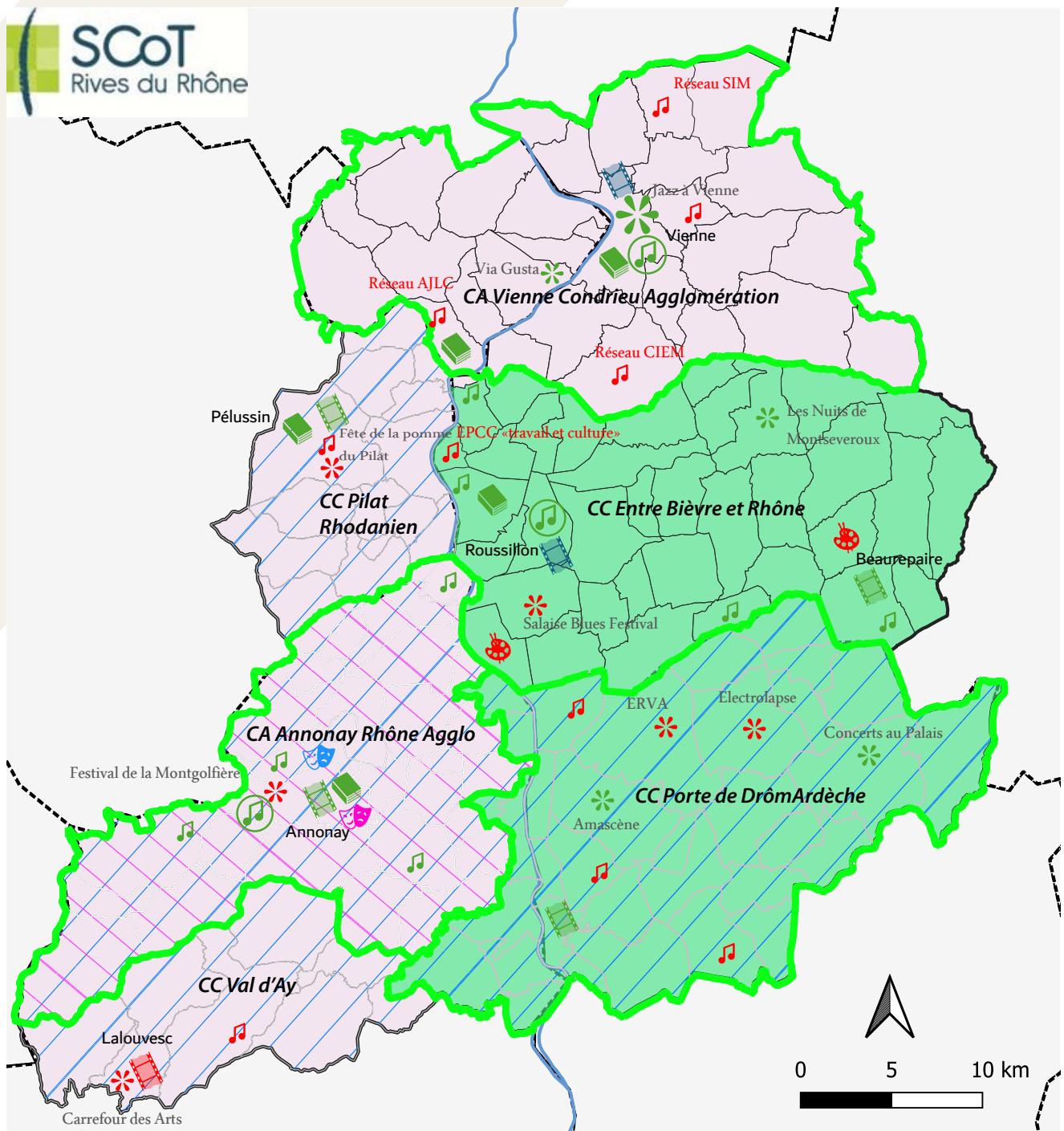
... enrichi par un important soutien aux festivals locaux associatifs

Pour comprendre l'ampleur du spectacle vivant sur le territoire, il faut bien prendre en compte les festivals sur le territoire qui est primordial. Ce sont des lieux de sociabilités clés pour les habitants avec une grande diversité de thèmes et d'artistes à découvrir.

Rarement à l'initiative de ces évènements, les intercommunalités apportent un fort soutien financier à l'aide de subventions. On trouve aussi un soutien dans la communication avec l'aide des offices de tourisme notamment (comme nous le verrons un peu plus tard). Il existe un véritable soutien dans la mise à disposition de locaux pour ces évènements mais aussi pour la pratique des arts au quotidien. On peut citer l'intercommunalité Annonay Rhône Agglo qui a racheté la salle de la Presqu'île pour maintenir un lieu à disposition pour la SMAC 07. Derrière la tête d'affiche régionale que représente Vienne et son festival, on observe une grande densité de festivals dans l'ensemble du territoire. On peut citer des festivals de musique à l'ampleur importante sur la rive gauche du SMRR : l'Erva (reggae) et ses 12 000 festivaliers, l'Electrolapse (électro) et ses 3 000 festivaliers ou encore le Salaise Blues, etc... Il existe aussi une grande diversité de festivals qui ne sont pas seulement musicaux : le festival de la Montgolfière à Annonay, le festival international du premier film d'Annonay et les rencontres du cinéma de Beaurepaire.

Si l'on évoque l'évènementiel culturel il faut aussi citer les fêtes ancestrales et les évènements liés à la gastronomie et la viticulture. Ces fêtes liées au vin sont très présentes au nord du SMRR avec le marché aux vins de Chavanay, la Via Fluvia ou les Rendez-Wine. D'autres fêtes sont aussi en lien au terroir avec d'autres produits locaux mis en avant comme la fête de la Pomme à Péluçin et (une année sur deux) la fête de la Poire de Moras en Valloire. Enfin, des festivals mettent à l'honneur les talents artistiques amateurs du territoire comme le festival Amascène créé par la communauté de communes Porte de DrômeArdèche. Même si de nombreuses intercommunalités du territoire ne possèdent pas de saisons culturelles, ces dernières sont loin d'être dénuées de vie culturelle et associative. Pour illustrer de nouveau ce propos, Entre Bièvre et Rhône ne possède toujours pas de saison culturelle mais connaît une offre importante de spectacle vivant. Cela s'explique par la présence et l'accueil de plusieurs associations clés comme la MC2 de Grenoble notamment mais aussi par la présence d'un EPIC créé par un groupement de communes du pays Roussillonnais : l'EPCC Travail et culture qui possède sa propre saison culturelle qui se fixe des objectifs de médiation culturelle très ambitieux (pour les jeunes notamment).

Dans cette tâche d'accompagnement, les intercommunalités peuvent compter sur un soutien des départements (avec des subventions et parfois des aides pour les jeunes pour y assister à des spectacles) et un soutien majeur de la Région Auvergne Rhône Alpes qui possède un ambitieux plan d'accompagnement et de subvention des festivals de la région (plus de 600 festivals soutenus par an).



Carte synthétique de l'offre culturelle du SMRR :

II-E L'Enseignement du diagnostic de la thématique culturelle dans le SMRR

II-e 1 Des champs d'interventions montrant d'importantes disparités entre les EPCI...

Durant cette étude, sur les quatre axes de travail principaux à mener à bien pour un développement culturel efficient du territoire, nous avons pu établir quel était le niveau d'implication de chaque intercommunalité dans cette mission. En rappelant que la compétence culture n'est pas obligatoire à l'échelle intercommunale, on observe de grandes disparités de prise de compétence au sein du SMRR. Au travers d'une rapide synthèse des compétences prises en charge ou non par les intercommunalités du SMRR, nous allons observer les intercommunalités que l'on peut considérer comme les plus investies dans cette mission. Ces intercommunalités ont pour point commun d'avoir à la fois des moyens mais aussi une volonté politique historique.

Des intercommunalités très impliquées : Entre Bièvre et Rhône, Annonay Rhône Agglo et Porte de DrômeArdèche

Comme nous avons pu l'observer, ces trois intercommunalités sont très impliquées dans la mise en œuvre d'une politique culturelle territoriale. Chacune à leur manière mettent en avant une action culturelle spécifique. Entre Bièvre et Rhône s'implique dans tous les aspects du développement culturel en étant un exemple dans de nombreux axes de travail. La seule compétence qui n'est pas prise en charge est la mise en place de spectacles vivants mais elle est en partie comblée par le travail de l'EPCC Travail et Culture. EBER représente un exemple de politique de développement culturel. Son travail sur l'enseignement artistique majeur a été salué par l'obtention du label eac 100%. Elle est seulement la quatrième collectivité à l'obtenir en Isère. Cela s'explique par la mise en place de nombreuses politiques en faveur de la jeunesse dans le temps scolaire.

Annonay Rhône Agglo est aussi en pointe en prenant en charge de nombreuses compétences en s'appuyant sur un socle associatif exceptionnel (deux associations labellisés par le ministère de la culture qui ont leur locaux dans l'agglomération). Cette implication dans toutes les compétences culturelles s'illustre par un budget conséquent accordé à la culture. C'est près de 7% du budget total de l'intercommunalité qui est assigné à la culture (environ deux millions d'euros). Cela représente un effort très conséquent en comparaison de l'implication de deux exemples comme Entre Bièvre et Rhône et Porte de DrômeArdèche qui investissent respectivement 2,4% et 2% de leurs budgets pour des budgets égalant les deux millions d'euros d'Annonay Rhône Agglo. Ce budget permet de payer les nombreux employés à Annonay, près de 80 agents dans le pôle culture mutualisé de l'intercommunalité et de la commune d'Annonay : 40 sur l'enseignement musical, 15 au service de lecture publique et 10 pour la mise en place de la saison culturel « En Scènes »

Plus modestement, Porte de DrômeArdèche est aussi présent avec un plan d'EAC ambitieux et un budget de près de 2 millions d'euros. On peut saluer l'organisation du festival amateur annuel Amascène mettant en avant les talents des habitants de l'intercommunalité. Cependant l'absence d'un réseau commun de bibliothèques intercommunales est regrettable sur ce territoire vaste et étendu. Le maillage des bibliothèques municipales associatives aux horaires d'ouverture restreints pour accéder à la lecture publique est insuffisant pour couvrir les besoins des habitants.

Une implication limitée par des choix politiques : Vienne Condrieu Agglomération

L'implication de Vienne Condrieu Agglomération est beaucoup plus limitée sur la prise de compétence culturelle. A l'exception du financement de l'EPIC Jazz à Vienne, s'impliquant de manière fondamentale dans l'accès aux spectacles vivants mais aussi dans la médiation culturelle auprès des habitants, aucune compétence n'est gérée par Vienne Condrieu Agglomération. D'un point de vue du budget, c'est près de 900 000 euros de subventions pour l'EPIC qui est accordé par la communauté d'agglomération. Cela représente environ 1 % du budget de l'agglomération. Ici, l'implication limitée de l'intercommunalité ne s'explique pas par une question de moyen financier mais par une volonté politique de garder la compétence culturelle à l'échelle communale. On a un développement culturel important avec l'action de la ville de Vienne qui entre le fait d'être une ville d'arts et d'histoire, la présence d'équipements culturels majeurs, des bibliothèques et la présence d'un conservatoire très important est un épicentre de la vie culturelle du SMRR. En périphérie, on peut citer les réseaux de lecture publique de Condrieu et du réseau Trente et + ou encore l'action intercommunale du SIM.

Une implication circonscrite voire inexisteante par un manque de moyens : Pilat Rhodanien et Val d'Ay

Les situations du Pilat Rhodanien et du Val d'Ay sont plus complexes avec un manque de moyens financiers et surtout humains criants pour mener une véritable politique culturelle sur le territoire. Il faut néanmoins noter l'implication du Pilat Rhodanien sur l'accès à des équipements culturels majeurs au sein de leur pôle culturel à Pélussin comme un cinéma et une médiathèque intercommunale. Cela représente près de 14% du budget de cette intercommunalité. On peut aussi citer l'accès aux arts de la commune de Lalouvesc avec le Carrefour des Arts, évènement artistique estival majeur du SMRR. Cependant, avec respectivement 17 000 habitants et 6 000 habitants, le Pilat Rhodanien et le Val d'Ay pèsent trop peu, malgré leurs efforts, pour mettre en place une véritable politique culturelle.

Intercommunalité	Budget culture (fonctionnement+investissement)	Part budget culture dans le budget total	Budget total interco
Vienne Condrieu	916000,00	0,8%	109516700,00
Pilat Rhodanien	766953,09	14,5%	5301815,67
Entre Bièvre et Rhône	1685485,00	2,4%	71092771,53
Annonay Rhône Agglo	2269248,00	6,8%	33189760,00
Porte de Drôme Ardèche	2040000,00	2,0%	102000000,00
Val d'Ay	NC	NC	NC

II-e 2 L'appui d'un ancrage territorial du monde associatif

Le rôle des acteurs associatifs crucial dans la mise en place d'une politique culturelle

Le rôle des associations est majeur dans la mise en place d'une politique culturelle ambitieuse sur un territoire. Leurs actions rentrent en compte dans tous les axes de travail que l'on a pu explorer. Qu'elles soient là en complément ou même en substitution, la vie culturelle de ces territoires, parfois très isolés, du SMRR reposent en grande partie sur les associations.

Les collectivités ont conscience et reposent beaucoup de leurs actions dans le financement et les subventions vers les associations comblant le manque de moyens humains manifeste pour faire vivre la culture. Les plans eac reposent en grande partie sur l'ancrage territorial des associations à même à faire le lien entre les artistes et les habitants du territoire.

De plus, ces associations sont riches en propositions et en initiative. On peut citer la mise en place d'un tiers-lieu associatif sur Annonay, nommé le Magma, qui a pris place dans une des friches nombreuses sur le secteur. On pourrait citer des dizaines de festivals, de spectacles et d'expositions qui voient le jour par l'initiative de bénévoles passionnés. Pour maintenir la vie culturelle, qui est très riche sur ce territoire, il est indispensable que les collectivités maintiennent leurs soutiens: Les subventions, la mise à disposition de locaux ou encore le partage de certains outils à ces acteurs. Les associations regorgent de vie mais ces structures reposent sur des appuis très fragiles et souvent sur la volonté de quelques femmes et hommes.

Une question émerge alors : comment expliquer un tel ancrage associatif sur ce territoire qui a su en échange maintenir et entretenir de bonnes conditions pour accueillir une multitude d'association pratiquant des spectacles vivants, de la médiation culturelle par des résidences artistiques et des interventions dans le milieu scolaire et la préservation du patrimoine bâti que ce soit des musées ou l'histoire immatériel des lieux.

Un ancrage territorial de longue date s'expliquant par un contexte politique et économique favorable

L'installation de ces associations date de dizaines d'années et a souvent débuté durant la seconde moitié du XXème siècle. Cet ancrage et le maintien du soutien envers ces associations avec des élus sensibilisés à cette cause est un héritage de l'histoire ouvrière et du passé politique de gauche de ces communes. Ce n'est pas un hasard si les intercommunalités qui possèdent les plus ambitieuses politiques culturelles du SMRR sont des communes au passé et présent très liées à l'histoire ouvrière et industrielle. On peut citer de nombreuses communes possédant des caractéristiques similaires de villes industrielles avec un fort contingent ouvrier : Annonay, Saint Rambert d'Albon, Roussillon, le Péage de Roussillon, Salaise sur Sanne, etc... Durant cette époque, après la libération et les trentes glorieuses, ces communes à dominantes ouvrières étaient dirigées par le SFIO (ex-PS) et le PCF.

Ces deux caractéristiques liées, le paternalisme ouvrier et les politiques de gauche de la seconde partie du XXème siècle, ont fait de ces communes des territoires précurseurs dans le domaine de la politique culturelle. Ces communes étaient de véritables terrains d'expérimentation d'éducation populaire avec ces objectifs majeurs : l'accès à la culture pour tous, la mise en place d'équipements culturels pour toutes les familles d'ouvriers et des cours gratuits pour tous de découverte d'instruments. L'émergence de l'EPCC Travail et Culture a eu lieu durant cette période. Il serait vraiment intéressant d'explorer plus en profondeur ce lien entre le passé et la réalité industrielle d'aujourd'hui et l'implantation d'acteurs culturels et artistiques sur ce territoire.



PARTIE

2

QUESTIONS POUR LA FUTURE REVISION DU SCOT

INTRODUCTION

Au cours de cette dernière partie de ce rapport du diagnostic des thématiques tourisme et culture sur le territoire du SMRR, nous allons faire émerger des questions et des interrogations autour d'enjeux centraux de ces thématiques que nous avons observées dans cette première partie. En reprenant, les enjeux mis en exergue dans l'analyse croisée du tourisme et des quatre axes de travail du développement culturel, c'est de nombreuses questions qui vont être posées pour interroger le Scot. Avec la phase de bilan éminente et la future révision du Scot, c'est une multitude de savoir et d'acquis qu'il faut remettre en question pour obtenir la mise à jour d'un document ayant pour but de révéler les réalités de son territoire pour pouvoir établir au mieux l'organisation spatiale et les grandes orientations de développement du territoire du SMRR.

Cette partie n'a pas pour ambition de trouver des solutions aux enjeux et problématiques relevées mais bien d'offrir des pistes de réflexion qui devront être menées par le SMRR mais aussi et surtout par l'ensemble des acteurs de ces deux grandes thématiques. Par un travail commun de tous les acteurs et une volonté générale, le SMRR peut voir émerger une plus grande attractivité de son territoire basée sur un développement culturel et une mise en tourisme qui seront communes, cohérentes et dynamiques.

I.TOURISME

L'analyse croisée de ce rapport a pu mettre en valeur plusieurs points saillants à prendre en compte par les acteurs du tourisme sur le SMRR. En repartant de l'analyse de Magali Talandier, nous avons mis en évidence des facteurs permettant une plus grande mise en réseau de l'offre touristique sur le territoire. Si un travail est à mener sur les solutions et les enjeux à travailler pour le Scot sur cette thématique, il faut repartir sur l' objectif d'une plus grande mise en réseau de l'offre touristique dépassant l'échelle des intercommunalités. Cela doit passer par une plus grande connexion et la multiplication des liens entre ces derniers. On peut espérer des dynamiques allant dans ce sens en travaillant à faire émerger des questions en lien avec les facteurs et proposer les prémisses de solutions possibles.

Les questions qui se posent autour de la clientèle touristique

Allonger la durée des séjours

Comme on a pu l'observer, les offices de tourisme intercommunaux ne cherchent pas forcément à attirer beaucoup plus de touristes sur le territoire, mais bien plus à mieux répartir les flux touristiques dans l'année et allonger la durée de séjour sur un territoire touristique de court séjour, voire de passage. Cela représente un enjeu fondamental pour les acteurs touristiques. Alors comment inciter les touristes à rester plus longtemps sur le territoire du SMRR ?

❖ Développer le tourisme fluvestre

Développer le tourisme fluvestre semble être une piste intéressante pour augmenter la durée de séjour des touristes sur le territoire. En effet, ces touristes, que ce soit des itinérants ou des croisiéristes, sont ceux qui passent le moins de temps sur notre territoire tout en dépensant beaucoup sur ce dernier. Pour arriver à augmenter la durée, il faut une meilleure connexion fleuve-territoire et donc un meilleur maillage territorial. Il faut faire en sorte de pousser les touristes à s'arrêter découvrir ce territoire. Des pistes de solutions :

- **Développer de nouvelles activités fluvestres** faisant le lien sur le territoire comme sur le territoire d'Arche Agglo qui a mis en place un circuit avec trois moyens de locomotions : vélo sur la ViaRhôna, bateau sur le Rhône et le train de l'Ardèche
- **Travailler la signalétique touristique aux abords de ces grands axes de circulation nord-sud** que ce soit les axes routiers, les ports de plaisance et les haltes fluviales du Rhône et aux sorties de la ViaRhôna pour faire le lien avec l'arrière-pays du SMRR.

❖ Attirer de nouveaux types de touristes

Une autre possibilité pour allonger la durée de séjour est à observer sur le Pilat Rhodanien qui cherche à transformer sa destination excursionniste en une destination de séjour. Pour cela, plusieurs solutions existent :

- **Attirer des CE d'entreprises locales** comme la signature d'un partenariat du PNR du Pilat avec le CE de Michelin. Ce sont des familles qui pourraient venir découvrir cette destination touristique avec les offres préférentielles mises en place.
- **Développer le tourisme d'affaire** avec un territoire (notamment à Vienne Condrieu) avec un fort potentiel pour attirer une clientèle d'affaires restant seulement quelques jours et dépensant beaucoup en comparaison d'autres types de touristes

Répondre a des enjeux majeurs du SCOT soulevés par la thématique tourisme

La thématique «tourisme» qui est transversale permet d'aborder des thèmes majeurs du Scot. Cette thématique recroise des enjeux majeurs à traiter et à prendre en compte durant la révision du Scot.

La transition écologique : évolution des pratiques touristiques

Le changement climatique entraîne des changements majeurs dans notre société et le tourisme n'y échappe pas. Que ce soit la nécessité d'un tourisme plus respectueux et plus vert ou l'évolution des pratiques touristiques, c'est tout un secteur qui doit s'adapter.

❖ Mise en avant d'un tourisme plus vert (et en forte dynamique)

Le territoire doit continuer à encourager le développement d'un tourisme vert et plus durable qui est de plus en plus recherché par les touristes. Le SMRR doit jouer sur ces forces vu auparavant et faire de son territoire un exemple de l'adaptation au changement climatique. Pour cela, il semble nécessaire d'appuyer sur certains points :

- Il faut **développer l'accueil des touristes à vélo** qui sont demandeurs de plus de services adaptés. Ce qui est attendu dans cette recommandation : plus de signalétique des attractions touristiques, des services et des hébergements ; la promotion d'application donnant des infos clés aux cyclistes (comme l'appli collaborative O Water mettant en évidence les points d'eau ; multiplier des aires de services et de repos le long des véloroutes ; encourager les solutions multimodales comme les dispositifs Ter+ViaRhôna ; accompagner les partenaires touristiques à obtenir le label accueil vélo. Dans plusieurs de ces mesures, Vienne Condrieu Tourisme représente un bon exemple à suivre, les responsables de la ViaRhôna le voient comme un très bon élève.
- **Favoriser le slow tourisme** qui semble vraiment primordial sur ce territoire très bien doté pour ce type de tourisme. Que ce soit par la promotion et les investissements, il semble important d'accompagner les projets autour de cette thématique.

❖ Réduire l'empreinte carbone de l'activité touristique

Pour obtenir cette image de précurseur du tourisme vert, il est avant tout indispensable de réduire l'empreinte carbone de l'activité touristique. Les solutions sont multiples et déjà en partie mises en place sur certains territoires :

- **Sensibiliser les acteurs et partenaires touristiques** qui sont ceux qui représentent le cœur de l'activité touristique. Faire intervenir des acteurs écologiques (l'ADEME), mettre en place des chartes de respect de l'environnement. Préparer les partenaires à être le fer de lance dans la limitation de l'empreinte carbone du territoire. On peut prendre exemple sur l'OT de Porte de DrômeArdèche qui est très innovant et riche en idées pour trouver des solutions.
- **Travailler sur la gestion de l'eau**, un enjeu clé de notre territoire, comme on a pu l'observer ces dernières années. Pour une meilleure répartition de la ressource eau, il semble important de bien évaluer les besoins de l'activité touristique et notamment des multiples campings du territoire pour pouvoir prendre les mesures adaptées à la situation. On peut prendre l'exemple du Scot Vallée de la Drôme qui a mené une étude, accompagné d'un bureau d'étude pour pouvoir adapter au mieux la répartition de cette ressource fondamentale.
- **Une adaptation de l'offre touristique et notamment de l'amplitude horaire des activités.** Avec la multiplication des jours de fortes chaleurs, amener une «hispanisation» de nos activités et services pourrait avoir du sens dans les années qui viennent. Effectivement, d'ici 2050, notre territoire devrait avoir le climat de la région de Porto et d'ici 2100 le climat du Maghreb. C'est le fonctionnement de l'intégralité de notre société qui doit évoluer dans les années à venir.

La mobilité : L'accessibilité du territoire aux touristes

Autre thématique clé du Scot : les mobilités dans le territoire. A l'image de l'entièreté du territoire, les touristes ont d'importantes difficultés pour parcourir le territoire d'Est en Ouest et donc pour accéder à des sites touristiques majeurs du territoire. C'est d'autant plus préoccupant pour un territoire voulant mettre en avant un tourisme vert, durable et pérenne.

◊ Améliorer l'accessibilité aux attractions touristiques

Il y a un important enjeu à connecter l'axe central Nord-Sud au reste du territoire pour accéder à tous les atouts que possède le territoire. Deux pistes de réflexion semblent importantes à explorer :

- **Trouver un moyen de transports en commun reliant l'axe central du SMRR aux multiples moyens de communication (fluvial, cycliste, routier et ferroviaire) aux sites touristiques principaux** comme le Palais Idéal du Facteur Cheval, le Safari de Peaugres et les Crêts du Pilat. Un système de navette ou de bus mis en place dans les périodes touristiques majeures (vacances scolaires et week-end) serait potentiellement intéressant. Sur ce point, la ligne de bus reliant Annonay Rhône Agglo à la gare Ter du Péage de Roussillon est intéressante.
- **Favoriser l'interconnexion des pistes cyclables des différentes intercommunalités** avec les deux véloroutes majeures du territoire que sont la ViaRhôna et la Via Fluvia. Cela permet de faire et créer du maillage territorial et la mise en réseau du SMRR.

◊ Améliorer l'accessibilité pour des personnes et des territoires en situation spécifique

Si l'on parle d'accessibilité, il faut prendre en compte toutes les situations existantes. Les difficultés sont toutes particulières en fonction des territoires et des publics. On peut citer deux cas particuliers :

- **L'accueil des personnes en situation de handicap** est un enjeu clé pour le tourisme. Elle doit être à la hauteur, comme l'ensemble du territoire, dans cette mission qui doit être bien plus prise en compte par notre société. Il faut pouvoir rendre nos hébergements, nos restaurants, nos services et nos sites touristiques adaptés à l'accueil de ce public. L'obtention de label comme « Tourisme et handicap » et « Destination pour tous » doit être un objectif important pour les acteurs touristiques. Dans cette mission, on peut citer le travail mené par Vienne Condrieu Tourisme et les musées de Vienne qui proposent des solutions alternatives pour tous les types d'handicap : moteur, physique, cognitif et psychique.
- **Les déplacements dans des territoires de moyenne montagne comme dans le Val d'Ay qui demande des dispositifs spécifiques** en comparaison du reste du territoire. Il pourrait être intéressant de suivre de près les études menées par des sociologues à Lalouvesc sur la mobilité sur ce type de territoire et les conclusions qu'elles en tirent.

L'habitat : autour de l'hébergement touristique

Dernière composante majeure du Scot à explorer à travers la thématique du tourisme ; l'habitat. Ce dernier a été particulièrement marqué par l'émergence et l'explosion récente des logements Airbnb dans l'offre d'hébergement touristique. Cette dernière a amené de nombreux problèmes à différentes échelles. Nous allons voir ici deux pistes à explorer pour répondre aux différentes problématiques négatives qui ont pu émerger.

❖ Une montée en gamme des hébergements

L'explosion du Airbnb est telle, que cela en fait un acteur avec lequel il faut obligatoirement travailler. Dans cette perspective mais aussi sur l'ensemble des hébergements touristiques, il y a un enjeu majeur à monter en gamme l'offre autour de multiples perspectives :

- **Une montée en gamme des Airbnb** : les propriétaires de ces logements sont rarement dans une perspective de promotion du territoire et de la destination touristique. Il est important de sensibiliser ces propriétaires à ces enjeux pour ne pas assister à une baisse globale de la qualité de l'offre d'hébergement touristique du territoire.
- **Une montée en gamme environnementale et d'accessibilité** : comme il a déjà été dit, il est important d'avoir une montée en gamme qui réponde aux différents enjeux auxquels font face les acteurs touristiques et notamment la question environnementale et de l'accessibilité pour toutes et tous. Cette remarque demande aussi à s'adapter aux évolutions des clientèles et de l'augmentation du nombre d'itinérants (en vélo notamment) qui demandent des exigences particulières : arrivée plus tardive, durée de séjour de seulement une nuit, capacité d'accueillir des vélos, etc...

❖ Une régulation du nombre d'hébergements touristiques

Dans certains cas spécifiques, il pourrait être intéressant d'envisager la restriction des hébergements touristiques pour ne pas porter des aménités négatives et faire concurrence avec l'offre de logement. Autrement dit, l'activité touristique ne peut pas se faire au détriment des habitants du territoire. Cette affirmation peut amener la solution suivante :

- **Restriction du nombre de logements Airbnb** dans des zones de tensions foncières comme dans certains centre-ville (Annonay notamment) ou certains petits villages « envahis » par les locations Airbnb (comme en Porte de DrômeArdèche). Cette mesure radicale pourrait s'appliquer dans les années à venir.

Mettre en valeur les unités paysagères et favoriser le développement de projets en commun entre les territoires

La mise en tourisme à l'échelle du Scot Rives du Rhône passe, comme on l'a vu dans l'analyse croisée de ce rapport, par une mise en réseau de l'offre touristique des différentes intercommunalités, qui est à la fois riche et diversifiée. Cette mise en réseau doit s'appuyer sur une identité visuelle commune et de projets de territoire communs.

❖ Préserver l'identité visuel du territoire

Un enjeu majeur du Scot est de préserver et protéger l'identité visuelle des territoires, c'est-à-dire les différents paysages qui le compose et qui rende le territoire reconnaissable; et par la même occasion préserve les corridors écologiques, essentiels à la bonne santé de la biodiversité du territoire. Pour la maintenir et préserver les points de vue emblématiques de ce territoire, il est important de :

- **Préserver les vues caractéristiques du territoire faisant l'identité visuelle du SMRR** : vue sur les coteaux et son patrimoine bâti viticole depuis la vallée, les vallons garants de la richesse de la biodiversité, les vues emblématiques depuis les côteaux sur le Rhône et le patrimoine bâti (châteaux, ruines, etc....).
- **Préserver et maintenir un équilibre de la biodiversité face au changement climatique** avec une adaptation des espèces (flores) au changement climatique qui a un réel impact sur la modélisation de nos paysages. Nécessité en réponse de préserver les massifs forestiers, la vallée fluviale, les plateaux arboricoles et les côteaux viticoles.
- **Répondre au risque de banalisation de l'architecture du bâti** qui s'éloigne de l'architecture classique locale du SMRR, marqueur de l'identité et de l'histoire du territoire. De plus en plus de constructions de maisons blanches avec des toitures plates qui s'éloigne des constructions d'habitations en pisé, galets et en pierre.

❖ Travailler le maillage territorial et la cohérence de l'offre touristique du SMRR

Il est nécessaire de travailler sur le maillage territorial pour apporter de la cohérence et des liens entre les différents sites touristiques du territoire. Pour cela plusieurs pistes à explorer:

- **Créer des routes touristiques thématiques faisant le lien entre différents EPCI** : Ces routes pourraient être multiples et mettre en avant une thématique à la fois sur plusieurs intercommunalités. Pour citer des exemples de routes touristiques thématiques potentiels : une route des vins, une route de l'artisanat et de l'industrie (s'inspirer de l'European Road of Industrial Heritage), une route des espaces naturels remarquables (une carte regroupant les Espaces Naturels Sensibles (ENS), des lieux emblématiques comme les Roches qui Dansent, etc....).

- Concevoir ou remettre au goût du jour des chemins de randonnée faisant le lien entre les intercommunalités et pouvant relier différents sites touristiques clés.

❖ **Travailler sur des stratégies touristiques singulières aux territoires avec des points en communs**

Ces projets n'auraient pas vraiment de sens s'ils ne s'incorporaient pas au sein d'une stratégie touristique claire et cohérente. Il est important que toutes les intercommunalités se dotent de ce type de document, permettant de se projeter dans le temps sur des projets et des objectifs spécifiques aux réalités des territoires, mais qui partagent des liens en communs entre les EPCI.

❖ **Mettre au point des plans de stratégies touristiques pour toutes les intercommunalités**

- **Les intercommunalités doivent se doter de véritables stratégies touristique** pour pouvoir appliquer et faire émerger une offre touristique cohérente sur l'ensemble de leur territoire. L'exemple de Vienne Condrieu Tourisme est un bon exemple à suivre.
- **Les intercommunalités doivent prendre en compte le secteur touristique dans les autres documents stratégiques** qu'ils produisent et notamment les plans de mobilités à l'échelle intercommunale.

❖ **Construire et faire émerger des groupes de travail en commun entre les OT intercommunaux**

A la suite de stratégies touristique claires et précises élaborées par les intercommunalités, il devient possible de mener un travail en commun entre les offices de tourisme intercommunaux souhaité par la plupart des acteurs :

- **Se retrouver une fois par an** pour partager les enjeux, les problématiques et les observations que peuvent faire les OT durant la saison touristique. Ce sont des rencontres encore inexistantes à l'heure actuelle mais qui pourraient émerger.
- **Se rencontrer au sein de groupes de travail commun** autour de projets de territoire, de problématiques semblables et de formations entre acteurs voisins.

❖ **Développer des projets de territoires communs**

Des rencontres communes, une recherche de maillage de la mise en tourisme du SMRR et la volonté de préserver des unités paysagères partagées entre les intercommunalités peuvent amener à la mise en place de projets de territoires communs. Comment faire en sorte de les multiplier et de les accompagner ?

❖ Soigner et travailler ses relations avec les acteurs fédérateurs

Il existe de nombreux acteurs fédérateurs en interaction avec les OT intercommunales du SMRR. Ces acteurs fédérateurs représentent d'importants moyens financiers et techniques avec de nombreux contacts pouvant être mobilisés par les OT. Il est important de maintenir et soigner le lien. Pour cela il faut:

- **Une bonne connaissance des acteurs fédérateurs.** Cela sous-entend des programmes et dispositifs qu'ils peuvent mettre à disposition. Ces moyens peuvent permettre à certains projets de territoire de voir le jour et à d'autres d'être enrichis. Un bon exemple pour bien comprendre cet enjeu est le programme Leader de l'Union Européenne. Ce dernier peut apporter énormément d'aide aux collectivités mais il est trop souvent trop peu mobilisé car la marche à suivre est très peu évidente.
- **Participer et s'impliquer dans les projets de ces acteurs,** qui permettent de s'intégrer dans des projets de territoire déjà existants et aux réelles plus-values. On peut citer l'animateur de la ViaRhôna qui met en place des formations et des temps d'échange autour d'une meilleure intégration de la véloroute au sein des territoires. Ces ateliers demandent du temps (qui manque dans toutes collectivités) mais enrichissent beaucoup le dispositif.

❖ Être à l'écoute des partenaires du territoire

Il est donc important de voir ce qui se passe au-dessus de nous mais aussi en dessous avec les partenaires locaux des OT intercommunales. Ces derniers sont souvent riches en idées et sont les mieux placés pour faire remonter le poul touristique du territoire. Les OT du territoire ont réussi à entretenir un lien très riche avec leurs partenaires. Il est important de le pérenniser et de le faire vivre en :

- **Facilitant les partenariats entre des OT et des partenaires hors de leurs territoires administratifs** mais qui se trouvent au cœur de la même destination touristique pour combler des failles de l'offre touristique du territoire et créer une offre complète et donc de plus haute gamme. On peut citer Annonay Rhône Agglo qui a intégré des lieux de baignades hors de son territoire dans son offre touristique pour compléter une offre familliale existante.
- **Être à l'écoute des initiatives naissantes sur le SMRR** pour les accompagner et leur apporter notre soutien pour enrichir l'attractivité du territoire en faisant émerger des projets venant de la base même du territoire. Des projets qui sont souvent ceux qui sont le mieux appropriés par les acteurs locaux.

II.CULTURE

La composition de cette partie se concentrant sur la thématique culture est un peu différente de la précédente. Ici, on ne va pas questionner et proposer directement des recommandations pour les acteurs culturels mais plutôt mettre en évidence des enjeux et des tendances qui se dégagent et qu'il faudra prendre en compte pour le Scot. Ce choix correspond mieux à l'étude faite précédemment qui diffère de la thématique touristique.

Quelles tendances pour la thématique culturelle au sein des intercommunalités du SMRR ?

Vers un renforcement de la compétence culture au niveau intercommunal ?

Dans la plupart des intercommunalités du territoire du SMRR, et à l'image d'une dynamique nationale, la compétence culturelle a tendance à être de plus en plus prise en compte par les élus avec un transfert de ces compétences vers ces collectivités. Dans cette optique, on observe de plus en plus d'investissements des intercommunalités dans le développement culturel. Annonay Rhône Agglo travaille sur la création d'un pôle culturel dans l'ancienne usine Bacou-Dalloz sur les berges de la Cance qui pourra accueillir un nouveau conservatoire dimensionné à ces nouvelles missions (dorénavant à l'échelle intercommunale). Ce projet devait aussi accueillir des locaux d'associations conventionnés comme le pôle image de la MJC et la SMAC07, mais le contexte économique (forte inflation) a obligé les élus à revoir à la baisse les ambitions du projet. On note aussi la volonté d'un nouveau conservatoire pour EBER avec la création de leur propre saison culturelle et la mise en place d'une programmation hors-mur du conservatoire d'ici 2025 en lien étroit avec le réseau intercommunal des bibliothèques.

Pour des transferts de compétences, décision éminemment politique, les élections municipales de 2026 seront l'occasion d'évoquer un transfert de compétence vers les EPCI. Les intercommunalités d'Annonay Rhône Agglo et de Vienne Condrieu pourraient envisager de passer un cap supérieur sur l'enseignement artistique scolaire avec la mise en place de plan eac comme certains l'appellent de leurs propres vœux. Cela permettrait d'augmenter la mise en réseau des différents acteurs culturels (qui ne manque pas dans ces communautés d'agglomération) de ces territoires pour envisager un plus grand nombre encore d'action culturelle de plus grande ampleur.

Vers plus de coopération entre les territoires ?

En reprenant les interrogations qui ont été menées sur l'analyse de l'offre touristique du SMRR, on peut s'interroger de la même manière pour la culture. Qu'en est-il de la mise en réseau entre les territoires et que peut-elle apporter?

Sur la thématique culturelle, ces mises en réseaux sont pratiquement inexistantes entre les intercommunalités pour de multiples raisons, bien que cette recherche de liens seraient bénéfiques à leurs yeux. En effet, cela permettrait une plus grande connexion entre les intercommunalités pour palier des faiblesses de chacune en les comblant par les forces des voisines et ainsi amener un meilleur maillage territorial.

Cette recherche de lien se concentre principalement autour de l'enseignement artistique et culturel. Il existe des connexions entre Annonay Rhône Agglo et Arche Agglo qui ont toutes les deux repris cette compétence à la suite de l'abandon de cette dernière par le département. De l'autre côté du Rhône, EBER évoque la possibilité de créer du lien avec Vienne Condrieu Agglomération, autour d'une mise en commun de l'enseignement musical, en passant par l'association agissant sur les deux territoires, la CIEM. Tout un tas de choses intéressantes pourraient émerger comme la création de passerelles entre l'enseignement de certains instruments existants dans une interco et pas dans l'autre ou encore la création de bassins d'enseignement musical plus cohérents en limitant les transports pour accéder à ces enseignements.

On pourrait imaginer, dans un futur plus ou moins proche, des mises en réseau de plusieurs collectivités comme d'autres réseaux associatifs existants. On peut citer le réseau Adèle reliant 36 associations d'art contemporain de territoires autour de projets communs. La principale limite existant à une plus grande mise en réseau des intercommunalités est le niveau d'avancement dans la prise en charge de compétences culturelles. Par exemple, pour EBER il est difficile de faire du lien avec Vienne Condrieu de par la différence de prise en compétence des deux EPCI. Le renforcement des compétences des intercommunalités semble un préalable indispensable pour une plus grande mise en réseau du développement culturel sur notre territoire.

Une thématique mettant en évidence des enjeux fonciers actuels et de demain

Un autre élément qui émerge dans cette étude et qui concerne directement le Scot est l'enjeu foncier autour de la culture. Dans le contexte du ZAN, la question foncière devient majeure pour de nombreux secteurs, dont le secteur culturel. Ici, on ne va donc pas se concentrer sur le patrimoine culturel mais plutôt à ce qu'il va advenir des anciens établissements culturels et quel fonctionnement pour les prochains équipements culturels construits par les collectivités.

Un lien fort avec les friches : On voit de nombreuses réappropriations de friches industrielles ou religieuses sur le SMRR (notamment dans sa partie ardéchoise) par des structures culturelles. Avec le ZAN, les friches sont une très bonne solution pour attribuer du foncier au monde culturel. L'histoire et le patrimoine qui s'imprime sur ces friches aux longues histoires sont des véritables lieux d'inspirations pour les artistes. Il semble important que les collectivités s'appuient sur ce potentiel important sur le territoire comme le révèle l'étude friche portée par le SMRR en 2022-2024.

A l'inverse, du foncier anciennement attribué à des activités culturelles reste à requalifier, notamment la place des anciens cinémas sur notre territoire. Faut-il les démolir ? Les réhabiliter ? Ces bâtiments, de taille importante, souvent placés au cœur de la vie des villes sont des lieux éminemment stratégiques. Les collectivités ont une tâche importante d'attribuer de manière cohérente cet espace foncier.

Le choix de l'échelle intercommunale pour les futurs équipements culturels :

Dans cette montée des compétences culturelles de l'échelle communale à l'échelle intercommunale que l'on semble observer de manière plus ou moins importante dans le SMRR se pose la question de la construction de nouveaux équipements culturels.

La montée en compétence dans l'enseignement artistique et l'accès aux spectacles vivants pourrait rendre la construction d'équipements culturels à l'échelle intercommunale bien plus cohérente. Ce sont des questions qui seront à bien prendre en compte dans les années à venir.

Un lien nécessaire à pérenniser et à enrichir entre tourisme et culture

Il semble important de ne pas différencier et séparer les deux thématiques qui composent ce rapport : la culture et le tourisme. Au fil de cette mission, il a été possible de voir de quelle manière les acteurs touristiques et culturels peuvent interagir. Même si ces interactions sont encore des balbutiements, ils en existent des assez logique et naturelles, en effet, il peut exister une relation de symbiose entre les deux thématiques : l'acteur culturel qui valorise un patrimoine et des spectacles vivants va enrichir l'offre touristique et donc l'attractivité du territoire ; en réponse, l'acteur touristique va apporter visibilité et promotion sur l'offre culturelle qui va permettre de leur apporter un public qu'il soit intérieur ou extérieur au territoire.

Cette mission commune s'exprime tout d'abord dans la valorisation du patrimoine du territoire. Les acteurs culturels et touristiques travaillent main dans la main pour la réalisation des journées européennes du patrimoine. Dans de nombreuses intercommunalités (à l'exception récente d'Annonay Rhône Agglo), ce sont les OT intercommunaux qui sont à l'organisation de ces journées majeures pour la vie culturelle d'un territoire. Ce même patrimoine peut être utilisé pour mettre en place des spectacles vivants qui seront promus par les OT qui sont souvent à la promotion des saisons culturelles. On peut citer notamment le Val d'Ay et Entre Bièvre et Rhône qui valorise leur patrimoine bâti en y organisant des festivals : le Carrefour des Arts et les nuits de Montseveroux. Le premier étant organisé dans d'anciens bâtiments religieux et le deuxième se déroulant dans la cour d'un château.

L'intercommunalité qui mise le plus et s'appuie le plus sur cette interaction est Vienne Condrieu Agglomération qui fait du festival de Vienne un de ses principaux arguments touristiques. Cette manière de miser sur l'événementiel culturel comme principal attraction du territoire a été mis en évidence par un chercheur, Jean René Philippe Violier, avec «De l'événementiel culturel à la destination touristique : les cas de Lille et Nantes». Pour lui, le lien direct entre la dimension culturelle et la dimension touristique du territoire se situe autour des événements culturels qui jouent à la fois le rôle de vitrine du territoire et de cohésion sociale permettant une reconnaissance autour de valeurs communes et autour de projets collaboratifs et participatifs.



PARTIE

3

ANNEXES

ANNEXE 1 : Liste des entretiens menés pour réaliser ce rapport:

Nom	Thématique	Organisation	fonction	Prise de contact	Date entretien	Etape échange
Olivier Sanciouand			Directeur OT	29/3/2024	29/3/2024	Entretien fait
François Castagnet		OT Vienne Condrieu Tourisme	Directeur OT	9/4/2024	18/4/2024 (10h Hautevives)	Entretien fait
Cyrille Py-Vigerie		OT Porte de Drôme Ardèche	Directeur OT	9/4/2024	23/05/24 (11h Saint Maurice l'Exil)	Entretien fait
Alexandre Diaz		OT Entre bievre et Rhône	Directrice OT	9/4/2024	17/4/2024 (14h amnonay)	Entretien fait
Isabelle Arbuz		OT Ardèche Grand Air	Directeur OT	9/4/2024	25/04/2024 (11h visio)	Entretien fait
Séverine Moulin *	Tourisme	OT PNR Pilat	Directrice OT	9/4/2024	15/05/2024 (10h30 Lalouvesc)	Entretien fait
Séverine Moulin +		(Jacques Burnez et Jean Michel Salain)	Directrice OT + deuxième adjoint de Lalouvesc	23/04/2024		
Vincent Tavares	Région Auvergne Rhône Alpes (rattaché à Valence Romans Tourisme)	Coordonnateur ViaRhôna tronçon médian Lyon-Avignon	28/05/2024	17/06/2024 (14h Valence)	Entretien fait	
Michel Ribert	Véronique Galau	Directeur général CNR de Vienne Déléguee Territoriale	28/05/2024	04/06/2024 (10h Visio)	Entretien fait	
Gaelane Jambu	Culture	Rhône Médian Nord culture EBER		03/06/2024 (16h visio)	Entretien fait	
chloë cibert		Chargée de projets et de l'action culturelle ~Jazz à Vienne		10/06/2024 (14h Vienne)	Entretien fait	
Flore Vigné		Chargée de mission Action culturelle et territoriale patrimoine culturel au département Ardéchois			Effectué par Florian	
Denis Bouffin		Directeur des affaires culturelles d'Amomny Rhône Agglo		29/05/2024 (15h visio)	Entretien fait	

ANNEXE 2 : Exemple de questionnaire d'entretien (de Cyrille Py-Vigerie)

Entretien Cyrille Py-Vigerie, directrice de l'OT Entre Bièvre et Rhône :

1) Fonctionnement interne de l'Office de tourisme et vision sur le territoire de l'OT

- Quel est le fonctionnement de l'OT (nombre de salarié, type d'OT, missions) ?
- Quels sont les points forts et les points faibles de l'offre touristique du territoire ?
- Quel est le profil type du touriste visitant votre territoire ?
- Quel saisonnalité touristique ?

2) Relation avec les acteurs intra territoriaux et inter territoriaux

- Quelles sont vos relations avec les acteurs privés (prestataire, hébergeur, restaurateur) de votre territoire ?
- Quel est le lien que vous possédez avec les autres OT (Ardèche Grand Air, Porte de DrômeArdèche, Vienne Condrieu et le Pilat Rhodanien) du Syndicat mixte des Rives du Rhône ? Quel est votre connaissance des territoires et des dispositifs mis en place par vos confrères et consoeurs ?
- Quels sont vos liens, vos actions et les projets où vous travaillez en commun avec la région et le département de l'Isère ? Quels sont les appuis et les ressources qu'ils peuvent mettre à votre disposition ?

3) Hébergement

- Comment jugerez-vous l'offre d'hébergement sur votre territoire ? Est-elle suffisante en quantité et en qualité ? Correspond-t-elle aux atouts et au profil des visiteurs de votre territoire ?
- Quel est votre opinion sur le boom des logements AirBnb sur votre territoire comme dans le reste de la France ? Est-ce une opportunité ? Ou bien un problème ?

4) Enjeux autour de l'évolution de l'offre touristique

- Quelles sont les principaux objectifs et projets envisagé ou acté pour les années à venir ? Que ce soit à court, à moyen ou à long terme ?
- Quel identité touristique pour ce territoire nouvellement formé ? Quel lien entre la Vallée du Rhône et l'arrière-pays Bièvrois (interrogation que j'ai retrouvé au coeur du futur Schéma de développement économique de l'intercommunalité) ?

- Quel avenir et quels objectifs pour le port de plaisance des Roches de Condrieu ?
- Rencontrez-vous des problématiques ou des enjeux autour de la mobilité ? Que ce soit l'accès à certains sites ? Pour privilégier des modes de transports alternatifs (transports en commun ou mobilité douce) ?
- Y-a-t-il des politiques ou dispositifs envisagés et/ou mis en place pour faire face au changement climatique avec l'évolution probable des habitudes touristiques et des conséquences sur le climat d'Entre Bièvre et Rhône (gestion de l'eau, température, etc...)?

5) Cohésion du territoire - les marqueurs identitaires - les leviers et les complémentarités

- Pensez-vous qu'il existe une identité territoriale commune ou des marqueurs communs sur le territoire du Scot Rives du Rhône ? Quels sont-ils ? Si non, pourrez-t-ils exister ?
- Y-a-t-il un intérêt pour vous à la mise en réseau des offres touristiques des EPCI à l'échelle du Scot ?

6) Infos complémentaires+ quantitatives+ ressources que l'on ne trouve pas en ligne

- Auriez-vous des ressources que l'on ne trouve pas forcément en ligne me permettant une analyse plus complète de l'offre touristique de votre territoire et des liens qui existent entre vous et les autres acteurs ?

ANNEXE 3: Exemple d'un extrait d'entretien (de Cyrille Py-Vigerie)

Entretien Cyrille Py-Vigerie, directrice de l'OT Entre Bièvre et Rhône, le 23/05/2024

1) Fonctionnement interne et vision du territoire

Elle est responsable de l'OT, une régie indépendante au coeur de la comcom, rattaché à l'élu de l'économie de proximité en charge de la gestion de projet d'aménagement. L'OT est composé de 3 ETP dont 4 personnes répartis dans deux bureaux d'informations : un à Saint Maurice l'Exil et un autre à Beaurepaire. Les missions de l'OT sont les suivantes : l'information et la promotion de la destination EBER, l'animation au près des prestataires privées (les partenaires) de formation et d'information et des animations auprès des visiteurs (rando du mois, balade en bateau).

L'offre touristique d'EBER : c'est une offre à la croisée de plusieurs axes : vert (rando, activité pleine air, île de la Platière) avec une forte ruralité à l'Est du territoire (territoire de Beaurepaire fusion avec l'ouest en 2019, de 22 à 37 communes), bleu (Rhône, activité du warm park qui ne fait plus parti de l'interco, le port de plaisance, Via Rhôna) et le patrimoine (châteaux, savoir-faire avec des producteurs qui sont très investis). Pas vraiment un atout principal si elle devrait décrire la stratégie touristique de ce territoire, elle dirait qu'EBER est un camp de base dans la vallée du Rhône qui attire la clientèle de proximité.

Cette clientèle de proximité sont soient des habitants du territoire, des visiteurs en étape vers le sud ou encore des habitants se situant à 1h-1h30 au maximum (Lyon notamment). De nombreux séjours de camping avec une offre d'hébergement importante, évènementiel (Jazz à Vienne) de nombreux itinérants avec la Via Rhôna et les chemins de pèlerinage passant par là. Le temps fort de la saison se déroule entre juin et octobre. Mais il existe une activité toute l'année entre les randos et les animations qui se déroulent tout au long de l'année.

2) Relation avec les acteurs intra-territoriaux

Les partenaires sont principalement des hôteliers-restaurateurs mais aussi certains prestataires de services (comme les châteaux), il y en a 45 environs sur le territoire. L'OT leur apporte connaissance sur le territoire, visibilité dans leurs diverses brochures, des reportages photos, des outils de réservation de nuitées et même certains sont mis en avant sur le site internet Isère évasion (pour les hébergements insolites). Ce sont près de 50% des hébergeurs qui sont partenaires. Valoriser un établissement et un moyen de créer la meilleure porte d'entrée du territoire. On a une intégration aussi poussée des producteurs, eux qui font l'identité du territoire qu'on retrouve aussi dans les rendez-vous du territoire. Elle me cite la fête du fruit rouge ce weekend qui est un franc succès par la co-organisation de l'évènement par l'interco, les asso commerçantes et les agriculteurs.

ANNEXE 4 : Répartition des compétences entre les collectivités territoriales

	Action culturelle	Protection du patrimoine :	Protection du patrimoine :
1% culturel : Insertion des œuvres d'art dans certaines constructions (1 %)	1% culturel : Insertion des œuvres d'art dans certaines constructions (1 %)	Gestion des crédits affectés à l'entretien et à la restauration des immeubles, orgues et objets mobiliers n'appartenant pas à l'Etat ou à ses établissements, à titre expérimental.	- Inscription et classement sur la liste des monuments et mobiliers historiques.
<p>du coût de l'investissement) ;</p> <p>Enseignements artistiques : Enseignement initial de la musique, de la danse et de l'art dramatique en vue d'une pratique amateur ainsi que l'offre d'éducation artistique en partenariat avec les établissements scolaires.</p> <p>Inventaire général du patrimoine culturel : Les communes et leurs groupements peuvent se voir déléguer par les régions bénéficiaires du transfert de compétences, l'exercice des compétences d'inventaire général du patrimoine culturel, par voie conventionnelle.</p> <p>Bibliothèques : Bibliothèques de prêt municipales.</p> <p>Musées : Organisation et financement des musées municipaux</p> <p>Archives : Conservation et mise en valeur des archives municipales.</p> <p>Archéologie préventive : Réalisation des diagnostics et des fouilles d'archéologie préventive par les services d'archéologues territoriaux agréés.</p>	<p>du coût de l'investissement) ;</p> <p>Protection du patrimoine : Gestion par convention des crédits affectés à l'entretien et à la restauration des immeubles, orgues et objets mobiliers protégés n'appartenant pas à l'Etat ou à ses établissements.</p> <p>Enseignements artistiques : Élaboration des schémas départementaux de développement des enseignements artistiques dans les domaines de la musique, de la danse et de l'art dramatique qui définissent l'organisation du réseau des enseignements artistiques et les modalités de participation financière des départements.</p> <p>Inventaire général du patrimoine culturel : Les départements et leurs groupements peuvent se voir déléguer par les régions bénéficiaires du transfert de compétences, l'exercice des compétences d'inventaire général du patrimoine culturel, par voie conventionnelle.</p> <p>Bibliothèques : Bibliothèques de prêt départementales.</p> <p>Musées : Organisation et financement des musées départementaux.</p> <p>Archives : Conservation et mise en valeur des archives départementales.</p> <p>Archéologie préventive : Réalisation des diagnostics et des fouilles d'archéologie préventive par les services d'archéologues territoriaux agréés.</p>	<p>immeubles, orgues et objets mobiliers protégés n'appartenant pas à l'Etat ou à ses établissements, à titre expérimental.</p> <p>1% culturel : - insertion des œuvres d'art dans certaines constructions (1 % du coût de l'investissement) ;</p> <p>- Fonds régional d'art contemporain</p> <p>Enseignements artistiques : Organisation et financement dans le cadre du plan régional des formations professionnelles prévu à l'article L. 214-13 du code de l'éducation, des cycles d'enseignement professionnel initial.</p> <p>Inventaire général du patrimoine culturel : Gestion et conduite de l'inventaire général du patrimoine culturel.</p> <p>Bibliothèques régionales : Bibliothèques régionales.</p> <p>Musées : Organisation et financement des musées régionaux.</p> <p>Archives : Conservation et mise en valeur des archives régionales.</p> <p>Archéologie préventive : Réalisation des diagnostics et des fouilles d'archéologie préventive par les services d'archéologues territoriaux agréés.</p>	<p>historiques.</p> <p>- Création de secteurs sauvegardés et de zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager.</p> <p>- Contrôle technique et scientifique général.</p> <p>- Rémunération du personnel scientifique.</p> <p>Enseignements artistiques : - Classement des écoles, contrôle des activités et du fonctionnement pédagogique.</p> <p>- Compétences dans le domaine des enseignements supérieurs dans les domaines de la musique, de la danse, du théâtre et des arts du cirque qui assurent la formation aux métiers du spectacle.</p> <p>- Délivrance des diplômes nationaux.</p> <p>Inventaire général du patrimoine culturel : Définition des normes nationales en matière d'inventaire. Exercice du contrôle scientifique et technique.</p> <p>Bibliothèques nationales : Bibliothèques d'Etat, bibliothèques nationales, bibliothèques universitaires, les bibliothèques spécialisées (bibliothèques du musée de l'Homme, du Muséum d'histoire naturelle, du conservatoire national des arts et métiers...).</p> <p>Musées : Musées nationaux.</p> <p>Archives : Archives nationales.</p> <p>Archéologie préventive : Réalisation des diagnostics et des fouilles d'archéologie préventive par l'Institut national de la recherche archéologique préventive.</p>
<p>Tourisme</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Les CC, les CA, les CU, les métropoles et la métropole de Lyon sont désormais compétentes en matière de « promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme » Art.L.134-1 du code du tourisme. ■ Les CC, les CA, les CU et les métropoles peuvent, par délibération du conseil communautaire, instituer un office de tourisme dont elles détiennent le statut. ■ Les communes classées stations de tourisme ou ayant engagé, avant le 1^{er} janvier 2017, une démarche de classement en station classée de tourisme, sont autorisées à conserver la gestion communale de leur office de tourisme (art. 69 de la loi n°2016-1888 de modernisation, de développement et de protection des territoires de montagne). 	<p>Tourisme</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Établit le schéma d'aménagement touristique départemental. ■ Crée le comité départemental du tourisme et lui confie tout ou partie de la mise en œuvre de la politique du tourisme du département. ■ Établit un plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée et un plan départemental des itinéraires de randonnée motorisée. 	<p>Définit les objectifs à moyen terme du développement touristique régional.</p> <p>■ Coordonne les initiatives publiques et privées dans les domaines du développement, de la promotion et de l'information touristiques.</p> <p>■ Fixe le statut du comité régional du tourisme, qui élabore le schéma régional du tourisme et des loisirs.</p>	<p>Définition et mise en œuvre de la politique nationale du tourisme.</p>

ANNEXE 5 : Extrait d'un tableau d'analyse des actions de valorisation d'un EPCI (Porte Drôme Ardèche)

Action de valorisation du territoire par OT Porte Drôme Ardèche				
Type	Nom	Description	But	acteur/actrice en lien
gestion	Charte de tourisme responsable	Charte créée en 2021 pour rendre le tourisme sur le territoire plus durable, engagements principaux: entretien espace verts, réduction énergie, conso eau, acheter et cuisiner produits locaux, production déchets, communiquer sur la démarche (trentaine de partenaire)	Mettre en avant l'engagement pour l'environnement sur un territoire pleine air/nature	tous les acteurs du tourisme qui sont volontaires (restaurateur, prestataires d'activités, hébergeur)
	Travail en amont de cette charte/enquête de satisfaction	Etude menée auprès des touristes pour obtenir le degré d'importance qu'ils accordent à la notion d'un tourisme durable/ enquête de satisfaction sur les services proposés par les acteurs touristiques	En apprendre plus sur les touristes, ce qu'ils apprécient, ce qu'ils voudraient voir évoluer	
informationnel	Les "Micros-Aventures"	Aventure insolite avec des prestataires du tourisme durant un programme estivale, inscription à l'office de tourisme	Varier l'expérience classique du touriste et amener une touche d'insolite	Prestataires et bénévoles du coin
	Vol en montgolfière	Vol en montgolfière au départ de Lens-Lestang pour découvrir la Drôme des Collines, organisé par l'office de tourisme	Elargir l'offre touristique et enrichir un onglet plus premium et affaire	L'entreprise Extraim Montgolfière
	Liste d'activité en fonction de la météo: pluie ou fortes chaleurs	Liste d'activité en fonction de la météo régnant sur le territoire de l'interco (mauvais temps et fortes chaleurs)	Classification des activités selon des enjeux de météo par nature de l'offre touristique	
	Liste des producteurs et artistes du territoire	Liste exhaustif des producteurs (agriculteur, éleveur, viticulteur, artisans, artistes) qui sont nombreux à accueillir directement chez eux les touristes	Mettre en valeur l'agrotourisme	
labellisation	vente guide randonnée et revues produites par autres acteurs	Vente sur internet et à l'office de revues et brochures faites par leur soin (randonnée, inventaire des activités sur place) et de partenaires (la région, le département)	Informier le plus précisément possible de ce qu'il est possible de faire sur le territoire	drome, rhone alpes, via rhona, vallée gastronomique
	Onglet espace pro	Onglet expliquant pourquoi devenir partenaire de l'office de tourisme, newsletter à leur intention, des ressources sur la question environnementale, tourisme durable, la charte de l'OT	Entretenir un lien important avec ces partenaires naturels de travail	acteurs privées du tourisme
numérique	ballade ludique numérique (jeu de piste)	Jeu interactif en ligne, télécharger une application gratuite, se rendre sur le lieu du jeu (site touristique), 1h-1h30 de jeux de pistes. 6 jeux de pistes interactif: Sarras, Moras en Valloire, Manthes, Le Grand Serre, Saint-Uze, Saint Vallier +1 sur une autre appli : la quête des trois géants à Hauterives	Suivre la numérisation de l'offre informationnel touristique+ rendre plus ludique et accessible certains patrimoines pour tous les membres de la famille	Appli Baludik
	application les échappées inspirées	Appli répertoriant des sentiers de randonnées et de ballades: pédestres, cyclotourisme, VTT avec des niveaux de difficulté, la possibilité de télécharger les parcours et suivre en temps réels la route effectuée.	Mettre en avant un axe fort de l'offre touristique du territoire: l'itinérance et la ballade	Editeur Mhikes
numérique/itinérance	Geocaching	Appli de chasse aux trésors où il faut trouver des caches à l'aide de coordonnées GPS, existe des caches partout dans le monde et quelques unes sur le territoire	Mettre en avant le territoire par un autre moyen	Appli Geocaching
	Borne interactive	un film à 360° simulant le survol du territoire en montgolfière		
	Robot interactif	Un robot qui accueille des touristes		

ANNEXE 6: Budget tourisme et culture des intercommunalités

Intercommunalité	Budget tourisme intercommunalité			Coût de fonctionnement			Coût d'investissement		
	Budget total Interco	Budget tourisme	Part du budget accordé (en %)	Budget total Interco	Budget tourisme	Part du budget accordé (en %)	Budget total Interco	Budget tourisme	Part du budget accordé (en %)
Vienne Condrieu (EPIC)	109516700,00	1291700,00	1,18	53941600,00	2450000,00	4,54	2,29		
Pilat Rhôdanien (sous responsabilité PNR, chiffre investi par cc)	5301815,67	1162176,87	21,92	1599200,13	676653,38	42,36	27,44		
Entre Bleuère et Rhône	71092771,53	522360,00	0,73	15046038,00	173000,00	1,15	1,75		
Almanay Rhône Agglo (EPIC)	33189750,00	352200,00	1,06	15574258,00	225450,00	1,45	1,18		
Porte de Drôme Ardèche (EPIC)	102000000,00	575301,01	0,56	22000000,00	46508,83	0,21	0,50		
Val d'Ay (Régie)			#DIV/0!			#DIV/0!			#DIV/0!

Budget culture intercommunalité									
Intercommunalité	Coût de fonctionnement			Coût d'investissement			Part du budget alloué (fonctionnement+investissement)		
	Budget total Interco	Budget culture	Part du budget accordé (en %)	Budget total Interco	Budget culture	Part du budget accordé (en %)	Budget total Interco	Budget culture	Part du budget accordé (en %)
Vienne Condrieu	109516700,00	916000,00	0,84	53941600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,56
Pilat Rhôdanien	5301815,67	736344,09	13,89	565200,13	30569,00	5,42	13,07		
Entre Bleuère et Rhône	71092771,53	940755,00	1,32	15046038,00	744730,00	4,95	1,96		
Almanay Rhône Agglo	33189750,00	2051581,00	6,18	15574258,00	217657,00	1,40	4,65		
Porte de Drôme Ardèche	102000000,00	2040000,00	2,00	22000000,00	0,00	0,00	1,65		
Val d'Ay			#DIV/0!			#DIV/0!			#DIV/0!

ANNEXE 7: Extrait d'un état des lieux des hébergements touristiques

CODEGEO	Libellé commune ou ARM	Logements Airbnb (2024)	Lits Airbnb (2024)	Communauté de commune Entre Bievre et Rhône								
				Proportion lits air bnb sur lit global hors	Hôtels en 2023	Campings en 2023	Gîte et meublé touristique	Chambre d'hôte	Gîte d'étapes/gr oupes	Lits dans hôtels en 2023	Emplacement de camping en 2023	nb lits gîte/meublés touristique/ chambre d'hôtes
38003	Aigin	5	9	56%	0	0	1	1	0	0	0	16
38009	Anjou	5	15	38%	0	0	2	3	0	0	0	40
38017	Assieu	3	15	375%	0	0	1	0	0	0	0	4
38019	Aubervives-sur-Vareze	10	31	194%	0	0	1	0	0	0	0	16
38034	Beaurepaire	17	51	106%	1	1	3	0	0	24	46	24
38037	Bellegarde-Poussieu	4	23	92%	0	0	1	0	1	0	11	14
38051	Bougê-Chambalaud	14	47	87%	0	1	4	1	1	0	0	25
38066	Chalon	0	0	0%	0	0	0	0	0	0	0	0
38072	Chamas	14	49	14%	3	0	5	1	0	306	0	0
38077	La Chapelle-de-Surieu	0	0	0%	0	0	0	2	0	0	0	190
38101	Cheyssieu	10	22	183%	0	1	3	0	0	0	19	0
38114	Clonas-sur-Vareze	9	20	182%	0	1	1	1	0	0	50	12
38134	Cour-et-Buis	2	4	49%	0	0	1	0	1	0	0	2
38198	Jarcieu	1	2	25%	0	0	0	0	0	0	0	8
38240	Mosseu-sur-Dolon	2	16	31%	1	0	1	0	0	42	0	9
38244	Monstreux-Milleu	2	6	0%	0	0	0	0	0	0	0	0
38259	Montsveroux	11	25	167%	0	1	0	0	0	80	0	15
38290	Pact	3	12	600%	0	0	0	0	0	0	0	95
38298	Le Peage-de-Roussillon	13	23	192%	0	0	2	1	0	0	0	102
38307	Pisieu	2	3	0%	0	0	0	0	0	0	0	8
38311	Pommier-de-Beaurepaire	5	8	42%	0	1	1	1	1	0	0	30
38324	Primasette	1	1	59%	0	0	2	1	0	66	15	4
38335	Revel-Tourdan	2	3	10%	0	0	3	2	0	0	0	20
38340	Les Roches-de-Condieu	7	15	41%	1	4	4	0	0	29	0	2
38344	Rousson	17	44	24%	5	4	1	0	0	0	12	0
38349	Sablons	18	63	180%	0	0	4	0	1	140	0	0
38353	Saint-Alban-du-Rhône	5	14	88%	0	0	2	0	0	0	0	35
38393	Saint-Barthélemy	0	0	0%	0	0	0	0	0	0	0	52
38378	Saint-Clair-du-Rhône	7	19	68%	1	1	2	1	0	18	10	52
38406	Saint-Julien-de-l'Herm	0	0	0%	0	0	0	0	0	0	0	137
38425	Saint-Maurice-Eix	17	47	588%	0	1	2	0	0	0	0	0
38448	Saint-Prim	5	10	71%	0	0	1	1	0	0	0	78
38452	Saint-Romain-de-Surieu	1	1	59%	0	0	1	0	1	0	0	14
38468	Salaise-sur-Sanne	14	28	700%	0	0	2	0	0	0	6	21
38496	Sonnay	5	29	67%	0	0	8	0	0	0	4	4
38536	Vernoz	3	4	40%	0	1	2	0	0	0	0	43
38556	Ville-sous-Anjou	4	11	40%	0	0	0	0	0	0	0	228
TOTAL	Bievre et Rhône	298	670	52%	12	9	62	23	8	558	1027	497
										239	239	2042



SYNDICAT MIXTE DES RIVES DU RHÔNE
Espace Saint-Germain, bâtiment Ellipse
30, Avenue Général Leclerc
38200 VIENNE

T. 04 74 48 64 71 / contact@scot-rivesdurhone.com

scot-rivesdurhone.com